

A38A42
A29/P5
Annexe 8
OFF

annexe technique

8

au plan de développement 1967-1972
du bas st-laurent, de la gaspésie
et des îles-de-la-madeleine

(un projet arda)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
BIBLIOTHEQUE

la consolidation des usines
laitières dans le territoire
pilote du b.a.e.q.

ferdinand ouellet

bureau d'aménagement de l'est du québec
septembre 1965



Bibliothèque Nationale du Québec

AVANT-PROPOS

Au mois de juin 1964, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec décide de se confier une étude sur la consolidation coopérative dans le territoire-pilote d'aménagement du Québec (Bas St-Laurent, Gaspésie, F.-G.-la-Neveline.) Le projet, pour des raisons techniques plus loyales, a été limité à l'industrie de la transformation du lait dans les régions de Abitibi, Rivière-du-Loup, Siméonville, Matapédia et Anticosti.

LA CONSOLIDATION DES USINES LAITIÈRES DANS LE TERRITOIRE PILOTE DU B.A.E.Q.

Les suggestions faites dans ce travail peuvent donc être appliquées à la lumière des résultats de d'autres travaux en cours dans le territoire. Il est à noter que ce travail fut exécuté une fois comme les données de base sur les facteurs de production agricole (sol, climat, etc...) et par les possibilités d'utilisation de ces facteurs à se adapter les productions.

Le territoire a été divisé pour fins d'étude. La zone de production laitière la plus importante et la plus homogène a retenu notre attention en premier lieu. L'autre partie du territoire sera étudiée au cours d'une autre étude.

B.A.E.Q.
Septembre 1965.

FERDINAND OUELLET

A38A42
A29/PS
Annexe 8
OFF

AVANT-PROPOS

Au mois de juin 1964, le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec décide de me confier une étude sur la consolidation coopérative dans le territoire-pilote d'aménagement du Québec (Bas St-Laurent, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine.) Le projet, pour des raisons indiquées plus loin, a été limité à l'industrie de la transformation du lait dans les comtés de Matane, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia et Témiscouata.

Le travail qui suit est donc plus limité que le projet initial en ce sens qu'il ne couvre qu'une partie du territoire et qu'une seule activité des coopératives. Par ailleurs, en couvrant toute l'industrie de la transformation du lait il inclut les entreprises privées capitalistes du territoire et il est plus extensif que le projet du début.

Ce projet doit s'insérer dans un plan d'ensemble de réaménagement du territoire. L'auteur accepte dès le point de départ que le présent rapport soit réévalué à la lumière des travaux ultérieurs du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec.

Les suggestions émises dans ce travail peuvent donc être modifiées à la lumière des résultats de d'autres travaux en cours dans le territoire. Il eut été préférable que ce travail fut exécuté une fois connues les données de base sur les facteurs de production agricole (sol, climat, etc...) et sur les possibilités d'utilisation de ces facteurs à de nouvelles productions.

Le territoire a été divisé pour fin d'étude. La zone de production laitière la plus importante et la plus homogène a retenu notre attention en premier lieu. L'autre partie du territoire devrait être étudiée au cours de l'été '65.

TABLE DES MATIERES

Page

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

Partie I

PREMIER CHAPITRE: Les ressources agricoles dans le territoire-pilote. 1

INTRODUCTION 1

A - Description géographique des sols en culture du territoire. 1

B - Description qualitative des sols en culture du territoire. 2

1- Définitions des classes de sols. 2

2- Répartition par comté des sols défrichés selon leur classe. 3

C - Distribution des fermes dans le territoire selon la classification économique. 4

DEUXIEME CHAPITRE: Production laitière du territoire. 7

A - Nombre et distribution géographique des vaches laitières en 1951 et 61. 7

TABLE DES MATIERES (suite)

	Page
B - Caractéristiques des entreprises laitières.	8
C - Quantité de lait expédié aux usines.	9
D - Zones de production pour usinage.	10
1- Zone de Trois-Pistoles.	10
2- Zone de Ste-Flavie.	11
3- Zone d'Amqui.	11
4- Zone Notre-Dame-du-Lac.	11
E - Distribution des réceptions du lait durant l'année.	11
<u>TROISIEME CHAPITRE:</u> Assemblage et transformation.	14
A - Transformation.	14
B - Importance des usines selon la quantité de crème reçue.	15
CONCLUSIONS de la première partie.	17
Annexe I: Méthode d'enquête des expéditions de lait et crème aux usines.	
Annexe II: Zones de concentration laitière.	

TABLE DES MATIERES (suite)

Page

Annexe III: Réceptions de lait
par usine.

Annexe IV: Lait expédié aux usi-
nes.

Partie II

QUATRIEME CHAPITRE: Production laitière,
utilisation, offre
et demande canadien-
ne de produits lai-
tiers. 34

INTRODUCTION 34

A - Définition du marché des pro-
duits laitiers. 36

B - Production laitière canadien-
ne. 37

C - Utilisation du lait entier. 41

D - L'offre des produits laitiers. 45

1- Produits de lait entier. 45

2- Les sous-produits du lait. 52

E - La demande globale des produits
laitiers. 56

1- Consommation per capita. 57

2- Consommation globale do-
mestique des produits lai-
tiers. 62

TABLE DES MATIERES (suite)

	Page
CONCLUSIONS de la deuxième partie.	67
<u>CINQUIEME CHAPITRE:</u> Les prix des produits laitiers.	72
INTRODUCTION	72
A - Variations annuelles des prix des produits laitiers.	73
B - Interprétation du comportement des prix.	77
CONCLUSION	78

Partie III

<u>SIXIEME CHAPITRE:</u>	Localisation des usines, processus d'implantation de l'équipement, les transformations industrielles "possibles" et formules de réalisation.	80
INTRODUCTION		80
A - Critères de localisation.		81
B - Critères d'implantation.		82
C - Transformations industrielles possibles d'un volume de lait.		83
1- Utilisation du lait entier.		83
2- Utilisation du lait écrémé et de la crème.		84
3- Considérations en marge de ces possibilités d'utilisation.		85

TABLE DES MATIERES (suite)

	Page
D - Formules de réalisation.	87
1- Orientation optionnelle.	88
2- Forme d'organisation coopérative.	90
E - Evaluation des formes possibles d'organisation coopérative.	90
1- Organisation territoriale.	90
2- Organisation interne de cette zone ou ces coopératives.	95
CONCLUSIONS de la troisième partie.	98

Partie IV

<u>SEPTIEME CHAPITRE:</u>	Prévisions de lait et de crème.	101
INTRODUCTION		101
A - Potentiel de lait et crème par zone.		102
1- Lait et crème vendus par les producteurs en 1962.		102
2- Estimé de la production laitière expédiée aux usines sous forme de lait entier au cours des deux prochaines années.		104
3- Prévisions des expéditions annuelles de lait et crème dans chacune des zones.		107

TABLE DES MATIERES (suite)

	Page
4- Expéditions mensuelles par zones.	109
<u>HUITIEME CHAPITRE:</u> Les projets	112
PROJET I: Zone Trois-Pistoles	112
A - Volume de lait prévu en 1966- 67-68 à l'usine de Trois-Pis- toles.	112
B - Cédule de réalisation du pro- jet.	114
1- Choix des réalisateurs.	114
2- Conditions essentielles à la consolidation.	115
3- Choix de la coopérative habilitée à réaliser le projet.	116
C - Choix du site de l'usine.	118
D - Produits à fabriquer.	119
E - Organisation matérielle re- commandée.	119
1- Aspect fonctionnel de l'usine.	119
2- Aspect flexibilité de l'usine.	120
3- Brève description de l'équipement.	120

TABLE DES MATIERES (suite)

	Page
F - Estimé des coûts de l'organisation matérielle.	121
G - Diagramme des opérations techniques.	123
H - Budget d'opération pro-forma.	127
1- Hypothèses	127
2- Méthode utilisée pour l'établissement de ce budget.	128
I - Financement du projet.	130
1- Contribution financière des producteurs.	130
2- Finance externe.	131
<u>NEUVIEME CHAPITRE:</u> Le projet II.	133
PROJET II: Zone de Témiscouata.	133
A - Caractéristiques du territoire agricole.	133
B - Les différentes options.	133
1- Option beurre-lait écrémé.	133
2- Option beurre-caséine.	136
3- Option poste de réception.	138
RECOMMANDATIONS	140

TABLE DES MATIERES (suite)

	Page
<u>DIXIEME CHAPITRE: Le projet III.</u>	144
PROJET III: Zone d'Amqui.	144
A - Caractéristiques de la zone.	144
1- Production laitière.	144
2- Concentration laitière.	144
3- Production moyenne par ferme.	145
4- Centre de la zone.	145
B - Volume de lait prévu.	145
C - Cédule de réalisation.	146
1- Choix des réalisateurs.	146
2- Choix de la coopérative habilitée à réaliser le projet.	146
D - Localisation.	148
E - Fonctions de transformation.	149
F - Coût des investissements.	151
G - Budget pro-forma.	152
Annexe V: Règlements d'entente inter-coopérative.	155

Partie V

Recommandations	169
-----------------	-----

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau I: Répartition par comté des sols défrichés selon leur classe.	3
Tableau II: Répartition par comté des fermes selon leur catégorie économique.	5
Tableau III: Données comparatives sur le nombre de vaches par comté, en 1951 et 61.	7
Tableau IV: Les entreprises laitières: leur localisation et leur taille.	8
Tableau V: Réceptions mensuelles de lait pour les usines.	12
Tableau VI: Importance des usines selon la quantité de crème reçue.	15
Tableau VII: Vaches laitières sur les fermes au Canada et au Québec, au 1er juin.	38
Tableau VIII: Distribution des fermes par comté selon la grandeur des troupeaux.	40

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau IX: Production laitière et son utilisation, Canada.	42
Tableau X: Produits fabriqués avec le lait industriel, Canada. (exprimés en lait)	43
Tableau XI: Utilisation en pourcentage de la production laitière - lait industriel.	44
Tableau XII: Beurre - Production, consommation surplus ou déficit, exportation, importation, stocks - Canada.	46
Tableau XIII: Fromage - Production, consommation canadienne, surplus ou déficit, exportation, importation, stocks - Canada.	48
Tableau XIV: Lait entier évaporé - Production, consommation canadienne surplus ou déficit, exportation, importation, stocks.	50
Tableau XV: Lait entier en poudre et condensé - Production, exportation.	51

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau XVI: Poudre de lait écrémé (Spray et rouleau) Production, consommation canadienne, surplus ou déficit, exportation, importation, stocks.	54
Tableau XVII: Lait écrémé condensé, poudre de lait de beurre, poudre de lait de fromage, caséine. Production.	55
Tableau XVIII: Consommation per capita des produits laitiers.	60
Tableau XIX: Consommation globale canadienne de tous les produits laitiers.	65
Tableau XX: Prix au gros des produits laitiers.	74
Tableau XXI: Crème exprimée en lait - année 1962 en millions de livres	103
Tableau XXII: Livres de gras reçues en lait et en crème	105
Tableau XXIII: Gras expédié sous forme de crème et de lait par zone au cours des trois prochaines années.	108

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau XXIV: Expédition mensuelle de lait par zone.	110
Tableau XXV: Prévisions des appro- visionnementements pour les années 66-67-68.	112

LISTE DES GRAPHIQUES

	Page
Graphique 1: Vaches laitières sur les fermes au Canada et au Québec.	37 A
Graphique 2: Production par vaches.	41 A
Graphique 3: Consommation pour les fermes: lait nature, lait industriel (Production et utilisation au Canada).	42 A
Graphique 4: Production de beurre, consommation canadienne.	45 A
Graphique 5: Fromage: production et consommation canadienne.	48 A
Graphique 6: Lait évaporé: production et consommation canadienne.	49 A
Graphique 7: Lait en poudre et condensé: production.	50 A
Graphique 8: Poudre de lait écrémé: production et consommation canadienne.	52 A
Graphique 9: Consommation globale canadienne de tous les produits laitiers.	63 A
Graphique 10: Surplus ou déficit de la production du beurre par rapport à la consommation canadienne.	64 A
Graphique 11: Interprétation du comportement des prix.	77 A

INTRODUCTION

Objectifs et moyens d'exécution

Nous croyons qu'il est très important de préciser dès le début du présent travail les objectifs généraux que nous poursuivons.

A- Objectifs:

1. Accroître les revenus des producteurs de lait par l'intermédiaire du secteur de la transformation et de la mise en marché.
2. Fournir des services additionnels aux producteurs pour la transformation et la vente de produits laitiers.

B- Moyens:

1. Favoriser la création ou la consolidation d'une ou plusieurs entreprises de transformation du lait qui répondent aux critères suivants:
 - a) Permettre aux producteurs d'envoyer le lait ou la crème.
 - b) Etre de dimension telle qu'elle puisse tirer tous les sous-produits du lait.
 - c) Fournir une certaine flexibilité de transformation pour bénéficier des variations de prix pour les produits dérivés du lait.
 - d) Permettre une mise en marché ordonnée sans préjudice aux producteurs de la région.
 - e) Permettre une organisation technique, financière et administrative qui lui assure son efficacité économique et sa stabilité financière.

- f) Offrir des chances de réalisation et de succès en courte période.
- g) Réduire les coûts de ramassage du lait en minimisant les distances du ramassage et l'enchevêtrement des réseaux.
- h) Utiliser, si possible, les ressources déjà engagées dans ce secteur.

Le travail a été amorcé en formulant l'hypothèse suivante, à savoir: que la production laitière resterait une production importante dans le territoire et que nos recommandations devraient offrir une certaine souplesse dans leur application.

Notre mandat semble assez bien défini; malgré tout, les problèmes et les difficultés demeurent nombreux. Parmi ceux-là, mentionnons le fait que nous devons limiter notre travail au territoire-pilote. En d'autres termes, quels problèmes peut soulever la mise en plan d'usines de transformation dans le territoire si on ne tient compte que du territoire? Il semble bien que même si on avait tenu compte du territoire limitrophe nos conclusions seraient à peu près les mêmes.

La présence d'entreprises privées coopératives et capitalistes s'occupant de cette activité crée tout un contexte qui ne facilite pas le choix des options qu'on peut proposer. La poursuite d'objectifs différents ou l'utilisation de moyens différents dans la poursuite de mêmes objectifs peuvent conduire à des affrontements d'intérêts.

Le présent rapport n'a pas la prétention d'être la seule solution valable au problème qui nous a été soumis. Tout projet de cette nature comporte différentes solutions. Toutefois, le travail a été abordé objectivement; les conclusions seront le résultat de l'analyse des faits et des principes de base énoncés dans les objectifs de l'étude.

Il me faut témoigner ma reconnaissance à M. Marcel Ste-Marie de la division de la coopération, qui m'a apporté une collaboration soutenue durant toute la durée de mon travail.

Nos remerciements vont aussi au Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec qui a mis à notre disposition toute une équipe pour recueillir et compiler les données. Egalement nous tenons à souligner la collaboration de M. J. Albert Blois du Bureau de la Statistique du Québec, de M. Jean-Louis Bélanger de la Division des produits laitiers du Ministère de l'Agriculture, des agronomes de comté, des agronomes-instructeurs en coopération et de M. Adrien Martin, agronome régional.

PARTIE I

Les faits se rapportant:

- 1- Aux ressources agricoles
- 2- A la production laitière
- 3- Au secteur de l'assemblage et de la transformation.



Chapitre 1

Les ressources agricoles dans le territoire-pilote.

INTRODUCTION

Une étude quantitative et qualitative des sols de la région a été effectuée par l'équipe du Bureau d'Aménagement. Au moment où nous réalisons notre étude ce travail d'analyse n'est pas encore terminé. Nous avons donc utilisé une étude des sols moins détaillée de Scott-Mailloux-Dubé. Dans le présent chapitre nous ne mentionnons que quelques aspects particuliers concernant les ressources en sols du territoire. Des renseignements additionnels sur cette ressource peuvent être obtenus dans notre document de travail et en particulier dans les travaux du Bureau d'Aménagement.

A- Description géographique des sols en culture du territoire. (1)

Le comté de Rivière-du-Loup a une superficie de sol défriché de 417,855 acres située dans un territoire ayant environ 30 milles de long par 20 de profondeur.

Le comté de Rimouski a 391,232 acres situées dans un territoire de 50 milles de long, formé à l'ouest d'une bande de terre de 5 milles de large par 25 de long et à l'est d'une lisière

(1) Yves Dubé et Jean-Marie Martin.
Problèmes de l'agriculture dans la région du
Bas St-Laurent, p. 217.

de 25 milles de long par environ 17 milles de larges. Dans sa partie ouest, une bande s'étend le long du comté de Rivière-du-Loup. Les quelques municipalités situées dans cette bande appartiennent bien plus géographiquement et économiquement au comté de Rivière-du-Loup.

Le comté de Matane a une superficie de 189,481 acres de sol étendue sur une longueur de près de 75 milles. Cette étroite bande de sol agricole est très peu profonde.

Le comté de Matapédia forme un territoire d'environ 50 milles de long par 20 de large; la superficie en culture est de 364,908; la plus grande surface de ses meilleurs sols est au centre.

Témiscouata forme deux régions: l'une à l'est du lac Témiscouata, l'autre à l'ouest. Ce comté a une superficie de 328,056 en culture.

B - Description qualitative des sols en culture du territoire.

Les sols de la région peuvent se diviser en deux grandes catégories économiques: terres normalement cultivables et terres cultivables sans certaines conditions ou utilisées au pâturage. Pour notre part, nous limiterons notre analyse aux disponibilités de sols normalement cultivables. Nous utiliserons la classification proposée par Messieurs Scott, Dubé et Mailloux.

1 - Définitions:

a) Terres normalement cultivables.

Classe 1 - Celles-ci se divisent à leur tour en deux classes: Sols de très bonne qualité (situés dans un milieu physique, favorisant la culture de la plupart des plantes agricoles de la région) utilisables moyennant l'apport d'engrais et d'amendements à doses modérées ou des travaux d'aménagement et d'assai-

nissement ordinaires. Terrain plat ou en pente légère.

Classe 11- Sols de très bonne, bonne ou moyenne qualité (permettant la culture des principales plantes de la région) mais dont l'utilisation pour la culture impose quelques travaux d'exploitation ou de conservation (drainage, méthodes de culture préventives contre l'érosion) ou nécessitant l'apport d'engrais ou d'amendements à doses modérées ou fortes. Terrain légèrement ondulé avec des pentes.

b) Terres cultivables sous certaines conditions.

Quant aux sols cultivables sous certaines conditions ils nécessiteraient des travaux, qui, règle générale, ne seraient pas justifiés économiquement, sauf pour la mise en valeur de certains sols utilisables pour des cultures spécialisées.

2 - Répartition par comté des sols défrichés selon leur classe.

Tableau 1

Classes de sol 1 et 11 par comté (2)

Matane	72,074
Matapédia	191,329
Rimouski	177,441
Rivière-du-Loup	172,963
Témiscouata	136,309
Total	750,116

(2) Yves Dubé et Jean-Marie Martin.
Problème de l'agriculture dans la région du
Bas St-Laurent, p. 217.

On constate que sur un total de 1,691,532 acres de terre défrichée il n'y a que 750,116 acres de terres vraiment qualifiées pour la culture. Ceci représente moins de 50%. Les comtés de Matane et de Témiscouata ont très peu de sol de classe 1. En tenant compte des classes 1 et 11 on peut définitivement conclure que le comté de Matane est un très petit comté agricole quant à la quantité des sols cultivés et quant à la qualité de ses sols.

Le comté de Matapédia a les meilleurs sols quant à leur utilisation. Si on avait tenu compte, dans l'analyse, des autres classes de sol on aurait constaté que le comté de Rimouski présente un territoire des plus variés, une partie importante de ses sols est très bonne alors qu'une autre partie, assez forte elle aussi, est de qualité très pauvre.

C- Distribution des fermes dans le territoire selon la classification économique.

Il n'est pas sans importance de localiser dans le territoire les entreprises qui ont atteint un certain niveau économique. En effet, les entreprises dont le revenu brut est faible, peuvent difficilement être considérées comme susceptibles de produire du lait de qualité et de régulariser leur production. De plus, il est essentiel d'identifier les zones où se situent les entreprises agricoles à petite échelle puisque ce sont dans celles-ci que la consolidation devra s'effectuer; cette consolidation pourra être accompagnée d'une réorientation des exploitations vers d'autres productions compte tenu des possibilités agricoles.

Les comtés de Matane et Témiscouata ont un petit nombre de fermes ayant plus de \$2,500. de revenu brut. Par contre, les comtés de Rivière-du-Loup et Rimouski renferment un nombre assez important de fermes de plus de \$2500. Rivière-du-Loup a un total de 847 fermes (soit 45% du total des fermes de ce comté et Rimouski 654 fermes (soit 30% du total du comté). Seu-

lement 28% des fermes de la région ont un revenu brut supérieur à \$2,500. pour un total de 2324 fermes.

Tableau 11

Répartition par comté des fermes selon leur catégorie économique (3)

<u>Comté</u>	<u>\$2500. et moins</u>	<u>\$2500. à 4999</u>	<u>5000 et plus</u>	<u>Total</u>
Témiscouata	1311	193	39	1543
Rivière-du-Loup	1032	657	190	1879
Rimouski	1489	528	126	2143
Matapédia	1363	309	65	1757
Matane	901	165	52	1118
Total	6116	1852	472	8440

Conclusion.

Il importe de noter que la distribution géographique du sol agricole est un facteur très important à considérer dans la localisation d'une usine de transformation du lait. Le Comté de Rivière-du-Loup représente la zone de sol agricole la plus dense du territoire. Les sols agricoles du Comté de Rimouski présentent un aspect plus étendu.

(3) Recensement du Canada 1961, Agriculture: données compilées spécialement pour le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec.

Il n'existe vraiment pas une zone agricole homogène dans le territoire. Bien au contraire la caractéristique la plus importante du sol agricole est sa grande hétérogénéité. Par contre, il existe des zones secondaires très denses, dont l'importance est très variable. Ces zones ne sont pas étudiées en détail ici mais elles le seront dans la partie qui traitera de la production laitières.

Chapitre 11

PRODUCTION LAITIÈRE

A- Nombre et distribution géographique des vaches laitières en 1951 et 61.

Si on utilise les recensements de 1961 et 1951, on en tire les informations suivantes:

Tableau 111 (4)

Données comparatives sur le nombre de vaches par comté, en 1951 et 61.

<u>Comtés</u>	<u>Années</u>	
	1951	1961
Témiscouata	7,221	10,492
Rivière-du-Loup	17,033	23,068
Rimouski	16,524	21,074
Matane	6,351	8,385
Matapédia	11,538	15,393
	58,667	78,412

Au cours de la dernière décennie il y a eu une augmentation de 20,000 vaches laitières, soit 34%. Les Comtés de Rivière-du-Loup et

(4) Recensement du Canada 1961, Agriculture, Québec, Volume. V partie 2 Tableau 19-6
Recensement du Canada 1951, Agriculture, Québec, Tableau 21-6

de Rimouski sont les comtés les plus importants du point de vue vaches laitières. Par contre, à cause de la forme du territoire agricole les Comtés de Rivière-du-Loup et Matapédia sont des zones de concentration de vaches laitières beaucoup plus importantes. Dans Matane et Témiscouata le nombre de vaches est nettement plus faible et aussi plus disséminé.

B - Caractéristiques des entreprises laitières.

Il est évident que les résultats économiques des changements qui se produiront au niveau des usines de transformation du lait sont intimement liés à l'adaptation des exploitations agricoles. Inversement, nous croyons que l'intérêt que manifesteront les producteurs vis-à-vis ces changements seront largement fonction des résultats économiques anticipés par ceux-ci. Ces résultats sont liés directement à la dimension économique de l'unité laitière. C'est dans cette perspective que nous étudions sommairement l'importance des entreprises laitières selon leur taille.

Tableau IV (5)

Les entreprises laitières: Leur localisation et leur taille.

Fermes gardant des vaches en 1961

(5) Ministère de l'Industrie et du Commerce -
Répartition géographique de la production
laitière du Québec en 1962.

Comtés	Fermes ayant vendues du lait	Vaches laitières	Total de fermes gardant des vaches	Classification des fermes selon la gran- deur du troupeau.			
				1-7	8-12	13-17	18 & plus
Rivière du Loup	1650	22046	1768	339	590	524	315
Témiscouata	1095	9938	1246	642	391	149	64
Rimouski	1913	19941	2061	810	693	388	170
Matane	684	7837	919	437	288	119	75
Matapédia	1465	14977	1606	744	434	259	169
Total	6807	74739	7600	2972	2396	1439	793

Sur un total de 7,600 fermes, il n'y a que 2,230 fermes ayant 13 vaches et plus; soit 30% des fermes. Il convient de noter que les fermes laitières les plus importantes et les plus susceptibles de se spécialiser en industrie laitière sont localisées dans Rivière-du-Loup. Dans ce comté, on trouve 840 fermes de 13 vaches et plus; soit 48% du total des fermes dans ce comté, et 38% des fermes de 13 vaches et plus de la région. Ce comté est suivi par Rimouski qui comprend 558 fermes de 13 vaches et plus; Matapédia 428, Matane 194 et Témiscouata 213 fermes.

C - Quantité de lait expédié aux usines.

Selon un relevé statistique effectué par le B.A.E.Q., les expéditions de lait aux usines de transformation pour l'année 1962, s'élevaient à 300 millions de livres (6). De ce to-

(6) Bureau d'aménagement: Relevé statistique de la provenance du lait pour chaque usine. La méthode de prélever les données apparaît à l'annexe 1.

tal seulement 21 millions sont utilisées pour consommation en lait nature. Les Comtés de Matane et Rimouski fournissent la majeure partie du lait consommé à l'état nature. Une bonne proportion de ce volume de lait est consommée à l'extérieur du territoire.

D - Zones de production pour usinage.

Nous déterminons quatre (4) zones de production de lait pour usinage et pour revente en nature. Dans la détermination de ces zones nous utilisons les critères suivants:

- Une zone aura un rayon de 25 milles lorsqu'elle sera découpée à partir du fleuve. Un rayon de 12 milles lorsqu'elle est concentrique.
- La zone doit être tracée de telle sorte qu'un volume maximum de lait pour transformation doit s'y trouver.
- La zone doit permettre de déterminer des bassins laitiers qui serviront de base à la localisation des usines de transformation.

1. Zone de Trois-Pistoles. (7)

Tel qu'il apparaît sur la carte 1,⁽⁸⁾ on constate que dans un rayon de 25 milles par rapport à cette municipalité on englobe le comté de Rivière-du-Loup presque entièrement,

(7) Définition: Zone de Trois-Pistoles indique que la municipalité de T. Pistoles est le centre du bassin tracé.

(8) La liste des municipalités incluses dans chaque zone apparaît en annexe 11 au présent rapport.

ainsi que la partie ouest du comté de Rimouski. En faisant les calculs des expéditions de lait de ce territoire vers les usines on obtient un total de 117 millions dont 63 millions sont produits sur une bande d'environ 7 milles de profondeur, en bordure du fleuve.

2. Zone de Ste-Flavie.

Dans cette zone on calcule un total de 72 millions de livres de lait, compte tenu des municipalités de Sayabec et de St-Cléophas qui ont été incluses dans la zone lll. De fait, les municipalités de Sayabec et de St-Cléophas sont près d'Amqui que de Mont-Joli et elles doivent être laissées dans la zone lll.

3. Zone d'Amqui.

En tenant compte des 2 municipalités exclues de la zone ll et des municipalités de Ste-Marguerite et de Ste-Florence qui appartiennent naturellement à la zone lll on obtient un total de 47 millions de livres de lait.

4. Zone Notre-Dame-du-Lac.

Comme la zone précédente on note que cette dernière zone est aussi très ramassée. En fait, elle offre les mêmes avantages que la troisième du point de vue facilité de transport. Cette zone renferme un plus petit volume que la précédente, soit environ 27 millions de livres de lait.

E - Distribution des réceptions de lait durant l'année.

Le lait étant une denrée périssable les capacités des usines sont déterminées en

fonction de la période de pointe de la production laitière. Le tableau suivant nous fournit les renseignements sur les variations saisonnières de la production.

Tableau V (9)

Réceptions mensuelles de lait pour les usines

	Livres (000)	En pourcentage du total %
Janvier	5,851	2.1
Février	3,686	1.4
Mars	4,340	1.6
Avril	15,256	5.8
Mai	26,955	9.7
Juin	41,392	15.0
Juillet	47,804	17.3
Août	43,136	15.5
Septembre	35,322	12.8
Octobre	26,331	9.6
Novembre	15,847	5.9
Décembre	10,000	3.3
	276,327	100

(9) Données recueillies par le Bureau d'Aménagement.

Ce tableau nous indique une caractéristique importante de la production laitière dans la région. On note que 60% de la production de lait s'établit dans 4 mois de l'année; 2 autres mois sont d'une certaine importance puisqu'ils représentent 20% de la production.

Il y a une période de 4 mois en particulier où la production est à un niveau très faible; de fait, pour ces 4 mois la production ne s'élève qu'à 8.4% de la production annuelle. Cette caractéristique de la production est un facteur dont il faut tenir compte dans la dimension, la localisation et l'organisation de l'entreprise.

Chapitre 111

ASSEMBLAGE ET TRANSFORMATION

Selon le relevé effectué par le Bureau d'Aménagement sur les méthodes d'approvisionnement des usines laitières on a noté qu'il se pratiquait une concurrence nocive entre celles-ci. Cette concurrence retarde la consolidation des usines et elle se manifeste dans une duplication des réseaux d'assemblage. Par exemple dans plus de 35 municipalités il y a de 5 à 6 camions qui ramassent du lait.

De cet enchevêtrement des réseaux et la concurrence entre les petites coopératives il résulte un manque d'efficacité qui se transmet en définitive aux producteurs par des prix moindres pour sa matière première.

A - Transformation.

Il y a un total de 38 usines s'occupant de la transformation du lait dans le territoire (10). Sur ce total, 29 sont des entreprises coopératives; 28 reçoivent un volume approximatif de 20 millions de livres de crème, une reçoit près de 4 millions de livres de lait. Il y a 9 entreprises privées; dont huit (8) reçoivent 4,946,835 livres de crème, parmi celles-ci une reçoit en plus 20 millions de livres de lait; enfin la neuvième reçoit seulement 318 mille livres de lait. Dans le comté de Témiscouata il n'y a que des entreprises coopératives s'intéressant à la transformation du lait. Elles transforment 3,643,052 livres de crème.

(10) Les renseignements concernant chaque usine apparaissent à l'annexe 111.

Dans Rivière-du-Loup 9 entreprises sur 10 sont coopératives et elles transforment 80% du lait industriel. Dans ce comté, 8,684,000 livres de crème sont transformées.

Dans Matane 2 entreprises coopératives transforment 616,789 livres de crème; tandis que 3 entreprises privées usinant 393,237 livres de crème. Dans Matapédia sur 8 entreprises 6 sont coopératives et elles transforment 4,582,388 livres de crème; une entreprise privée reçoit 407,450 livres de crème tandis qu'une autre reçoit 318,415 livres de lait.

Dix (10) entreprises s'occupent de transformer le lait dans Rimouski. 7 entreprises sont coopératives, 6 de celles-ci usinent 4,230,855 livres de crème, une coopérative reçoit 3,952,798 livres de lait. 3 entreprises privées s'occupent de 1,720,124 livres de crème et 20,774,575 livres de lait. On note qu'il n'y a qu'une usine qui reçoit un volume de lait important.

B - Importance des usines selon la quantité de crème reçue.

Tableau VI

<u>Livres de crème reçues</u>	<u>Nombre d'usines</u>
moins de 300,000	7
300,000 à 600,000	14
600,000 à 900,000	7
900,000 à 1,200,000	2
1,200,000 et plus	8

En général, les usines sont très petites. Elles sont caractéristiques des entreprises qui se sont organisées en fonction d'une industrie agricole où le lait écrémé était utilisé sur la ferme. Seule la crème est expédiée aux usines, on ne fabrique que du beurre. Dans un tel type d'industrie laitière les avantages économiques de la grande entreprise de transformation n'apparaissent pas de façon évidente.

De fait, il existe des différences de coût de transformation, entre des beurreries de différentes tailles, mais les coûts d'assemblage de la crème amenuisent rapidement les avantages économiques de la grande beurrerie au niveau de la transformation. Même s'il reste certains avantages économiques ceux-ci ne sont pas suffisamment perceptibles pour inciter les producteurs à consolider les entreprises locales. De plus, pour la plupart de ces entreprises, il n'existe plus ou peu de frais fixes, car leurs fabriques sont presque ou entièrement dépréciées; ce qui réduit encore plus les frais de transformation de ces petites entreprises.

D'autres facteurs ont contribué au maintien d'une multitude de petites entreprises dans le territoire. Mentionnons, en ce qui concerne les coopératives, le fait que ces entreprises offrent des services multiples. L'ensemble des services leur permet de réaliser une sorte d'équilibre financier et économique. Quant aux petites entreprises privées s'occupant de la transformation, elles sont spécialisées; ce sont des entreprises très anciennes. Elles opèrent sans frais fixes élevés.

CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS SUR CETTE PREMIERE PARTIE

- 1- L'aspect géographique du territoire agricole est un des aspects les plus limitatifs à la recommandation d'un projet idéal de transformation du lait.
- 2- Les ressources agricoles dans le territoire forment des zones d'importance variable et disséminées plutôt qu'un ensemble concentré. Trois (3) zones méritent de retenir notre attention: le comté de Rivière-du-Loup et une bande s'étendant jusqu'à la ville de Rimouski. La partie Est de Rimouski, le centre de la vallée de la Matapédia.
- 3- Le nombre de vaches laitières a augmenté dans le territoire au cours de la dernière décennie. Cette augmentation a été en grande partie le résultat de la disparition des chevaux sur les fermes. Par ailleurs, la diminution de vaches attribuable à l'abandon de certaines fermes a été compensée par un accroissement du nombre de vaches dans les bonnes zones agricoles.
- 4- Une forte consolidation des ressources affectées à l'agriculture accompagnée de la spécialisation des entreprises agricoles devraient marquer les dix prochaines années.
- 5- La production agricole de la région peut être accrue par la mise en place de mesures visant à une amélioration du sol, à une meilleure utilisation du capital machinerie et de la main-d'oeuvre.
- 6- Les mesures recommandées par le Bureau d'Aménagement pourraient bien contribuer à mo-

difier la localisation de certaines productions à l'intérieur du territoire en même temps que modifier l'intensité de la production dans certaines zones.

- 7- La plupart des entreprises de transformation actuelles ne peuvent plus répondre aux besoins nouveaux d'une industrie laitière plus spécialisée.
- 8- La réduction des coûts d'assemblage et de transformation peuvent contribuer à accroître les prix payés aux producteurs autant que l'utilisation industrielle des sous-produits de lait.
- 9- L'usine de transformation la plus complète doit être située dans Rivière-du-Loup.
- 10- La présence de nombreuses entreprises déjà en place, le fait que plusieurs producteurs désireront continuer l'écremage sur la ferme, le fait additionnel que le réaménagement du secteur de la transformation du lait doit se faire en grande partie par l'adhésion libre des producteurs à un nouveau type d'entreprise, etc... tous ces facteurs nous justifient de présenter un plan réalisable par étape.

ANNEXE I

Méthode d'enquête des expéditions de lait et crème aux usines.

La nécessité de connaître de façon précise les irrationalités du réseau actuel de ramassage et de transformation du lait, l'étude elle-même des bassins laitiers et de la réorganisation de la transformation du lait exigeait la connaissance exacte d'un certain nombre de données telles que: le volume de lait ou de crème transformé aux usines, la provenance de ce lait ou de cette crème par municipalité, la distribution sur une base mensuelle du volume annuel, le prix payé aux cultivateurs, les produits fabriqués par ces usines.

Du fait qu'il n'existait pas de compilation aussi précise de ces données, nous avons décidé d'aller les recueillir nous-mêmes. Chaque usine de transformation et de pasteurisation de lait a donc été visitée pour obtenir ces données. Les données les plus récentes soit celles de 1963, ont été recueillies.

Un certain nombre de pré-tests nous a permis de construire des fiches standards pouvant être utilisées dans toutes les usines.

La plupart des usines ne tiennent pas de fiche particulière pour chaque patron, et ils ne regroupent pas les patrons par municipalité. Ils ont plutôt une fiche mensuelle sur laquelle sont inscrits le numéro du patron, la quantité de lait ou de crème fournie par chaque patron durant le mois, le volume de gras, et le montant payé

au cultivateur.

La première fiche (fiche No 1) localisait le patron et constituait un dossier annuel complet des renseignements nécessaires et disponibles.

La quantité de lait ou de crème reçue par une usine n'est pas nécessairement égale à la quantité transformée ceci à cause des échanges inter-usines. La seconde fiche nous donne justement ces échanges sur une base mensuelle.

Enfin, il y a une troisième fiche qui nous donne la quantité de produit fini fabriqué par les usines.

FICHE I

ANNEE - 1963

Localité de l'entreprise _____

No. patron _____ Localité du patron _____

	Livres de lait	Livres de crème	Livres de gras	Livres en \$
Janvier	_____	_____	_____	_____
Février	_____	_____	_____	_____
Mars	_____	_____	_____	_____
Avril	_____	_____	_____	_____
Mai	_____	_____	_____	_____
Juin	_____	_____	_____	_____
Juillet	_____	_____	_____	_____
Août	_____	_____	_____	_____
Septembre	_____	_____	_____	_____
Octobre	_____	_____	_____	_____
Novembre	_____	_____	_____	_____
Décembre	_____	_____	_____	_____
TOTAL	_____	_____	_____	_____

FICHE 2

ANNEE - 1963

Localité de l'entreprise _____

Nom de l'usine d'où provient
le lait ou la crème _____

Localité de cette usine _____

	Livre de lait	Livre de crème	Livre de gras	Valeur en \$
Janvier	_____	_____	_____	_____
Février	_____	_____	_____	_____
Mars	_____	_____	_____	_____
Avril	_____	_____	_____	_____
Mai	_____	_____	_____	_____
Juin	_____	_____	_____	_____
Juillet	_____	_____	_____	_____
Août	_____	_____	_____	_____
Septembre	_____	_____	_____	_____
Octobre	_____	_____	_____	_____
Novembre	_____	_____	_____	_____
Décembre	_____	_____	_____	_____
TOTAL	_____	_____	_____	_____

FICHE 3

ANNEE - 1963

Nom de l'usine _____

Localité _____

Produits fabriqués		Quantité
Beurre	lbs.	_____
Fromage	lbs.	_____
Lait concentré		
a) de lait entier	lbs.	_____
b) de lait écrémé	lbs.	_____
Lait & crème vendus nature (en gras)		
a) aux consommateurs (lbs. en gras)		_____
b) à d'autres fabriques (lbs. en gras)		_____
Caséine	lbs.	_____
Divers		_____
_____		_____
_____		_____
_____		_____
_____		_____

ANNEXE II

Zone de concentration laitière

ZONE DE TROIS-PISTOLES

	<u>Municipalités</u>	<u>Quantité de lait</u>
4	Cacouna	5,047,230
6	St-Arsène	6,434,240
18	St-Epiphane	5,733,210
19	St-François de Vigar	886,070
22	St-Hubert	4,437,420
23	St-Cyprien	4,849,590
16	St-Clément	6,357,730
17	St-Paul la Croix	4,059,010
9	Isle Verte	8,548,062
11	St-Eloi	4,700,560
12	Trois Pistoles	9,414,429
14	Ste-Françoise	2,299,840
15	St-Jean de Dieu	9,659,310
24	Ste-Rita	2,119,350
47	Lac des Aigles	2,777,230
46	St-Guy	394,940
45	St-Médard	776,390
43	St-Simon	3,916,203
44	St-Mathieu	4,683,995

ANNEXE II (suite)

	<u>Municipalités</u>	<u>Quantité de lait</u>
49	St-Fabien	9,186,393
50	Bic	5,909,364
52	St-Valérien	4,077,341
2	St-Patrice	4,883,268
20	St-Modeste	2,178,830
21	St-Antonin	3,860,120
		117,190,115
57-62	St-Charles	4,914,977
65	St-Basile	1,317,032
68	St-Isidore	3,388,117
70	St-François	4,018,674
72	St-Jean	1,072,080
73	St-Jacques	4,797,091
74	St-Basile	3,136,467
77	St-Jean d'Arc	2,150,477
81	La Rédemption	2,804,380
102	Grand Pré	1,064,401
104	St-Orville	2,004,371
105	Les Érables	1,122,951

ZONE DE STE-FLAVIE

	<u>Municipalités</u>	<u>Quantité de lait</u>
54	Ste-Odile	3,232,336
55	Ste-Blandine	2,207,728
57	Mont-Lebel	2,349,000
63	St-Marcellin	1,094,870
58	St-Germain	1,800,000
61	Pointe au Père	110,151
62	St-Anaclet	3,984,581
69	St-François Xavier	5,393,248
67-68	St-Gabriel et Fleuve	4,924,999
66	St-Donat	3,247,059
65	Ste-Luce	4,388,117
70	Ste-Flavie	4,038,632
72	St-Jean Baptiste	1,071,000
73	St-Joseph Lepage	2,599,001
74	Ste-Angèle	5,334,567
77	Ste-Jeanne d'Arc	2,166,693
84	La Rédemption	1,904,580
102	Grand Métis	1,066,895
104	St-Octave	2,964,371
105	Les Boules	1,390,993

ZONE DE STE-FLAVIE (suite)

	<u>Municipalités</u>	<u>Quantité de lait</u>
106	Baie des Sables	3,019,725
108	St-Ulric	5,911,932
109	St-Léandre	1,756,625
76	St-Antoine	1,849,028
80	St-Damase	3,093,073
78	St-Moise	1,489,734
		72,389,938

ZONE D'AMQUI

	<u>Municipalités</u>	<u>Quantité de lait</u>
99	Ste-Florence	1,103,454
100	Ste-Marguerite	250,270
97	Causapscal	5,475,575
95	St-Alexandre des Lacs	695,190
94	Lac au Saumon	1,081,119
92	St-Léon le Grand	7,196,382
93	St-Zénon	2,148,669
89	St-Tharcisius	2,479,790
90	Amqui	10,784,550
85	Ste-Irène	1,521,191
88	St-Vianney	825,570
86	Val Brilliant	6,592,728
83	St-Cléophas	1,099,840
81	Sayabec	3,218,404
96	Albertville	2,779,190
		47,251,922

ZONE DE NOTRE-DAME

	<u>Municipalités</u>	<u>Quantité de lait</u>
26	St-Louis	5,247,250
27	Cabano	1,046,000
38	N.-D. Lac	4,392,020
40	Ste-Rose	3,217,330
41	St-Benoit Abbé	2,807,270
42	non organisé	3,000,000
37	St-Eusèbe	3,843,620
32	St-Elzéar	160,640
33	Sully	3,017,220
34	Escourt	299,990
		27,031,340

ANNEXE III

Réceptions de lait par usine.

LAIT TRANSFORME PAR LES USINES

COMTES	COOPERATIVE OU SYNDICAT		ENTREPRISES PRIVEES		Patrons	
	lait	crème	lait	crème	COOP.	ENTR. PRIVEES
<u>TEMISCOUATA</u>						
S.C.A. N. Dame		1,474,121			398	
S.C.A. Sully		463,989			127	
S.C.A. St-Louis		577,637			113	
S.C.A. St-Michel		465,493			168	
S.C.A. Ste-Rose		661,813			192	
TOTAL:		3,643,052			998	
<u>RIVIERE-DU-LOUP</u>						
S.C.A. Isle Verte		1,237,153			207	
S.C.A. Trois-Pisto- les		1,056,573			184	
S.C.A. St-Arsène		643,510			99	
S.C.A. St-Clément		517,521			90	
S.C.A. St-Cyprien		472,859			95	

ANNEXE III (suite)

COMTES	COOPERATIVE OU SYNDICAT	ENTREPRISES PRIVEES	Patrons	
	lait crème	lait crème	COOP.	ENTR. PRIVEES
<u>RIVIERE-DU-LOUP</u>				
S.C.A. St-Epiphanie	549,794		86	
S.C.A. St-Hubert	697,843		151	
S.C.A. St-Jean de Dieu	355,524		290	
S.C.A. St-Modeste	217,883		36	
Crémerie St-Eloi		1,936,024		479
TOTAL:	6,748,660	1,936,024	1238	479

LAIT TRANSFORME PAR LES USINES

COMTES	COOPERATIVE OU SYNDICAT	ENTREPRISES PRIVEES		Patrons		
		lait	crèmes	entreprises	coop.	
		lait	crème	privées		
<u>RIMOUSKI</u>						
S.C.A. Bic		1,821,204			405	
S.C.A. Les Hau- teurs		353,853			70	
S.C.A. St-Ana- clet		354,811			74	
S.C.A. St-Fa- bien		854,339			143	
S.C.A. St-Ga- briel		512,218			129	
S.C.A. St-Si- mon		343,430			57	
S.C.A. Luce- ville	3,952,798				82	
Crémerie Desrosiers			20,774,575	939,546	1163	
Crémerie Deschêne				50,291		
Crémerie Rioux				730,287	199	
TOTAL:	3,952,798	4,230,855	20,774,575	1,720,124	1362	960

LAIT TRANSFORME PAR LES USINES

COMTES	COOPERATIVE OU SYNDICAT	ENTREPRISES lait	PRIVEES crème	Patrons entreprises privées	coop.
	lait	crème			
<u>MATANE</u>					
S.C.A. Matane		485,758			195
S.C.A. St-Luc		131,031			30
Zéphir Chamber- land			391,632	91	
Gérard Tremblay			65,752	26	
Beurrerie St-Ulric			425,853	123	
TOTAL:		616,789	883,237	240	225
<u>MATAPEDIA</u>					
S.C.A. Albertville		270,527			66
S.C.A. Amqui		1,498,865			367
S.C.A. Causapsca		648,422			140
S.C.A. Sayabec		1,218,712			355
S.C.A. St-Jean		800,646			159
S.C.A. St-Tharcisius		145,216			53
Crémerie Unic			318,415	3	
Nicole & Frère Val. Brillant			407,450	74	
TOTAL:		4,582,388	318,415	407,450	77
GRAND TOTAL:	3,952,798	19,821,744	21,092,990	4,946,835	2158
					4561

ANNEXE IV

RIVIERE-DU-LOUP

Lait expédié aux usines

<u>Municipalités</u>	<u>Lait total</u>	<u>Nombre de fermes</u>	<u>Nombre de vaches</u>	<u>Moyenne par ferme</u>
Cacouna	5,047,230	91	1,267	55464
St-Pierre Lamy & Ste-Rita	2,119,350	65	476	32605
Isle Verte	8,548,062	169	2,364	50580
St-Clément	6,357,730	105	1,434	60549
N.-D. Sept Dou- leurs	414,310	25	-	16572
St-Patrice	4,883,268	97	1,241	50342
Trois-Pistoles	9,414,429	151	1,936	62347
St-Arsène	6,434,240	111	1,729	57966
St-Cyprien	4,849,590	94	1,029	51591
St-Eloi	4,700,560	78	1,039	60263
St-Epiphanie	5,733,210	124	1,454	46235
Ste-Françoise	2,299,840	81	815	28393
St-François Vi- ger	886,070	53	414	16718
St-Hubert	4,437,420	131	1,425	33873
St-Jean de Dieu	9,659,310	190	2,023	50838
St-Modeste	2,178,830	63	751	34584
St-Paul Lacroix	4,059,010	93	904	43645
St-Antonin	3,860,120	104	1,060	37116
N.D. Portage	2,100,220	54	593	38892
	87,982,799			

REVENUE BY STATE

REVENUE BY STATE

State	Revenue	Revenue	Revenue	Revenue
Alabama	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Alaska	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Arizona	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Arkansas	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
California	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Colorado	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Connecticut	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Delaware	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
District of Columbia	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Florida	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Georgia	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Hawaii	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Idaho	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Illinois	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Indiana	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Iowa	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Kansas	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Kentucky	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Louisiana	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Maine	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Maryland	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Massachusetts	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Michigan	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Minnesota	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Mississippi	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Missouri	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Montana	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Nebraska	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Nevada	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
New Hampshire	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
New Jersey	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
New Mexico	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
New York	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
North Carolina	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
North Dakota	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Ohio	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Oklahoma	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Oregon	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Pennsylvania	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Rhode Island	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
South Carolina	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
South Dakota	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Tennessee	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Texas	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Utah	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Vermont	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Virginia	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Washington	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
West Virginia	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Wisconsin	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Wyoming	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000

RIMOUSKI

Lait expédié aux usines

<u>Municipalités</u>	<u>Lait total</u>	<u>Nombre de fermes</u>	<u>Nombre de vaches</u>	<u>Moyenne par ferme</u>
Bic	5,909,364	119	1,306	49658
Biencourt	1,469,560	72	370	20410
Esprit-Saint	547,540		200	
Lac Des Aigles	2,777,230	88	565	31559
Luceville	4,388,117	117	1,335	37505
Mont-Joli	1,071,000	17		63000
Pointe-au-Père	110,151	10	44	11015
Sacré-Coeur	2,859,234	52	748	54985
St-Anaclet	3,984,581	108	1,085	36894
St-Angèle	5,334,567	127	1,180	42004
Ste-Blandine	2,207,728	48	458	45994
St-Charles-Garnier	980,960		200	
St-Donat	3,247,059	88	788	36898
St-Eugène	9,186,393	172	2,010	53409
Ste-Flavie	4,038,632	77	906	52449
St-François Xavier	5,393,248	133	1,081	40550
St-Gabriel Fleuve	4,924,999	23	1,041	214130
St-Guy	394,940	34	119	11615
St-Joseph Lepage	2,599,001	51	486	50960
Ste-Luce			-	
St-Marcellin	1,094,870	58	251	18877

RIMOUSKI (suite)

Lait expédié aux usines

<u>Municipalités</u>	<u>Lait total</u>	<u>Nombre de fermes</u>	<u>Nombre de vaches</u>	<u>Moyenne par ferme</u>
St-Mathieu	4,683,995	78	251	18877
St-Médard	776,390	59	955	60051
St-Narcisse	2,930,344	79	194	13159
Ste-Odile	3,232,336	50	567	37092
St-Simon	3,916,203	73	682	64646
Trinité des Monts	1,185,460		300	
St-Valérien	4,077,341	74	833	55099
	82,381,242			

M A T A P E D I A

Production de lait et gras par
Municipalités.

<u>Municipalités</u>	<u>Lait total</u>	<u>Nombre de fermes</u>	<u>Nombre de vaches</u>	<u>Moyenne par ferme</u>
Albertville	2,779,190	88	604	31581
Amqui	10,784,550	230	2,680	46889
Causapscal	5,475,575	130	1,519	42119
Lac au Saumon	1,081,119		756	
Lac Malcom	25,803			
La Rédemption	1,904,580	93	426	20479
Padoue	1,849,028	62	492	29823
Routhierville	37,060		-	
St-Alexandre des Lacs	695,190		-	
St-Cléophas	1,099,840	54	283	20367
St-Damase	3,093,073	92	743	33620
Ste-Florence	1,103,454	30	274	36781
Ste-Irène	1,521,191	80	507	19014
Ste-Jeanne d'Arc	2,166,693	112	591	19345
St-Léon le Grand	7,196,382	151	1,564	47658
Ste-Marguerite	250,270	26	87	9625
St-Moise	1,489,734	120	728	12414
St-Noël	1,268,745			
Ste-Paule	486,020			

M A T A P E D I A (suite)

Production de lait et gras par
Municipalités.

<u>Municipalités</u>	<u>Lait total</u>	<u>Nombre de fermes</u>	<u>Nombre de vaches</u>	<u>Moyenne par ferme</u>
St-Tharcisius	2,479,790	90	655	27553
St-Viannay	825,670	46	282	17947
St-Zénon	2,148,669	73	600	29433
Sayabec	3,218,404	86	603	37423
Val Brillant	6,592,728		1,393	
	59,573,158			

M A T A N E

<u>Municipalités</u>	<u>Production de lait</u>	<u>Nombre de fermes</u>	<u>Nombre de vaches</u>	<u>Moyenne par ferme</u>
Baie des Sables	3,019,725	83	756	36382
Capucins	314,240	27	93	11638
Grand Détour	931,383	-	-	-
Grand Métis	1,066,895	48	419	22226
Grosses Roches	211,218	15	41	14081
L'Anse à la Croix	15,670	-	-	-
Les Boules	1,390,993	43	370	32348
Les Méchins	232,080	35	109	6630
Matane et Matane sur Mer	2,746,915	89	731	30864
Métis Beach	143,987	-	-	-
Petite Matane	2,196,211	55	500	39931
Price	624,275	-	-	-
St-Adelme	1,584,828	102	384	15537
Ste-Félicité	3,097,922	108	700	28684
St-Jean Cherbouurg	417,060	22	83	18957
St-Léandre	1,756,625	73	458	24063
St-Luc	3,418,436	81	699	42202
St-Nil	373,260	-	282	-
St-Octave de Métis	2,964,371	91	930	32575

TOTAL:

37,034,500

M A T A N E (suite)

<u>Municipalités</u>	<u>Production de lait</u>	<u>Nombre de fermes</u>	<u>Nombre de vaches</u>	<u>Moyenne par ferme</u>
St-René de Gou- pil	769,990		282	
St-Thomas de Cherbourg	37,690	51	69	739
St-Ulric	5,911,932	98	1181	60325
 TOTAL:	 33,225,706			

T E M I S C O U A T A

Lait expédié aux usines

<u>Municipalités</u>	<u>Total lait</u>	<u>Nombre de fermes</u>	<u>Nombre de vaches</u>	<u>Moyenne par ferme</u>
St-Mathias de Cabano	1,046,000	63	338	16603
Escourt	295,990	22	103	13454
Lac Sauvage	1,062,940			
Le Jeune	1,779,100			
Notre-Dame du Lac	4,392,020	122	1128	36000
Rivière-Bleue	292,870	90	558	3254
St-Benoît Abbé	2,807,270	109	540	25754
St-Elzéar	160,640	116	344	1384
St-Emile Auclair	2,150,920	86	576	25010
St-Eusèbe (résurrection)	3,843,620	137	886	28055
St-Honoré	1,852,780	84	511	22056
St-Jean de la Londe	842,130		855	
St-Just	1,839,540			
St-Louis du Ha! Ha!	5,247,250	115	1157	45628
St-Michel de Squatleck	3,186,880	108	873	29508
Ste-Rose du Dégelée	3,217,330	87	684	36980
St-David Escourt (Sully)	3,017,220	82	725	36795
TOTAL:	37,034,500			

ANNEXE V

Deux usines, dont l'une située à Rivière-du-Loup et l'autre à St-Alexandre de Kamouraska ont été omises lors du recensement par le Bureau d'Aménagement. Nous avons corrigé les données par municipalité dans Rivière-du-Loup et Témiscouata en prenant la moyenne de production par vache calculée à partir des données du Bureau provincial de la Statistique.

ANNEXE 7

Deux autres, dont l'une est à 22.
villes de la région de l'ouest à 22.
nouveau ont été créés lors de l'extension par
le Bureau d'Aménagement. Une autre devrait être
donnée par un autre dans l'ouest de la région de
l'extension en prenant la mesure de l'extension
par une autre à partir des données de la
zone protégée de la région.

PARTIE II

Les faits se rapportant:

- 1- à la production laitière
canadienne
- 2- à l'utilisation du lait
- 3- à l'offre et à la demande
des produits laitiers
- 4- aux prix des produits
laitiers.

Chapitre IV

Production laitière, utilisation, offre et demande canadienne de produits laitiers

Introduction.

Dans la présente partie l'étude de la consommation et des prix des produits laitiers sera abordée d'un double point de vue: Premièrement, cette étude devrait nous fournir une indication quant aux produits laitiers qui devraient être fabriqués dans la région; en deuxième lieu, quel type d'usine doit être utilisé pour transformer le lait?

Notre première préoccupation est donc de connaître les tendances du marché pour les différents produits laitiers. Notre deuxième préoccupation est de connaître les variations des prix des produits laitiers. C'est cette dernière qui retiendra particulièrement notre attention puisque c'est celle-ci qui nous fournira les éléments de réponse quant au type d'usine à construire. Devront-elles être spécialisées ou diversifiées? Dans quelle mesure y-a-t-il avantages économiques à introduire une certaine flexibilité dans les usines de transformation du lait?

L'étude de marché que nous faisons ici ne vise pas à conduire à des recommandations de réallocation des ressources agricoles de la région à d'autres productions. Nous savons, au point de départ, que la période de 48 à 64 a connu des surplus de production laitière, ce n'est pas là une raison valable pour nous autoriser à recommander une réorientation des ressources agri-

coles dans un territoire donné. Toute réallocation des ressources agricoles dans une région est faite en fonction de ses avantages comparatifs par rapport aux autres régions qui forment l'ensemble du territoire agricole au Canada. En deuxième lieu, elle doit tenir compte des possibilités de marché pour les autres productions. Nous ne croyons pas qu'il soit de notre responsabilité d'élargir les cadres de notre étude pour porter un jugement sur l'allocation actuelle des ressources agricoles dans le territoire.

Le territoire sous étude subira probablement les influences de toute politique de réorientation des ressources agricoles qu'elle soit suggérée par le Bureau d'aménagement ou tout autre organisme. Nous croyons qu'au cours des dix prochaines années la production laitière dans le territoire restera importante. Cette prétention repose sur deux grands postulats:

- 1- Il existe certaines contraintes à toute réallocation des ressources agricoles, surtout en courte période. Les principales sont les suivantes:
 - a) Les vocations possibles du sol et du climat dans une région donnée ne sont pas illimitées.
 - b) Les changements de structure de l'entreprise agricole ne sont pas toujours possibles en courte période.
 - c) Les entrepreneurs n'ont pas toujours les aptitudes et le goût pour réussir ou pour se lancer dans de nouvelles productions.
 - d) Dans la mesure où une politique de réalisation des ressources se situe à l'échelle nationale, l'équilibre tend à se rétablir entre les diverses productions comme résultat du transfert des ressources agricoles d'une production à l'autre.

- 2- Les mesures préconisées par le Bureau d'aménagement affecteront l'ensemble des ressources agricoles du territoire. Toute mesure d'égouttement, de consolidation, de financement ou de réorganisation des exploitations contribuera à un accroissement de productivité de toutes les ressources engagées dans l'industrie agricole. Les effets du transfert de certaines ressources en dehors de l'agriculture ou à des productions agricoles autres que celle du lait seront atténués dans une certaine mesure par l'accroissement de productivité des ressources restées dans cette production.

Toutefois, malgré ces postulats quant à la production laitière au cours des prochaines années nos recommandations seront très prudentes.

A- Définition du marché des produits laitiers.

L'étude que nous faisons ici dépasse largement le marché compris dans le territoire sous étude. De fait, on peut classer en deux grands marchés les produits laitiers: Le marché du lait nature et le marché des produits laitiers transformés.

Le lait nature est en grande partie consommé dans la région de production ou dans une région connexe. Les produits laitiers transformés entrent dans le commerce interprovincial et extérieur. Nous croyons donc que le marché des produits laitiers pour le territoire sous étude est à l'échelle canadienne et internationale. Dans la mesure du possible, la production laitière de la région doit être écoulee dans les zones de consommation les plus près. C'est là un aspect important à considérer au niveau de l'organisation des entreprises de transformation. Une plus grande diversité de produits laitiers à offrir, un produit de qualité et uniforme, des

facilités d'entreposage adéquates, une centralisation des ventes, voilà autant d'aspects qui ont une répercussion sur l'organisation du secteur de la transformation. Une évaluation du marché local pourra compléter cette deuxième partie de notre rapport. Nous la laissons de côté à ce stade-ci pour éviter de faire peut-être double emploi avec d'autres travaux du bureau d'aménagement.

B- Production laitière canadienne.

Au Canada, tel qu'indiqué par le tableau VII, et le graphique I, le nombre de vaches a diminué depuis les dix dernières années. Par contre, au Québec, le début de la dernière décennie a vu croître le cheptel laitier sur les fermes, cette période a été suivie d'une baisse et enfin au cours des dernières années une hausse de bovins laitiers a été constatée.

The purpose of the present study was to determine the effect of the use of the word "and" in the English language. The study was conducted by a group of researchers who were interested in the use of the word "and" in the English language. The study was conducted in a laboratory setting and the results were as follows: The use of the word "and" in the English language was found to be a very common phenomenon. It was found that the word "and" was used in a variety of contexts and that it was used in a way that was consistent with the rules of grammar. The study also found that the use of the word "and" was not limited to the English language but was also found in other languages. The study was conducted in a laboratory setting and the results were as follows: The use of the word "and" in the English language was found to be a very common phenomenon. It was found that the word "and" was used in a variety of contexts and that it was used in a way that was consistent with the rules of grammar. The study also found that the use of the word "and" was not limited to the English language but was also found in other languages.

The study was conducted in a laboratory setting and the results were as follows: The use of the word "and" in the English language was found to be a very common phenomenon. It was found that the word "and" was used in a variety of contexts and that it was used in a way that was consistent with the rules of grammar. The study also found that the use of the word "and" was not limited to the English language but was also found in other languages.

The study was conducted in a laboratory setting and the results were as follows: The use of the word "and" in the English language was found to be a very common phenomenon. It was found that the word "and" was used in a variety of contexts and that it was used in a way that was consistent with the rules of grammar. The study also found that the use of the word "and" was not limited to the English language but was also found in other languages.

Graphique No. 1

Vaches laitières sur les
fermes au 1er juin, au
Québec et au Canada.

Légende: Vaches laitières au Québec ———
" " " Canada ———

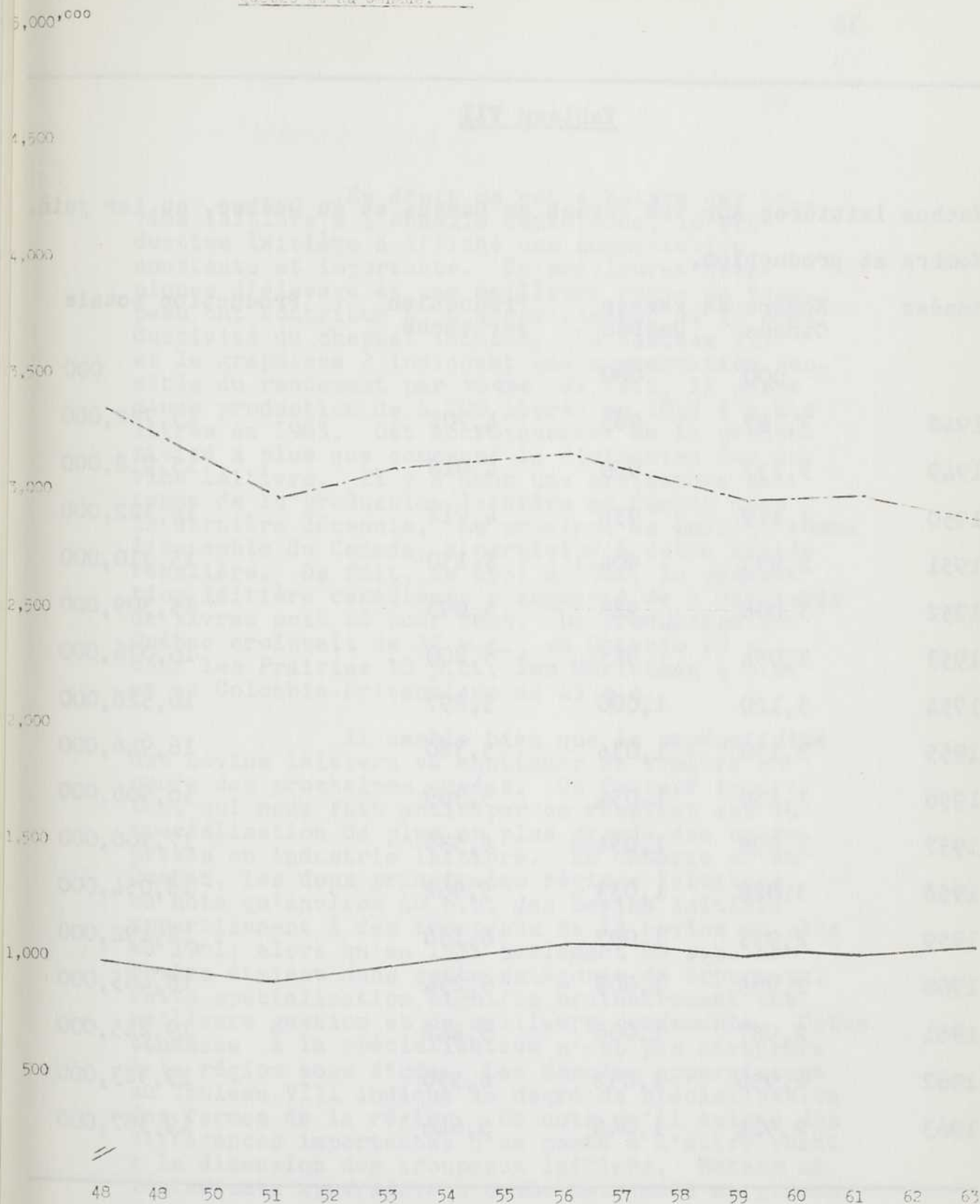


Tableau VII

Vaches laitières sur les fermes au Canada et au Québec, au 1er juin.
Nombre et production.

Années	Nombre de vaches Canada	Québec	Production par vache	Production totale
	000	000		000
1948	3,357	985	4,701	15,782,000
1949	3,237	959	4,918	15,918,000
1950	3,119	936	4,912	15,322,000
1951	2,973	904	5,150	15,310,000
1952	3,006	925	5,093	15,309,000
1953	3,084	965	5,200	16,036,000
1954	3,120	1,000	5,297	16,528,000
1955	3,150	1,035	5,380	16,946,000
1956	3,160	1,054	5,369	16,966,000
1957	3,098	1,054	5,586	17,306,000
1958	3,028	1,033	5,962	18,054,000
1959	2,955	1,007	6,156	18,192,000
1960	2,965	1,009	6,234	18,485,000
1961	2,987	1,006	6,442	19,245,000
1962	2,956	1,032	6,530	19,323,000
1963	2,914	1,048	6,646	19,367,000

En dépit de cette baisse des bovins laitiers à l'échelle canadienne, la production laitière a affiché une augmentation constante et importante. De meilleures techniques d'élevage et une meilleure régie du troupeau ont contribué à un accroissement de la productivité du cheptel laitier. Le tableau VII et le graphique 2 indiquent une augmentation sensible du rendement par vache; de fait, il passe d'une production de 4,700 livres en 1948 à 6,645 livres en 1963. Cet accroissement de la productivité a plus que compensé la diminution des bovins laitiers. Il y a donc une croissance soutenue de la production laitière au Canada dans la dernière décennie. La province de Québec, comme l'ensemble du Canada, a participé à cette montée régulière. De fait, de 1951 à 1962, la production laitière canadienne a augmenté de 4 milliards de livres soit 26 pour cent. La production au Québec croissait de 32 p.c., en Ontario 29 p.c., dans les Prairies 16 p.c., les Maritimes 4 p.c. et en Colombie-Britannique de 45 p.c.

Il semble bien que la productivité des bovins laitiers va continuer de croître au cours des prochaines années. Un facteur important qui nous fait anticiper ce résultat est la spécialisation de plus en plus grande des entreprises en industrie laitière. En Ontario et au Québec, les deux principales régions laitières, on note qu'environ 40 p.c. des bovins laitiers appartiennent à des troupeaux de 13 bovins et plus en 1961; alors qu'en 1951 seulement 20 p.c. des bovins étaient dans cette catégorie de troupeaux. Cette spécialisation signifie ordinairement une meilleure gestion et de meilleurs rendements. Cette tendance à la spécialisation n'est pas étrangère à la région sous étude. Les données apparaissant au Tableau VIII indique le degré de spécialisation des fermes de la région. On note qu'il existe des différences importantes d'un comté à l'autre quant à la dimension des troupeaux laitiers. Matane et Témiscouata apparaissent comme nettement marginaux.

Par ailleurs, Rivière-du-Loup est nettement le plus important des comtés par rapport à la spécialisation des fermes. De plus, l'importance des fermes de 13 vaches et plus apparaît encore plus évidente si on tient compte de l'intensité de ces fermes par rapport au total des fermes. Dans Rivière-du-Loup près de 50 p.c. des fermes ont 13 vaches et plus; dans Rimouski, il y a 27 p.c. des fermes ayant atteint ce niveau; dans la Vallée il y a la même proportion que dans Rimouski. Il convient d'indiquer dès maintenant que 38 p.c. des fermes de la région ayant 13 vaches et plus sont localisées dans Rivière-du-Loup.

TABLEAU VIII

Distribution des fermes par comté selon la grandeur des troupeaux.

Recensement 1961

Fermes gardant des vaches ou génisses pour fins laitières

Comtés	Selon la grandeur du troupeau			
	Total	Moins de 13	13 et plus	13 vaches et plus en % du total
Rivière-du-Loup	1768	929	839	48
Rimouski	2061	1503	558	27
Matane	919	725	194	20
Matapédia	1606	1178	428	27
Témiscouata	1246	1033	213	17
Total	7600	5368	2231	30%

C- Utilisation du lait entier.

On peut classer l'utilisation de la production laitière en trois grandes catégories: consommation sur les fermes, lait nature, lait industriel.

Le tableau IX et le graphique 3 nous donnent les quantités de lait selon leur utilisation. La consommation de lait sur la ferme a diminué régulièrement depuis 1948. Ceci est surtout attribuable à une diminution de la fabrication de beurre domestique.

En 1963, la production totale de 19.3 milliards de livres de lait est utilisée de la façon suivante: 1.9 milliards sur les fermes, 6 milliards en lait nature et 11.4 milliards en produits laitiers. Par ailleurs, le lait industriel (11.4 milliards, était utilisé de la façon indiquée au tableau X: 7.9 milliards à la fabrication du beurre, 1.7 milliards à la fabrication du fromage, 1 milliard est transformé en produit concentré (lait entier évaporé, condensé, en poudre). 0.8 milliard sert à la fabrication de la crème glacée.

Le tableau XI nous présente une répartition procentuelle de l'utilisation du lait. Des 19.3 billions de livres de lait produites en 1963, 31.4 p.c. va à la consommation de lait nature, 10 p.c. est utilisé sur la ferme, 16.3 p.c. sert à la fabrication du fromage, de la crème glacée et des laits concentrés; 42.5 p.c. est transformé en beurre. Le beurre est donc le produit qui utilise la plus grande part de la production laitière destinée à des fins industrielles. Tout facteur qui en influence la demande soit à la hausse soit à la baisse exerce des pressions sur l'ensemble de l'industrie du lait industriel. Une deuxième incidence qui découle de l'importance de cette production c'est le volume total des sous-produits qui restent après que le gras servant à la fabrication du beurre en a été retiré. Certains de ces sous-produits peuvent entrer en compétition avec d'autres produits de lait entier.

Vaches laitières sur les fermes au 1er juin, au Canada et au Québec.

Graphique No. 2

Production par vache.

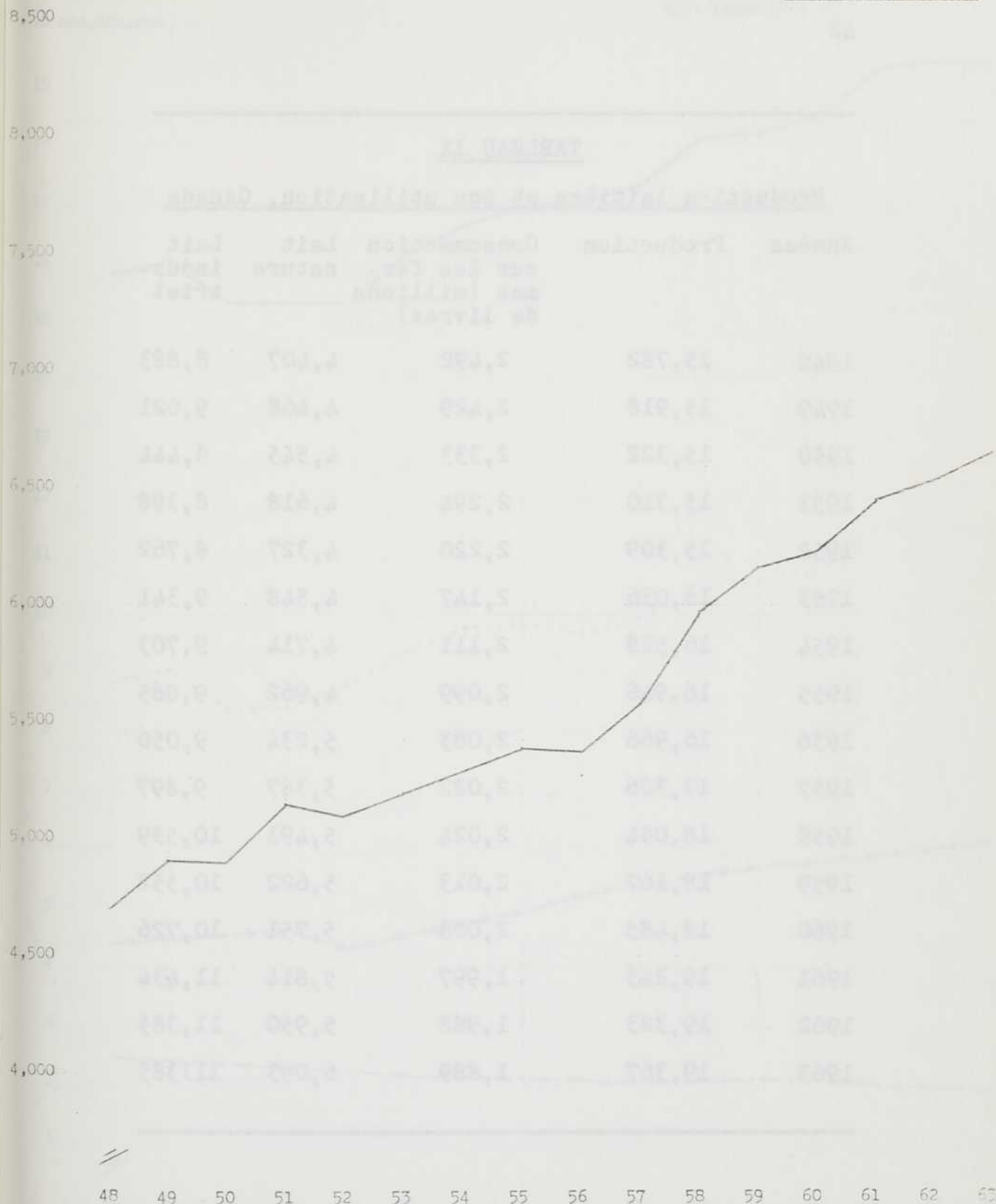


TABLEAU IX

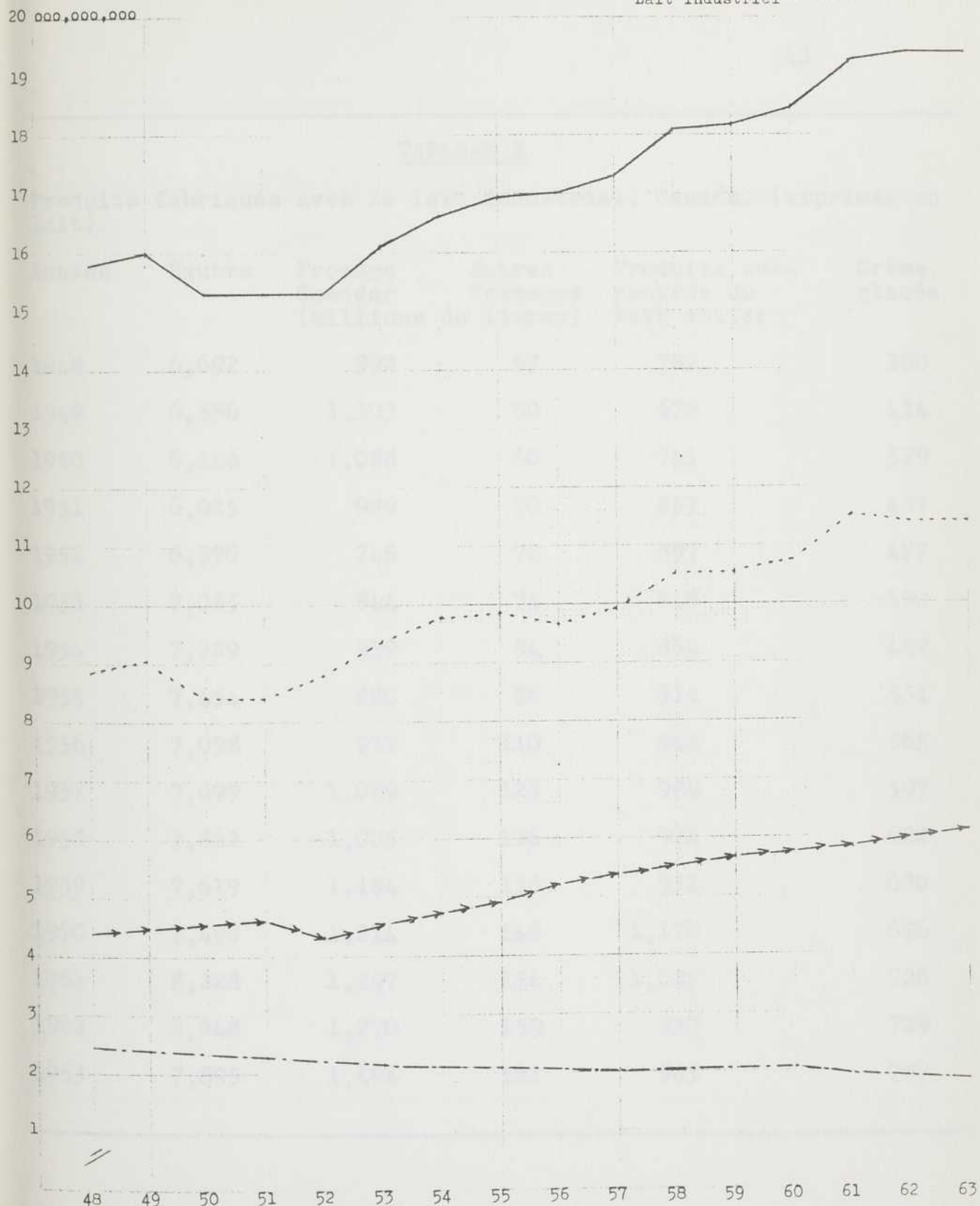
Production laitière et son utilisation, Canada

Années	Production	Consommation sur les fer- mes (millions de livres)	Lait nature	Lait indus- triel
1948	15,782	2,492	4,407	8,883
1949	15,918	2,429	4,468	9,021
1950	15,322	2,333	4,545	8,444
1951	15,310	2,294	4,618	8,398
1952	15,309	2,220	4,327	8,762
1953	16,036	2,147	4,548	9,341
1954	16,528	2,111	4,714	9,703
1955	16,946	2,099	4,962	9,885
1956	16,966	2,083	5,234	9,050
1957	17,306	2,022	5,387	9,897
1958	18,054	2,024	5,491	10,539
1959	18,167	2,013	5,622	10,552
1960	18,485	2,008	5,751	10,726
1961	19,245	1,997	5,814	11,434
1962	19,323	1,988	5,950	11,385
1963	19,367	1,889	6,093	11,385

Graphique No. 3

Production laitière et son utilisation au Canada.

Légende: Production —
Consommation sur les fermes — — — —
Lait nature —>—>—>
Lait industriel - - - - -



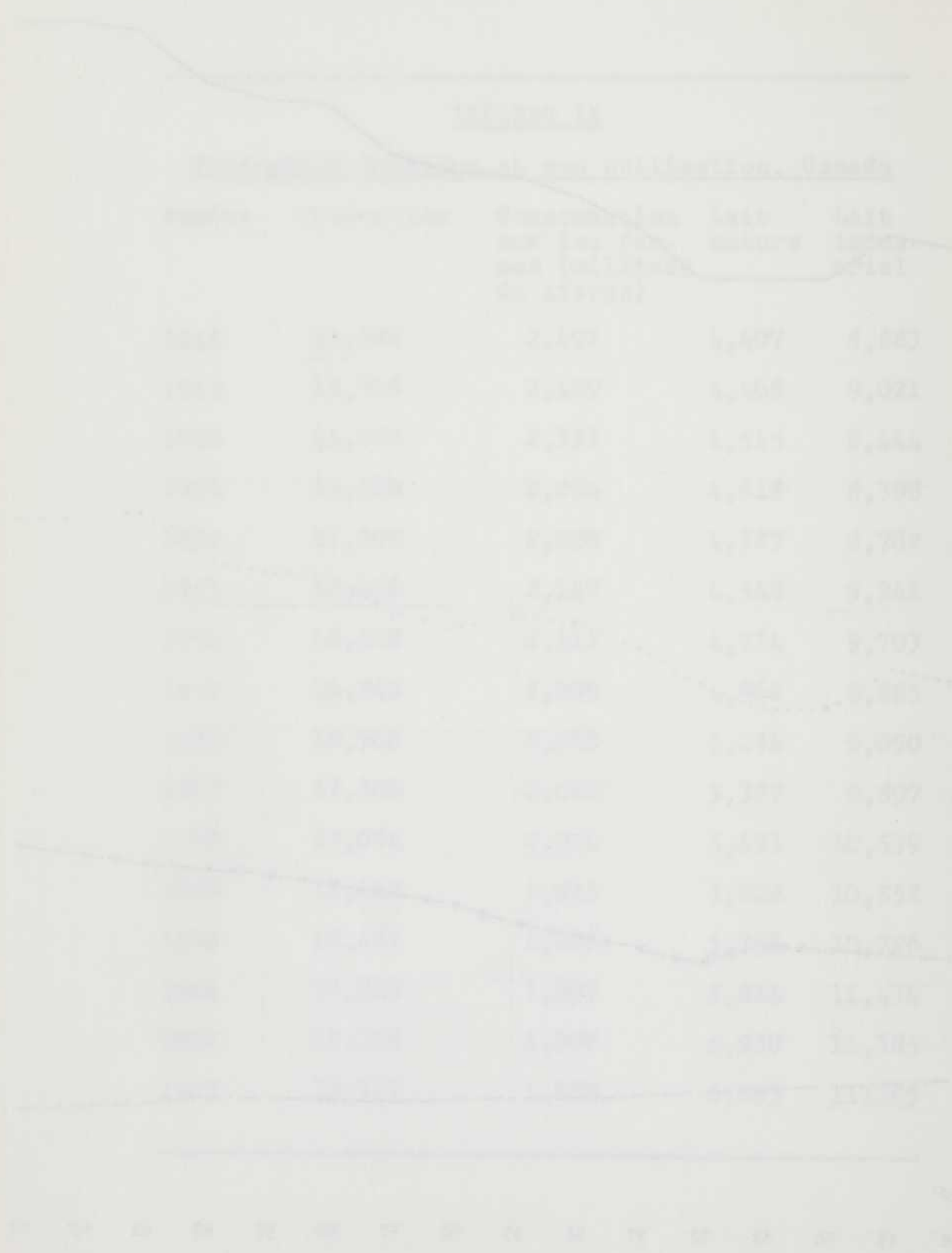


TABLEAU X

Produits fabriqués avec le lait industriel, Canada. (exprimés en lait)

Années	Beurre	Fromage Cheddar (millions de livres)	Autres fromages	Produits con- centrés du lait entier	Crème glacée
1948	6,692	992	57	782	360
1949	6,556	1,303	50	678	434
1950	6,126	1,088	60	741	529
1951	6,025	989	70	857	457
1952	6,570	746	72	897	477
1953	7,085	844	74	848	490
1954	7,329	939	84	864	487
1955	7,454	880	86	914	551
1956	7,098	932	110	945	565
1957	7,099	1,089	123	989	597
1958	7,862	1,005	126	924	622
1959	7,619	1,184	138	931	680
1960	7,498	1,214	148	1,170	696
1961	8,228	1,297	154	1,027	728
1962	8,248	1,270	159	937	729
1963	7,895	1,494	181	985	787

TABLEAU XI

Utilisation en pourcentage de la production laitière - lait industriel

Années	Lait nature	Beurre	Fromage	Lait concentré	Crème glacée	Utilisé sur la ferme
1948	27.9	42.4	6.7	4.9	2.3	15.8
1949	28.1	41.2	8.5	4.3	2.7	15.2
1950	29.7	40.0	7.5	4.8	2.8	15.2
1951	30.2	39.3	6.9	5.6	3.0	15.0
1952	28.3	42.9	5.3	5.9	3.1	14.5
1953	28.4	44.2	5.7	5.3	3.0	13.4
1954	28.5	44.3	6.2	5.3	2.9	12.8
1955	29.3	44.10	5.7	5.4	3.2	12.4
1956	30.8	41.8	6.2	5.6	3.3	12.3
1957	31.1	41.0	7.0	5.8	3.4	11.7
1958	30.4	43.5	6.3	5.2	3.4	11.2
1959	30.9	41.9	7.3	5.1	3.7	11.1
1960	31.1	40.6	7.4	6.3	3.8	10.8
1961	30.2	42.8	7.5	6.3	3.8	10.4
1962	30.8	43.7	7.5	4.9	2.8	10.3
1963	31.4	42.5	8.6	5.1	2.6	9.8

D- L'offre des produits laitiers.

1- Produits de lait entier.

Les quantités d'un produit laitier disponibles pour le marché de la consommation au cours d'une année proviennent de trois sources: La production de l'année, les importations et les réserves. L'ensemble de ces quantités représente l'offre d'un produit. Les variations dans les inventaires indiquent la position de l'offre et de la demande.

Beurre

Le tableau XII et le graphique 4 nous permettent de constater que la production de beurre en 1963 s'élevait à 356 millions de livres, soit 24 p.c. de plus qu'en 1951, alors qu'elle était de 286 millions. L'accroissement régulier dans les inventaires est un indice que durant la période l'offre a dépassé la demande. En fin de période, la production et la consommation domestique ont évolué vers une position d'équilibre. On note qu'il n'y a pas d'importation pour ce produit.

INDEX

Page	Subject	Page	Subject
1	Introduction	101	Index
2	Chapter I	102	Index
3	Chapter II	103	Index
4	Chapter III	104	Index
5	Chapter IV	105	Index
6	Chapter V	106	Index
7	Chapter VI	107	Index
8	Chapter VII	108	Index
9	Chapter VIII	109	Index
10	Chapter IX	110	Index
11	Chapter X	111	Index
12	Chapter XI	112	Index
13	Chapter XII	113	Index
14	Chapter XIII	114	Index
15	Chapter XIV	115	Index
16	Chapter XV	116	Index
17	Chapter XVI	117	Index
18	Chapter XVII	118	Index
19	Chapter XVIII	119	Index
20	Chapter XIX	120	Index
21	Chapter XX	121	Index
22	Chapter XXI	122	Index
23	Chapter XXII	123	Index
24	Chapter XXIII	124	Index
25	Chapter XXIV	125	Index
26	Chapter XXV	126	Index
27	Chapter XXVI	127	Index
28	Chapter XXVII	128	Index
29	Chapter XXVIII	129	Index
30	Chapter XXIX	130	Index
31	Chapter XXX	131	Index
32	Chapter XXXI	132	Index
33	Chapter XXXII	133	Index
34	Chapter XXXIII	134	Index
35	Chapter XXXIV	135	Index
36	Chapter XXXV	136	Index
37	Chapter XXXVI	137	Index
38	Chapter XXXVII	138	Index
39	Chapter XXXVIII	139	Index
40	Chapter XXXIX	140	Index
41	Chapter XL	141	Index
42	Chapter XLI	142	Index
43	Chapter XLII	143	Index
44	Chapter XLIII	144	Index
45	Chapter XLIV	145	Index
46	Chapter XLV	146	Index
47	Chapter XLVI	147	Index
48	Chapter XLVII	148	Index
49	Chapter XLVIII	149	Index
50	Chapter XLIX	150	Index
51	Chapter L	151	Index
52	Chapter LI	152	Index
53	Chapter LII	153	Index
54	Chapter LIII	154	Index
55	Chapter LIV	155	Index
56	Chapter LV	156	Index
57	Chapter LVI	157	Index
58	Chapter LVII	158	Index
59	Chapter LVIII	159	Index
60	Chapter LIX	160	Index
61	Chapter LX	161	Index
62	Chapter LXI	162	Index
63	Chapter LXII	163	Index
64	Chapter LXIII	164	Index
65	Chapter LXIV	165	Index
66	Chapter LXV	166	Index
67	Chapter LXVI	167	Index
68	Chapter LXVII	168	Index
69	Chapter LXVIII	169	Index
70	Chapter LXIX	170	Index
71	Chapter LXX	171	Index
72	Chapter LXXI	172	Index
73	Chapter LXXII	173	Index
74	Chapter LXXIII	174	Index
75	Chapter LXXIV	175	Index
76	Chapter LXXV	176	Index
77	Chapter LXXVI	177	Index
78	Chapter LXXVII	178	Index
79	Chapter LXXVIII	179	Index
80	Chapter LXXIX	180	Index
81	Chapter LXXX	181	Index
82	Chapter LXXXI	182	Index
83	Chapter LXXXII	183	Index
84	Chapter LXXXIII	184	Index
85	Chapter LXXXIV	185	Index
86	Chapter LXXXV	186	Index
87	Chapter LXXXVI	187	Index
88	Chapter LXXXVII	188	Index
89	Chapter LXXXVIII	189	Index
90	Chapter LXXXIX	190	Index
91	Chapter LXXXX	191	Index
92	Chapter LXXXXI	192	Index
93	Chapter LXXXXII	193	Index
94	Chapter LXXXXIII	194	Index
95	Chapter LXXXXIV	195	Index
96	Chapter LXXXXV	196	Index
97	Chapter LXXXXVI	197	Index
98	Chapter LXXXXVII	198	Index
99	Chapter LXXXXVIII	199	Index
100	Chapter LXXXXIX	200	Index

Graphique No. 4

1- Production de beurre.
2- Consommation canadienne.

Légende: Production de beurre ———
Consommation canadienne - - - -

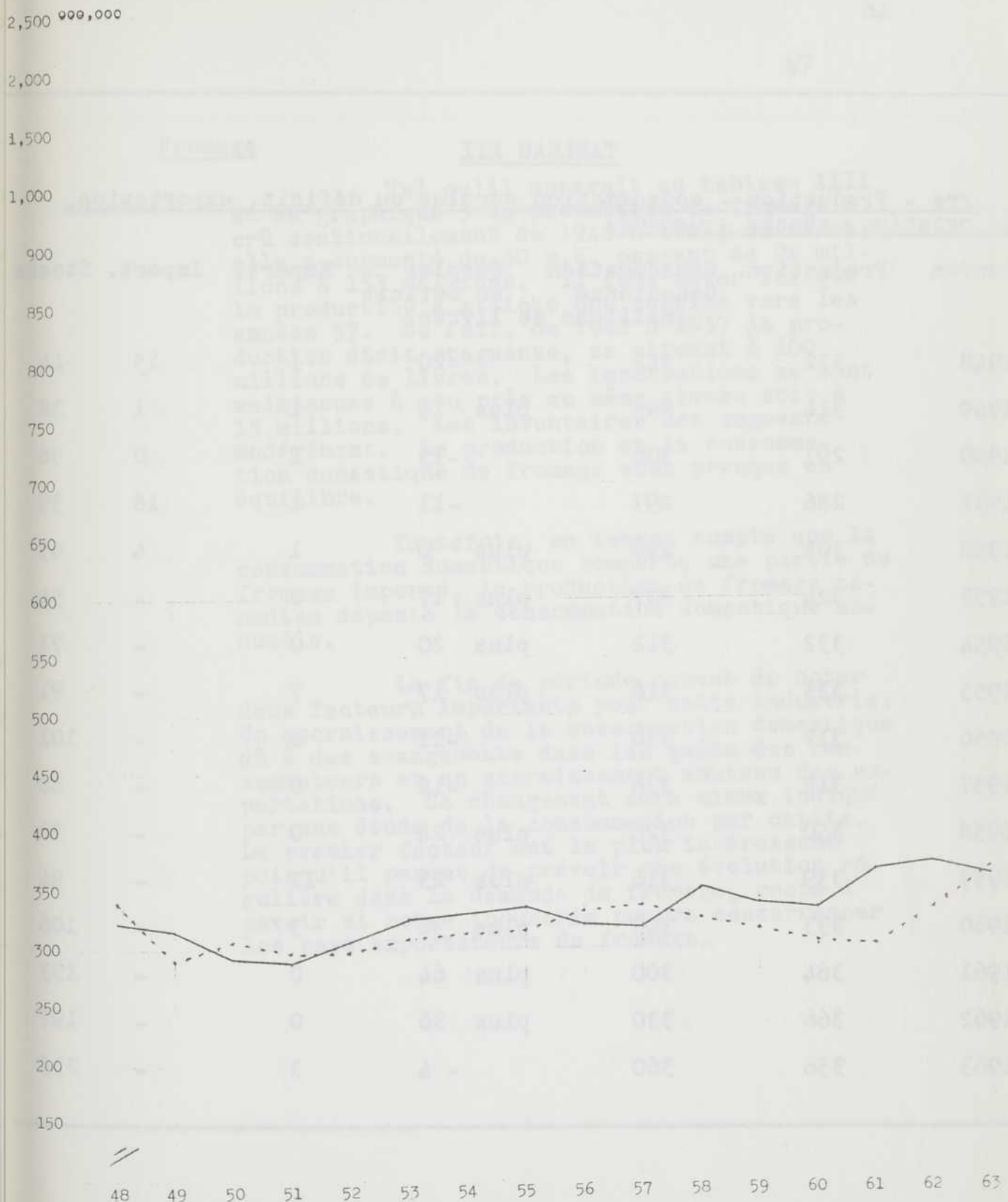


TABLEAU XII

Produire - Production - consommation surplus ou déficit, exportation, importation, stocks - Canada.

Années	Production	Consommation Canadienne (millions de livres)	Surplus ou déficit	Export.	Import.	Stocks
1948	322	342	-20	1	15	44
1949	314	295	plus 19	1	1	38
1950	291	306	-15	2	0	56
1951	286	297	-11	1	18	39
1952	305	299	plus 6	1	4	45
1953	324	307	plus 17	0	-	54
1954	332	312	plus 20	0	-	71
1955	335	318	plus 17	7	-	91
1956	319	330	-11	2	-	101
1957	318	336	-18	0	-	88
1958	350	326	plus 24	0	-	70
1959	339	316	plus 23	11	-	94
1960	333	303	plus 30	3	-	106
1961	364	300	plus 64	0	-	133
1962	366	330	plus 36	0	-	197
1963	356	360	- 4	3	-	238

Fromage

Tel qu'il apparaît au tableau XIII et au graphique 5 la production de fromage a crû continuellement de 1948 à 1963; en effet, elle a augmenté de 50 p.c. passant de 94 millions à 153 millions. Il faut noter ici que la production a affiché une reprise vers les années 57. De fait, de 1948 à 1957 la production était stagnante, se situant à 100 millions de livres. Les importations se sont maintenues à peu près au même niveau soit à 15 millions. Les inventaires ont augmenté modérément. La production et la consommation domestique de fromage sont presque en équilibre.

Toutefois, en tenant compte que la consommation domestique comporte une partie de fromage importé, la production de fromage canadien dépasse la consommation domestique annuelle.

La fin de période permet de noter deux facteurs importants pour cette industrie: Un accroissement de la consommation domestique dû à des changements dans les goûts des consommateurs et un accroissement soutenu des exportations. Ce changement sera mieux indiqué par une étude de la consommation per capita. Le premier facteur est le plus intéressant puisqu'il permet de prévoir une évolution régulière dans la demande de fromage, reste à savoir si notre industrie pourra concurrencer les pays exportateurs de fromage.

TABLEAU XIII

Boisage - Production, consommation canadienne, surplus ou déficit, exportation, importation, stocks - Canada.

Années	Production	Consommation canadienne (millions de livres)	Surplus ou déficit	Export.	Import.	Stocks
1948	94	51	plus 43	40	11	31
1949	121	61	plus 60	53	22	35
1950	103	68	plus 35	63	10	44
1951	94	69	plus 25	30	12	26
1952	73	74	- 1	2	12	33
1953	83	80	plus 3	16	5	42
1954	93	84	plus 9	5	6	34
1955	87	90	- 3	14	13	44
1956	94	89	plus 5	12	9	40
1957	109	98	plus 9	8	9	42
1958	102	102	-----	16	11	54
1959	119	105	plus 14	20	13	49
1960	122	111	plus 11	19	13	56
1961	131	120	plus 11	19	15	61
1962	131	131	-----	27	15	68
1963	153	156	- 3	25	15	50

Graphique No. 5

Fromage: Production et
consommation canadienne.

Légende: Production ———
Consommation canadienne — — —

230 000,000

210

190

170

150

130

110

90

70

50

48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63

La production canadienne

La production canadienne de fromage a augmenté de 1948 à 1963. Elle a été de 92 millions de livres en 1948, de 112 millions en 1949, de 102 millions en 1950, de 93 millions en 1951, de 73 millions en 1952, de 82 millions en 1953, de 92 millions en 1954, de 88 millions en 1955, de 93 millions en 1956, de 108 millions en 1957, de 102 millions en 1958, de 118 millions en 1959, de 122 millions en 1960, de 130 millions en 1961, de 130 millions en 1962, et de 150 millions en 1963.

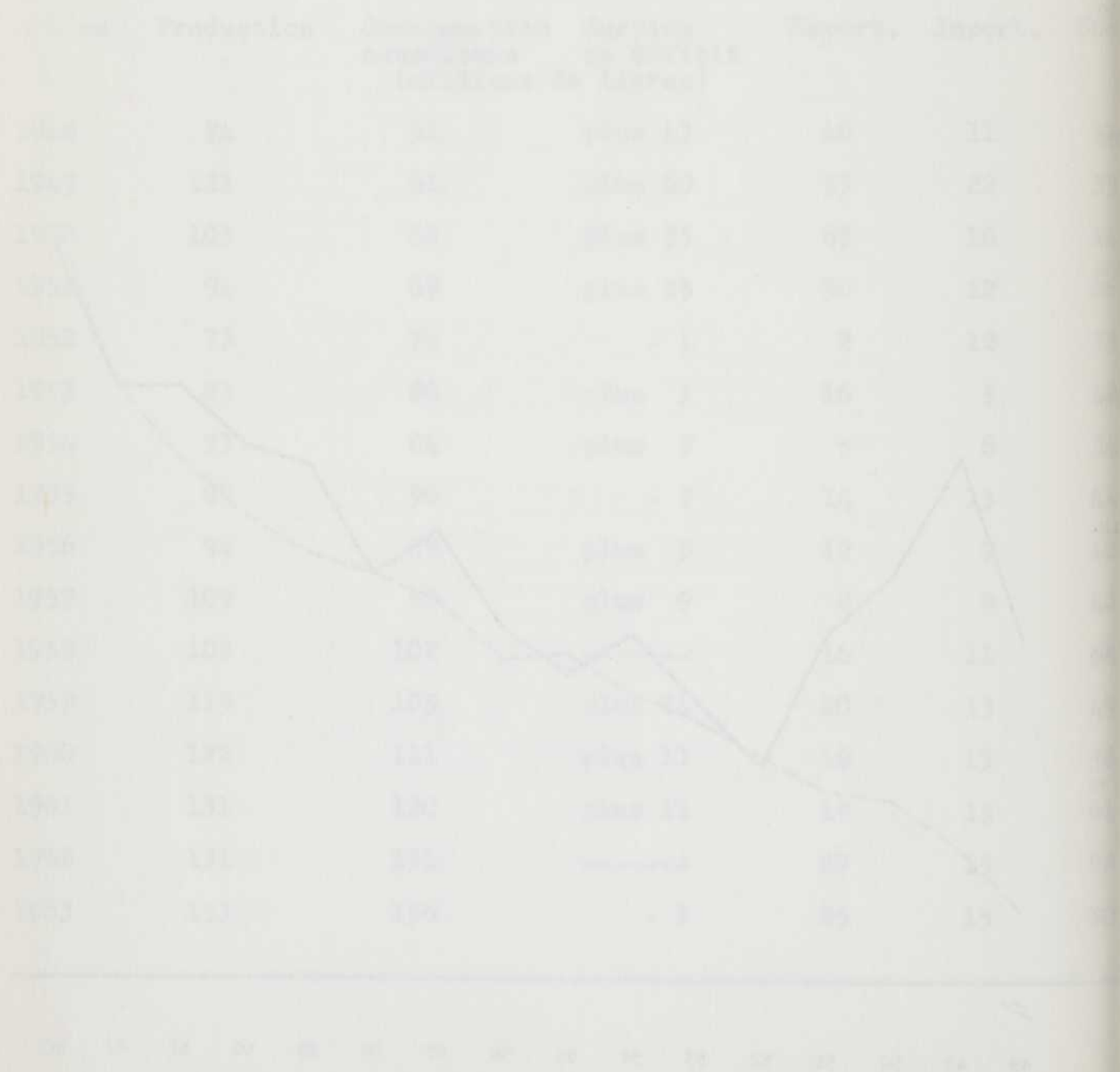
Le tableau IV de la production et de la consommation canadienne de fromage indique que l'offre de lait entier (crème) est restée en dessous de la production nationale de lait entier. Il n'y a eu aucune importation de lait entier pendant la période. Le surplus de la production a été utilisé en partie pour la production de fromage et en partie pour la consommation humaine. Les importations de fromage ont été de 10 millions de livres en 1948, de 12 millions en 1949, de 10 millions en 1950, de 10 millions en 1951, de 10 millions en 1952, de 10 millions en 1953, de 10 millions en 1954, de 10 millions en 1955, de 10 millions en 1956, de 10 millions en 1957, de 10 millions en 1958, de 10 millions en 1959, de 10 millions en 1960, de 10 millions en 1961, de 10 millions en 1962, et de 10 millions en 1963.

Les importations de fromage ont été de 10 millions de livres en 1948, de 12 millions en 1949, de 10 millions en 1950, de 10 millions en 1951, de 10 millions en 1952, de 10 millions en 1953, de 10 millions en 1954, de 10 millions en 1955, de 10 millions en 1956, de 10 millions en 1957, de 10 millions en 1958, de 10 millions en 1959, de 10 millions en 1960, de 10 millions en 1961, de 10 millions en 1962, et de 10 millions en 1963.

La consommation canadienne de fromage a augmenté de 1948 à 1963. Elle a été de 50 millions de livres en 1948, de 60 millions en 1949, de 68 millions en 1950, de 68 millions en 1951, de 72 millions en 1952, de 78 millions en 1953, de 82 millions en 1954, de 88 millions en 1955, de 88 millions en 1956, de 98 millions en 1957, de 102 millions en 1958, de 112 millions en 1959, de 118 millions en 1960, de 128 millions en 1961, de 130 millions en 1962, et de 150 millions en 1963.

1913-1914

Production of Wheat in the United States, 1913-1914



Lait entier concentré

Trois produits laitiers entrent sous cette catégorie: Lait entier évaporé, lait entier en poudre, lait entier condensé.

Le tableau XIV et le graphique 6 indiquent que l'offre de lait entier évaporé est représentée par la production canadienne et les inventaires. Il n'y a eu aucune importation durant la période. On remarque que la production a été stable au cours de la période si situant à 300 millions de livres. Les inventaires varient selon la consommation canadienne.

Les ajustements se font rapidement entre l'offre et la demande probablement parce que cette production est plus monopolistique que les autres productions de produits laitiers..

Le tableau XV et le graphique 7 font ressortir que la production de lait entier en poudre et de lait entier condensé a été stable durant la période 1951 à 1963. La production de lait entier condensé s'est élevée à 20 millions de livres; celle de lait entier condensé à 17 millions. Il y a des variations subites et de courtes durées dans la production de poudre de lait entier, ces variations reflètent certainement les conditions du marché d'exportation. La production semble donc s'ajuster à la demande rapidement.

Le rôle de l'industrie

Le rôle de l'industrie dans l'économie nationale est primordial. Elle constitue le secteur productif principal, capable de générer des richesses et de créer des emplois. Son développement est donc une priorité absolue pour tout pays souhaitant progresser.

En effet, l'industrie permet de transformer les matières premières en produits finis, ajoutant ainsi de la valeur. Elle favorise également l'innovation technologique et l'exportation, contribuant ainsi à la balance des paiements. Sans une industrie dynamique, un pays risque de rester en situation de dépendance économique.

Par conséquent, les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre des politiques incitatives pour soutenir le secteur industriel. Cela peut inclure des subventions, des crédits à taux réduits ou encore des mesures fiscales avantageuses.

En conclusion, l'industrie est le moteur de la croissance économique. Son renforcement est indispensable pour assurer la prospérité et l'autonomie d'un pays. Les décideurs politiques doivent donc agir avec détermination pour favoriser son développement durable.

Graphique No. 6

Lait évaporé: Production et consommation canadienne.

Légende: Production ———
Consommation canadienne - - - -

370 000,000

350

330

310

290

270

250

230

210

190

48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63

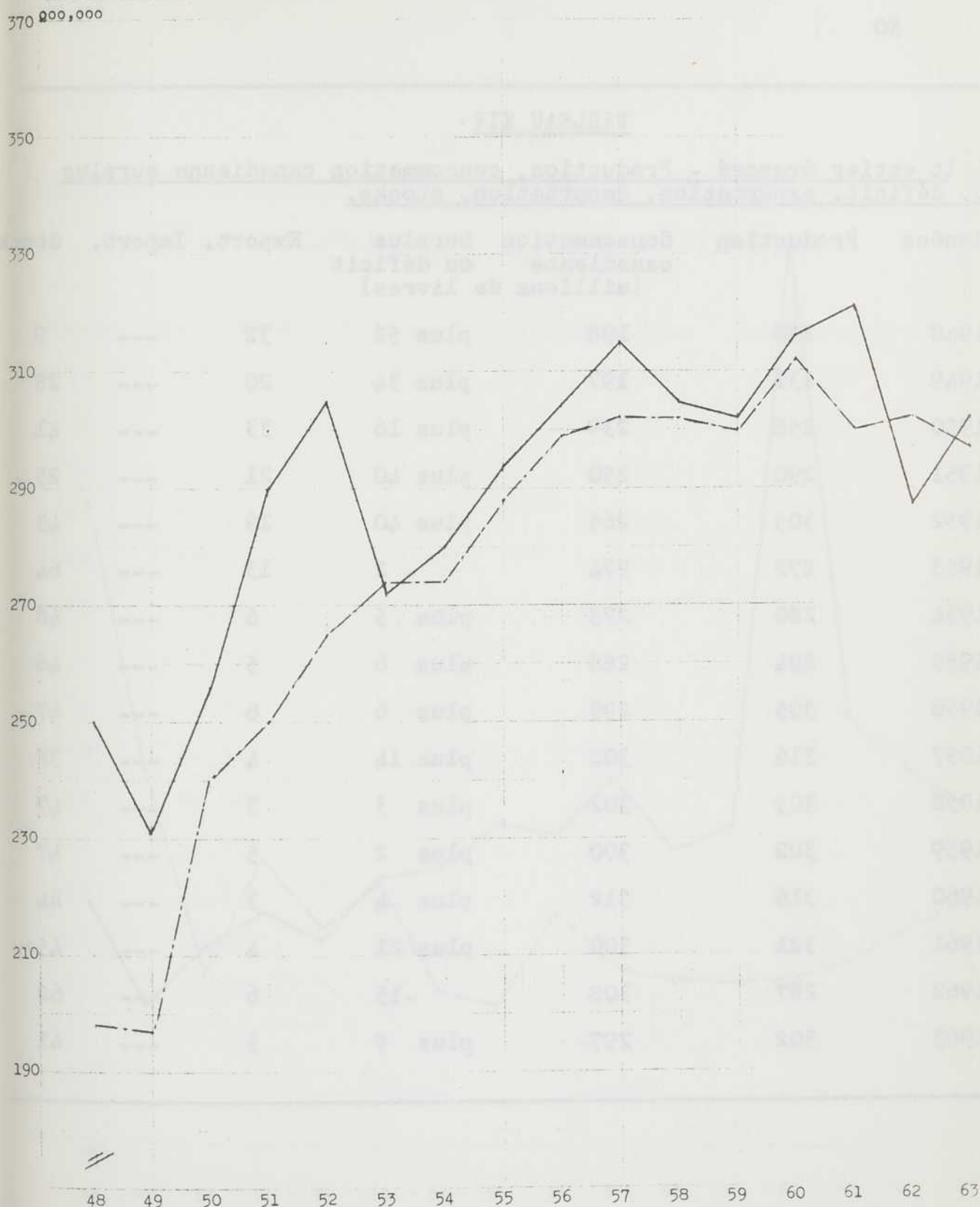


TABLEAU XIV

Le lait entier évaporé - Production, consommation canadienne surplus
ou déficit, exportation, importation, stocks.

Années	Production	Consommation canadienne (millions de livres)	Surplus ou déficit	Export.	Import.	Stock
1948	250	198	plus 52	32	---	9
1949	231	197	plus 34	20	---	28
1950	256	239	plus 16	33	---	41
1951	290	250	plus 40	21	---	25
1952	305	265	plus 40	19	---	43
1953	272	274	- 2	13	---	64
1954	280	275	plus 5	6	---	48
1955	294	288	plus 6	5	---	46
1956	305	299	plus 6	6	---	47
1957	316	302	plus 14	4	---	38
1958	305	302	plus 3	3	---	47
1959	302	300	plus 2	5	---	47
1960	316	312	plus 4	3	---	44
1961	321	300	plus 21	4	---	45
1962	287	302	-15	6	---	62
1963	302	297	plus 5	5	---	41

Graphique No. 7

Lait entier en poudre } Production
 " " condensé }

Légende: Lait entier en poudre ———
 " " condensé - - - - -

55 000,000

TABLEAU II

Lait entier en poudre et condensé - Production, Exportation

Lait entier en poudre Lait entier condensé
 (millions de litres)

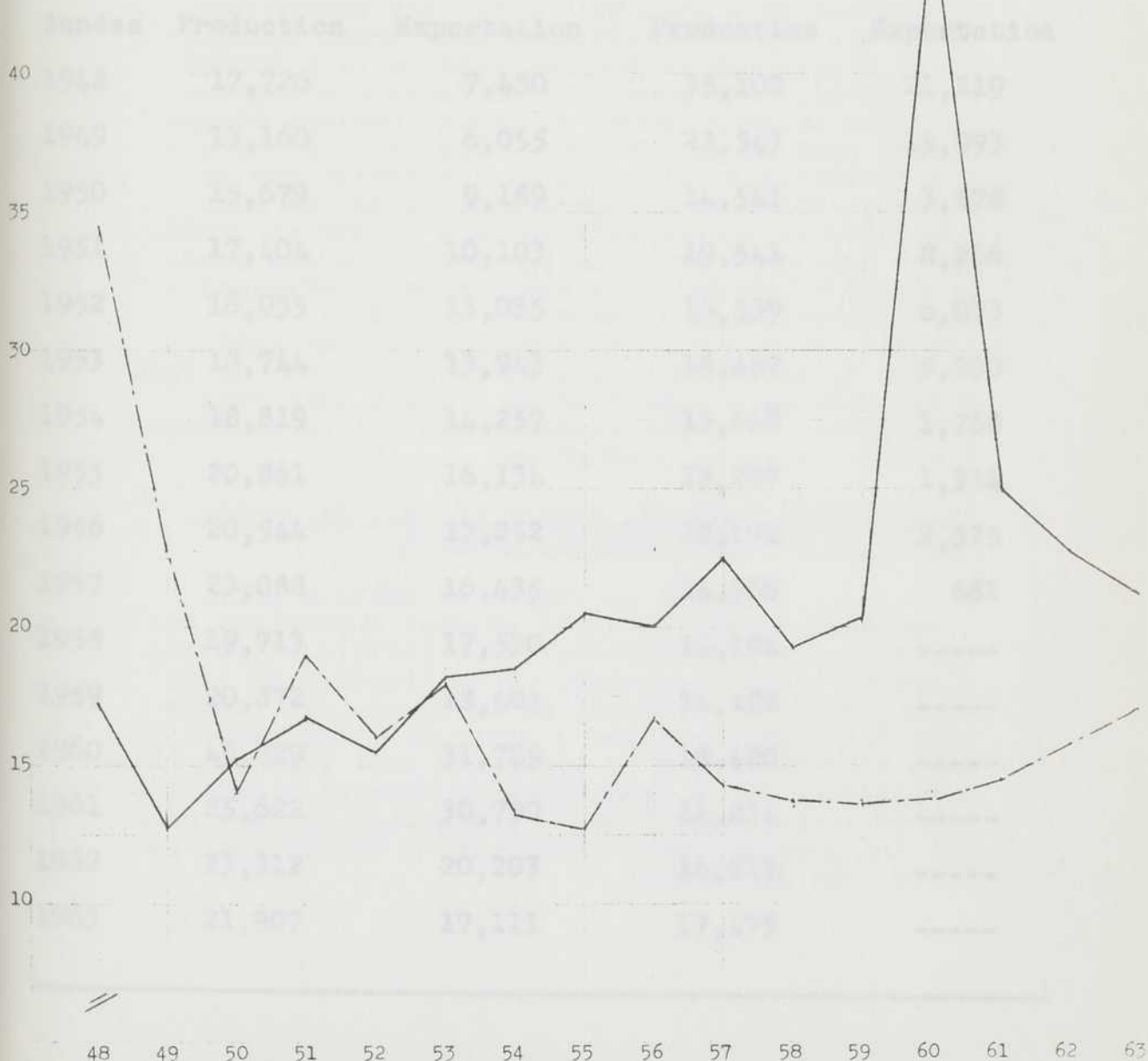


TABLE 127

12. United States - Production - consumption of commodities supplied
by the United States, 1944-1963

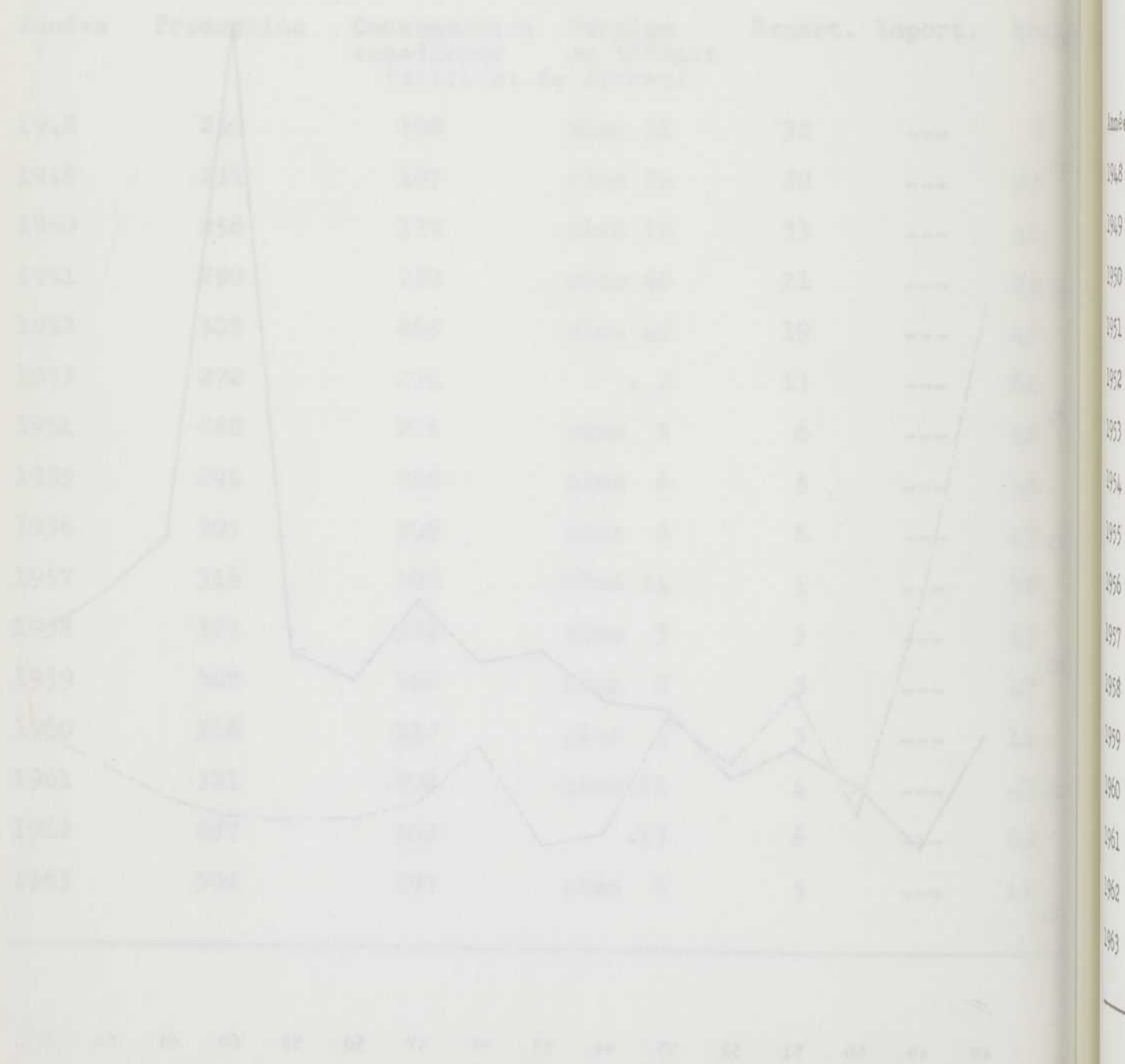


TABLEAU XV

Lait entier en poudre et condensé - Production, exportation.

Années	<u>Lait entier en poudre</u> (millions de		<u>Lait entier condensé</u> livres)	
	Production	Exportation	Production	Exportation
1948	17,726	7,450	35,102	21,219
1949	13,160	6,055	23,543	15,993
1950	15,679	9,189	14,541	3,878
1951	17,404	10,103	19,541	8,266
1952	16,035	13,035	16,539	6,073
1953	18,744	13,943	18,462	5,200
1954	18,819	14,257	13,648	1,768
1955	20,861	16,134	13,237	1,314
1956	20,544	17,252	17,172	2,575
1957	23,088	16,435	14,730	681
1958	19,713	17,530	14,194	-----
1959	20,872	18,401	14,182	-----
1960	45,829	31,729	18,420	-----
1961	25,622	30,790	14,814	-----
1962	23,312	20,203	16,313	-----
1963	21,907	17,111	17,475	-----

2- Les sous-produits du lait.

Poudre de lait écrémé.

La production de lait écrémé en poudre a presque triplé depuis 1948. C'est ce qui ressort du tableau XVI et du graphique 8. L'augmentation de la production de poudre de lait écrémé est largement attribuable au fait d'une diminution de l'utilisation du lait écrémé sur la ferme. La spécialisation des fermes fournit moins d'opportunité pour utiliser le lait écrémé à la ferme. Les nouvelles méthodes d'alimentation des animaux (porcs et veaux) rendent disponibles plus de lait écrémé. Ces deux facteurs ont contribué à l'abandon de l'écémage sur la ferme et favorisé l'organisation d'usines susceptibles de transformer le lait écrémé en différents sous-produits. La production de ces sous-produits n'est pas sans exercer une influence sur l'ensemble de l'industrie laitière. Par exemple, dans quelle mesure la poudre de lait écrémé concurrence-t-elle le lait entier? Il faut noter que les stocks pour ce produit sont très variables. De toute évidence ils ont eu tendance à croître avec la production.

Lait écrémé condensé, poudre de lait de beurre, poudre de LAIT DE FROMAGE, CASEINE.

Tel que le révèle le tableau XVII. L'ensemble de ces produits peuvent apparaître importante pour l'industrie; pris individuellement, plusieurs sont marginaux. L'utilisation du lait de beurre pour fabriquer de la poudre est rendue possible économiquement à cause de l'équipement requis pour fabriquer la poudre de lait écrémé. L'accroissement de la production du fromage s'explique par un accroissement de la production du fromage et par les possibilités techniques de transformer le petit lait de fromage.

Poudre de lait écrémé: Production et consommation canadienne.

Graphique No. 8

Légende: Production ———

Consommation canadienne. - - - - -

220 000,000

210

200

190

180

170

160

150

140

130

120

110

100

90

80

70

60

50

40

30

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63



Pour ce qui est de la caséine elle est un sous-produit du lait écrémé et elle peut être produite concurremment à la poudre de lait selon les prix sur le marché pour ces deux produits ou selon les possibilités techniques d'utiliser le lait écrémé. Une usine qui reçoit un petit volume de lait entier ne peut penser à transformer de façon économique le lait écrémé en poudre; par contre, pour un certain volume, elle peut produire de la caséine. Les facteurs qui concourent à accroître les expéditions de lait entier vers les usines contribuent à accroître la production de caséine.

TABLEAU XVI

Poudre de lait écrémé (Spray et rouleau) - Production, consommation canadienne, surplus ou déficit, exportation, importation, stocks.

Années	Production	Consommation canadienne (millions de livres)	Surplus ou déficit	Export.	Import.	Stocks
1948	64	31	plus 33	29		5
1949	64	37	plus 27	29		7
1950	53	46	plus 7	9		5
1951	52	52	-----	1		2
1952	88	50	plus 38	29		8
1953	82	65	plus 17	23		16
1954	83	71	plus 12	10		10
1955	87	80	plus 7	5		11
1956	79	81	- 2	5	3	13
1957	120	90	plus 30	--	9	7
1958	185	109	plus 76	46		47
1959	176	121	plus 55	110		77
1960	171	122	plus 49	47		21
1961	213	152	plus 61	53		23
1962	192	132	plus 40	35		29
1963	176	153	plus 23	55		53

TABLEAU XVII

Lait écrémé condensé, poudre de lait de beurre, poudre de lait de fromage, caséine. Production.

Production - (millions de livres)

Années	Lait écrémé condensé	Poudre de lait de beurre	Poudre de lait de fromage	Caséine
1948	4	4	2	4
1949	4	5	5	3
1950	4	5	4	4
1951	6	5	7	6
1952	4	6	6	2
1953	4	6	4	4
1954	3	6	5	6
1955	3	6	9	6
1956	4	7	10	7
1957	3	8	13	4
1958	3	8	12	3
1959	3	7	16	4
1960	2	8	11	8
1961	1	9	19	14
1962	1	10	18	22
1963	1	10	30	21

E - La demande globale des produits laitiers.

Introduction.

La demande pour les produits laitiers canadiens est dérivée de plusieurs marchés; chacun de ces marchés a ses propres caractéristiques. Le marché canadien qui consomme toute la gamme des produits laitiers. Le marché d'exportation qui achète des quantités relativement faibles de fromage, de lait évaporé, de poudre de lait entier et écrémé et de caséine. Sans minimiser l'importance de nos marchés d'exportation pour ces produits, nous croyons devoir attacher une attention particulière à la consommation canadienne.

Une étude de la demande globale des produits laitiers nous fournit des renseignements essentiels quand il s'agit de mesurer l'écart entre la production et la consommation. Cette mesure nous indique si l'industrie évolue vers une position d'équilibre de l'offre et de la demande.

Par ailleurs, si on veut expliquer l'équilibre ou le déséquilibre qui existe entre l'offre et la demande, il faut analyser les facteurs qui influencent ces deux fonctions.

Précédemment, il nous a été donné de commenter brièvement les facteurs qui ont influencé l'offre des produits laitiers. Notre étude se décomposait en deux parties: Premièrement, un bref commentaire sur la production laitière au Canada; deuxièmement, une analyse sommaire de l'offre des produits laitiers. A cette occasion, nous avons fait ressortir les changements survenus dans le secteur de la transformation, surtout l'utilisation industrielle des sous-produits laitiers. Quelques commentaires sur la production de différents produits laitiers font partie de cette analyse.

L'étude de la demande totale des produits laitiers doit être abordée de deux façons: Etude de la consommation domestique et du marché d'exportation.

Nous attachons une attention particulière à la consommation domestique puisque c'est le secteur de la demande le plus important et celui sur lequel le gouvernement du Canada peut exercer une influence. La consommation globale domestique des produits laitiers est le résultat de deux composantes: la population et la consommation per capita. Evidemment plusieurs variables exercent une influence sur la consommation per capita.

Tandis que la demande totale des produits laitiers nous est nécessaire pour évaluer la position de l'industrie laitière en général, la consommation per capita nous indique les changements dans les goûts des consommateurs et permet une orientation du secteur de la transformation. Ce dernier aspect doit retenir particulièrement notre attention lorsqu'il s'agit de réorganisation du secteur de la transformation dans un territoire donné. Nous procéderons par une étude de la consommation per capita, pour ensuite passer à l'étude de la demande totale.

1- Consommation per capita.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à une augmentation ou à une diminution de la consommation per capita des produits laitiers. En effet, un des avantages d'utiliser cette mesure c'est que celle-ci présente l'effet net de plusieurs variables qui influencent la demande. Certaines de ces variables ont une influence positive, d'autres négatives. Le niveau des prix, les prix relatifs des produits laitiers, les variations de revenu, l'apparition de substituts des produits laitiers, l'utilisation des sous-produits du lait pour consommation humaine sont autant de variables susceptibles de modifier la consommation per capita des différents produits laitiers.

Nous distinguons au point de départ deux types de substitution qui agissent différemment sur la consommation per capita, et qui affectent inégalement le niveau de consommation globale et les revenus tirés de la production laitière:

a) Substitution de produits laitiers pour d'autres produits.

La margarine est un substitut des produits laitiers, en particulier du beurre. Elle a été la principale cause d'une diminution de la consommation per capita des produits laitiers pris globalement.

b) Substitution des produits laitiers entre eux.

La poudre de lait écrémé ou entier est un substitut du lait entier.

L'apparition de ces deux produits sur le marché a affecté l'industrie laitière au cours de la période, mais de façon inégale. La margarine a eu une influence négative sur le niveau de consommation des produits laitiers. La poudre de lait écrémé a contribué à accroître le revenu des producteurs de lait industriel en utilisant les sous-produits du lait entier.

Par contre, ce produit en se substituant au lait entier a exercé une influence en sens inverse sur les revenus des producteurs de lait nature. Il est difficile de mesurer le résultat net de l'utilisation de ce sous-produit mais on peut souligner que son utilisation a surtout eu une incidence sur des groupes de producteurs différents. Ce produit a pu limiter les ventes des producteurs de lait nature et incidemment leurs revenus; par ailleurs, il a contribué à accroître le revenu des producteurs de lait industriel.

Consommation de lait nature.

Comme le montre le tableau XVIII, il y a eu durant la période 57 à 63 une diminution de la consommation per capita de lait nature d'environ 25 livres. Cette diminution de consommation per capita représente pour l'année 1962 une baisse totale de 450 millions de livres de lait. Une partie de cette diminution est certes attribuable à une substitution du lait entier pour du lait en poudre (écrémé ou pas). Il convient surtout de noter qu'il y a eu un changement considérable dans la composition du lait liquide consommé au Canada. Un relevé du Bureau de la statistique du Canada indique que la consommation de lait à 2 p.c. de gras représente environ 10 p.c. de la consommation du lait liquide (lait entier, lait écrémé à 2 p.c. de gras). Ce fait a une incidence sur l'ensemble de l'industrie laitière, à savoir qu'il libère de plus grandes quantités de gras pour la production de beurre.

La consommation per capita du lait liquide a donc diminué de façon plus sensible que le tableau semble l'indiquer.

Consommation de beurre.

Entre 1951 et 57 la consommation per capita de beurre s'est maintenue à 19 livres. En 1957, le prix de la livre de gras aux producteurs a été haussé; cette hausse s'est traduite par un accroissement des prix aux consommateurs; de 1957 à 61 la consommation par tête diminue à 15.8. Durant cette même période, la consommation de margarine passe de 7.8 à 10.2 par personne. En mai 1962, un subside à la consommation de .12 la livre est introduit, la consommation per capita remonte à 18.5 en 1963.

Fromage.

La consommation per capita de fromage s'est accrue régulièrement depuis 1948; de fait de 4.8 livres per capita qu'elle était en 1948

TABLEAU XVIII

Consommation per capita des produits laitiers.

Années	Tous pro- duits	Lait & crème	Fromage	Lait en- tier éva- poré	Lait écrémé en pou- dre	Beurre	Lait co- entier
Exprimé	en termes de lait						
	entier						
1948	1,151	414	4.84	15.47	2.49	23.83	
1949	1,050	412	5.27	14.80	2.79	19.55	
1950	1,063	412	5.58	17.46	3.41	20.18	.80
1951	1,034	406	5.70	17.86	3.72	19.17	.76
1952	993	373	5.82	18.33	3.51	19.01	.76
1953	999	378	6.17	18.52	4.41	19.25	.86
1954	994	379	6.36	18.05	4.69	19.19	.81
1955	1,004	396	6.62	18.37	5.13	19.21	.76
1956	1,029	405	6.40	18.64	5.08	19.50	.93
1957	1,022	400	6.74	18.23	5.43	19.38	.84
1958	990	396	6.86	17.75	6.43	18.32	.85
1959	966	394	7.00	17.25	6.95	17.38	.83
1960	943	392	7.21	17.65	6.89	16.27	.80
1961	921	385	7.36	16.49	8.38	15.77	.81
1962	958	385	8.07	16.27	7.18	17.21	.87
1963	977	386	8.17	15.67	8.10	18.56	.95

elle s'élève à 8.17 en 1963. La consommation per capita a pratiquement doublé. La concentration urbaine, le changement dans les habitudes de consommation, un fromage de meilleure qualité, etc, sont autant de facteurs qui ont contribué à accroître la consommation per capita.

Lait écrémé en poudre.

On sait que le beurre et le lait écrémé en poudre sont deux produits liés. Tout facteur qui affecte la production de beurre a une incidence sur la production de la poudre de lait écrémé. Dans une certaine mesure la poudre de lait écrémé est un substitut du lait entier. La consommation per capita de poudre de lait écrémé a triplé au cours de la période. Elle est passée de 2.5 livres per capita à 8.1. Cet accroissement peut s'expliquer, en partie, par la substitution du lait écrémé en poudre au lait entier à cause de l'augmentation des prix du lait entier, en partie aussi, par un accroissement de la consommation du lait écrémé par les familles à faible revenu. En effet, on peut considérer que pour plusieurs foyers, le lait écrémé est une source nouvelle de lait maintenant accessible à leur budget. On estime que la consommation de lait écrémé en poudre au foyer est passée de 2.6 millions à 42 millions en 61.

Lait entier évaporé.

La consommation per capita pour ce produit a connu une augmentation au cours des années 51 et 58, depuis elle est revenue au niveau de 1948. La période étant plutôt courte il n'est pas facile de dire si la consommation per capita se stabilisera au niveau actuel.

Crème glacée.

La consommation per capita est passée de 1.97 gallons à 2.48 soit une augmentation de trois livres. Compte tenu de la quantité de lait nécessaire à la fabrication d'un gallon

de crème glacée, tout accroissement de consommation pour ce produit a des répercussions sur l'industrie laitière.

Consommation per capita de tous les produits laitiers exprimés en lait.

Le tableau XVIII fait ressortir qu'il y a une diminution dans la consommation per capita du lait (entier ou transformé). Cette diminution est largement attribuable à un fléchissement de la consommation de beurre. De fait, on peut dire que la substitution de la margarine au beurre a été la principale cause du déséquilibre entre la production et la consommation. Cette brève analyse de la consommation per capita des produits laitiers nous indique qu'il n'y a que trois produits dont la demande per capita s'est accrue: Le fromage, le lait écrémé en poudre, la crème glacée. L'accroissement de la consommation du fromage et de la crème glacée a exercé un effet positif certain sur la consommation du lait; l'accroissement de la consommation du lait écrémé en poudre a exercé une influence sur la demande des autres produits laitiers. Il semble que cette demande de lait écrémé en poudre ait affecté la demande de lait entier liquide et de lait entier évaporé. L'effet de l'accroissement de la consommation per capita de lait écrémé en poudre sur la demande totale du lait est difficilement mesurable.

2- Consommation globale domestique des produits laitiers.

Précédemment nous avons analysé l'évolution de la demande per capita des produits laitiers. Cette analyse nous a permis de déceler l'évolution des préférences des consommateurs.

Dans la présente partie nous étudions la demande globale des produits laitiers, tant sur le marché domestique, qu'extérieur.

Au tableau XIX et au graphique 9 nous présentons une vue synthétique de la production laitière pour consommation humaine et de la Consommation domestique des produits laitiers. Ici, nous voulons évaluer en premier lieu la relation qui existe entre la production et la consommation domestique. Cette méthode vise à mesurer l'écart qui existe entre la production et la consommation canadienne. Cette méthode comporte des inconvénients mais elle a le mérite de tenir compte du fait que les gouvernements canadiens et provinciaux ont plus de latitude pour prendre des mesures exerçant une influence sur la production et la consommation canadienne que sur la demande et l'offre extérieures.

La lecture du tableau nous permet de constater que la population s'est accrue plus rapidement que la production pour consommation humaine. Par ailleurs, la consommation globale canadienne a augmenté moins rapidement que la population. L'effet de l'accroissement plus rapide de la population que de la production n'a donc pas réussi à compenser pour la diminution de la consommation per capita. On constate que les principales variations dans l'écart entre la production et la consommation sont liées avec les variations dans la consommation du beurre. Qu'il suffise de noter que la baisse dans la consommation per capita d'une livre de beurre à l'échelle canadienne libère environ 400 millions de livres de lait pouvant servir à la fabrication d'autres produits laitiers ou pour accroître les inventaires.

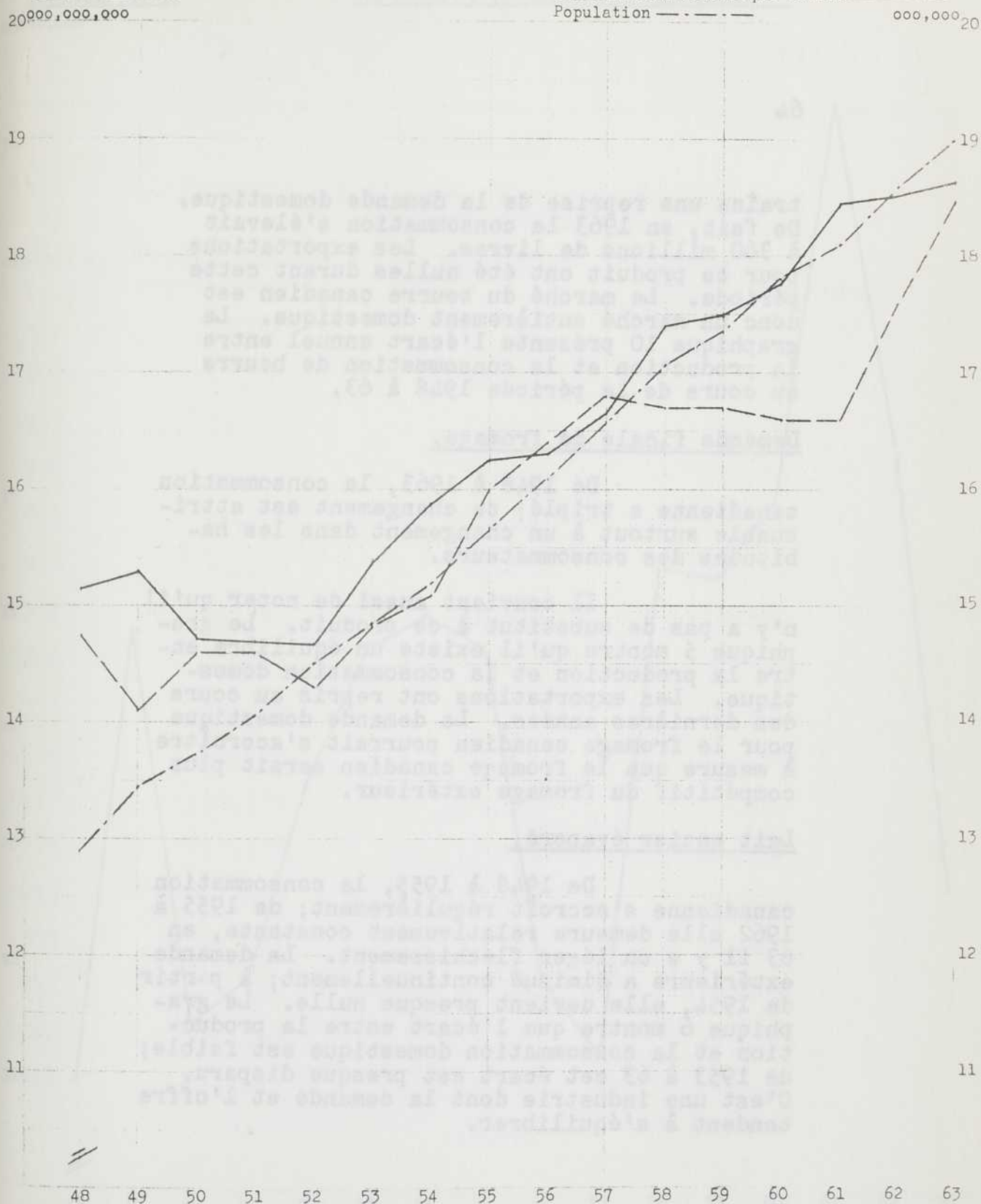
Demande finale de beurre.

La consommation de beurre a varié au cours de la période; mais en dépit de l'accroissement de la population, le niveau de la consommation canadienne était le même en 1961 qu'en 1950 soit 300 millions de livres. En 1962 un encouragement à la consommation fut mis en vigueur par le gouvernement fédéral, ce qui en-

Consommation globale canadienne de tous les produits laitiers.

Graphique No. 9

Légende: Production pour consommation humaine ———
 Consommation domestique totale ———
 Population ———



traîna une reprise de la demande domestique. De fait, en 1963 la consommation s'élevait à 360 millions de livres. Les exportations pour ce produit ont été nulles durant cette période. Le marché du beurre canadien est donc un marché entièrement domestique. Le graphique 10 présente l'écart annuel entre la production et la consommation de beurre au cours de la période 1948 à 63.

Demande finale de fromage.

De 1948 à 1963, la consommation canadienne a triplé; ce changement est attribuable surtout à un changement dans les habitudes des consommateurs.

Il convient aussi de noter qu'il n'y a pas de substitut à ce produit. Le graphique 5 montre qu'il existe un équilibre entre la production et la consommation domestique. Les exportations ont repris au cours des dernières années. La demande domestique pour le fromage canadien pourrait s'accroître à mesure que le fromage canadien serait plus compétitif du fromage extérieur.

Lait entier évaporé.

De 1948 à 1955, la consommation canadienne s'accroît régulièrement; de 1955 à 1962 elle demeure relativement constante, en 63 il y a un léger fléchissement. La demande extérieure a diminué continuellement; à partir de 1954, elle devient presque nulle. Le graphique 6 montre que l'écart entre la production et la consommation domestique est faible; de 1953 à 63 cet écart est presque disparu. C'est une industrie dont la demande et l'offre tendent à s'équilibrer.

Graphique No. 10

Surplus ou déficit de la production du beurre
par rapport à la consommation canadienne.

20 000,000

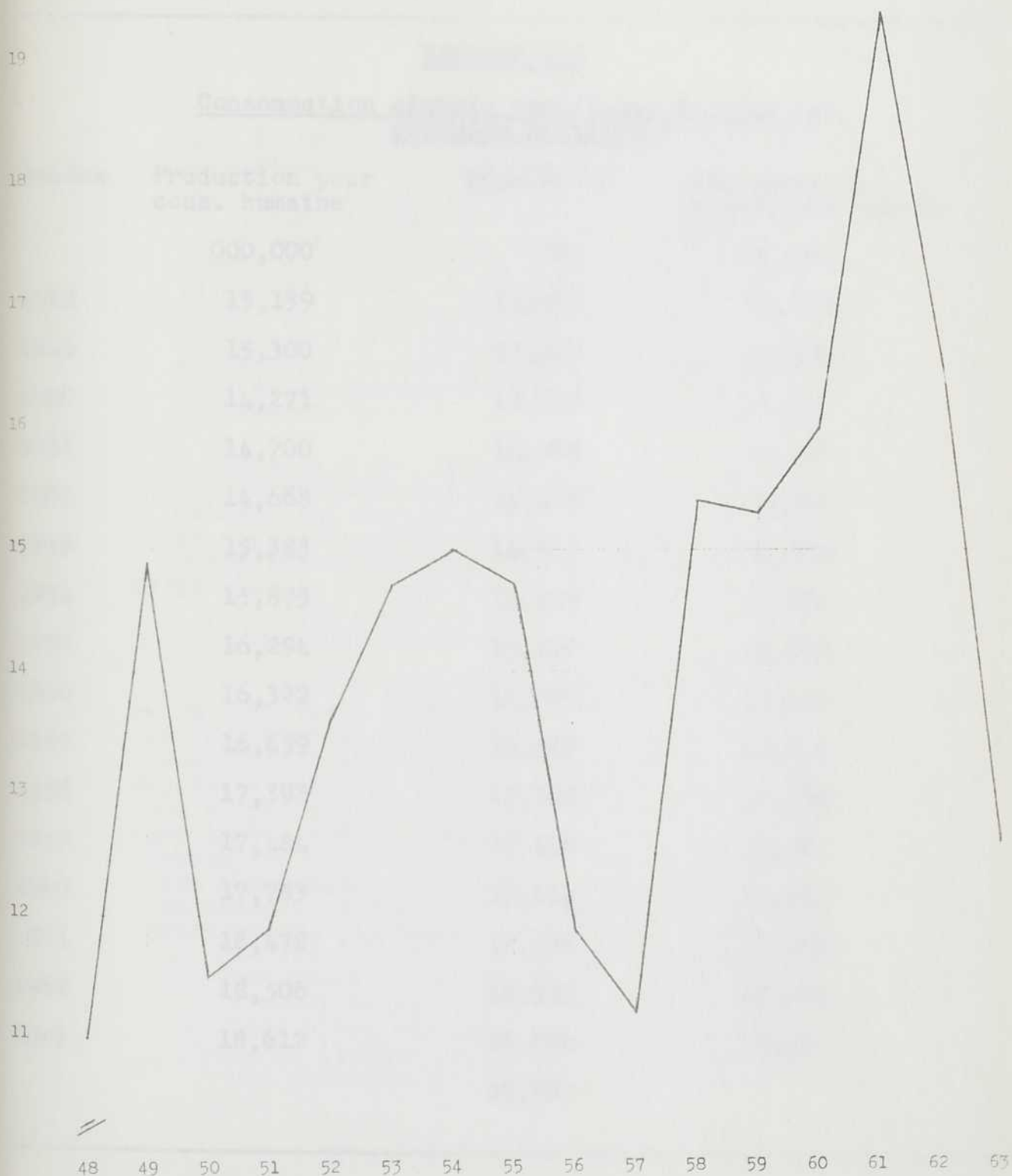


TABLEAU XIX

Consommation globale canadienne de tous les produits laitiers.

Années	Production pour cons. humaine	Population	Consommation domestique totale
	000,000	000	000,000
1948	15,139	12,823	14,759
1949	15,300	13,447	14,100
1950	14,271	13,712	14,600
1951	14,700	14,009	14,600
1952	14,668	14,459	14,300
1953	15,383	14,845	14,800
1954	15,873	15,287	15,200
1955	16,294	15,698	16,000
1956	16,322	16,081	16,400
1957	16,659	16,589	16,800
1958	17,393	17,048	16,700
1959	17,484	17,442	16,700
1960	17,783	17,814	16,600
1961	18,478	18,238	16,600
1962	18,506	18,570	17,600
1963	18,612	18,896	18,461
		19,237	

Lait entier en poudre et condensé.

Les données sur la consommation domestique ne nous étaient pas disponibles. Par contre, on enregistre une diminution de la production de lait entier condensé. On note que la production est deux fois moindre en 1963 qu'en 1948. C'est certes là un indice d'une demande décroissante. La production de poudre de lait entier est demeurée relativement la même au cours de la période. Par ailleurs, on observe une variation brusque en 1959.

Précédemment, on a noté que la consommation per capita a commencé à fléchir en 1961. De fait, en utilisant les données sur la population et la consommation per capita, on note que de 60 à 61 il y eut une baisse globale de 14 millions de livres, cette baisse s'est continuée en 62 et 63.

Lait écrémé en poudre.

La consommation domestique de ce produit a quintuplé durant la période. C'est certes un changement majeur dans la consommation des produits laitiers. Tel que l'indique le graphique 8, au cours de la période la production a continuellement dépassé la consommation domestique; de 1956 à 63, l'écart annuel entre la consommation et la production s'est élargi rapidement. Par contre la demande extérieure a permis d'atténuer les effets d'une production trop rapide.

Lait écrémé condensé, lait de beurre en poudre,
lait de fromage en poudre, caséine.

Nous n'avons pas de données sur la demande domestique pour ces produits. Plusieurs de ces sous-produits servent à l'alimentation du bétail et à la fabrication de produits industriels. Au tableau XX, lorsque nous étudierons les prix des produits et sous-produits laitiers, nous aurons un indice valable de l'intensité de la demande pour les sous-produits mentionnés ci-haut.

CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS.

Position de l'offre et de la demande domestique pour différents produits laitiers.

Lait et crème nature.

1- Il existe toujours un équilibre entre l'offre et la demande du lait et de la crème consommés à l'état nature. Toute mesure qui réduit la consommation de ces produits se traduit par un déplacement de la production laitière vers le secteur de la transformation des produits laitiers.

2- Beurre.

Durant la période 48 à 58 la production et la consommation domestique ont été relativement stables. De 1958 à 63 l'écart entre la production et la consommation s'est élargi. L'accroissement du prix de la livre de gras en 58 s'est traduit par une augmentation des prix du beurre. La

production de beurre s'est accrue par suite de cet encouragement et la consommation du beurre décroissait par suite de la hausse de prix. L'introduction du subside à la consommation en 62 a contribué à rétablir l'équilibre entre la production et la consommation canadienne. Ce qui complique la position de cette production à la fin de 63, ce sont des "stocks" de 238 millions de livres qui représentent 70 p.c. de la consommation totale annuelle au Canada. Des données plus récentes nous indiqueraient probablement que l'offre et la demande finales de ce produit évoluent vers une position d'équilibre.

3- Fromage.

Depuis 1951 la production de fromage s'est équilibrée avec la consommation canadienne. Les "Stocks" se sont accrus de 30 millions de livres, passant de 26 millions en 51 à 58 millions de livres en 63. Au cours des dernières années il y eut une reprise des exportations; par contre, il convient de noter qu'une partie de ces exportations est annulée par des importations de certaines catégories de fromage. Il existe une demande croissante et soutenue pour ce produit.

4- Lait entier évaporé.

De 1951 à 63 il y eut un équilibre entre la production et la consommation. Depuis 1953 nos exportations sont pratiquement nulles pour ce produit. Les "stocks" sont demeurés à peu près constants durant la période s'élevant à 40 millions de livres.

5- Lait entier en poudre et condensé.

Pour le lait en poudre, la production s'est accrue légèrement, sauf en 1960 et 61 où il y eut un accroissement plus important. Ceci est attribuable à des exportations accrues. Pour les années 60 et 61, nos exportations se sont élevées à 30 millions de livres annuellement, soit le double des années précédentes.

Le lait entier condensé.

La production est consommée au Canada.

6- Lait écrémé en poudre.

La production a dépassé la consommation presque durant toute la période. Les exportations sont très variables. Les "stocks" se sont accrues durant les années 58 à 63, mais de façon inégale. Les exportations sont un facteur important dans l'écoulement de ce produit. Au cours des dernières années on a observé que la demande pour la caséine s'affermissait ce qui contribue à diminuer la production de poudre de lait écrémé. Il semble que nous évoluons rapidement vers une position d'équilibre dans ce secteur.

7- On note que l'écart entre la production laitière et la consommation canadienne a commencé à s'élargir sensiblement en 1958 par suite d'un encouragement à la production et d'un frein à la consommation du beurre. L'écart tend à se rétrécir par suite d'un encouragement à la consommation du beurre depuis 1962.

- 8- L'accroissement de la consommation du fromage au Canada et à l'extérieur, un accroissement de l'utilisation du lait écrémé pour la fabrication de la caséine, sont deux facteurs qui peuvent contribuer à réduire les surplus de production. Par ailleurs, aucun effort n'a été fait pour accroître la consommation du lait nature. Des mesures d'encouragement à la consommation du lait entier, une mise en marché plus rationnelle et plus efficace, peuvent contribuer sensiblement à équilibrer la production et la consommation.
- 9- A mon sens, toute mesure d'encouragement à la production, si elle n'est pas accompagnée de mesures susceptibles de stimuler la demande canadienne et extérieure, favorisera le déséquilibre entre l'offre et la demande.
- 10- Les problèmes majeurs, en industrie laitière, de la prochaine décennie se situeront bien plus au niveau de la ferme qu'au niveau de l'industrie laitière. Les fermes devront être plus spécialisées, elles devront adopter de nouvelles techniques de production et de mise en marché.
- 11- L'effet des variations de la demande pour un produit n'affecte pas également la position de l'industrie laitière. Par exemple, une réduction même sensible dans la consommation du lait condensé entier n'affecte pas beaucoup la position de l'industrie; à cause de l'importance mineure que représente ce produit dans l'ensemble des produits laitiers.

12- Du point de vue de l'industrie laitière et de l'industrie de la transformation, toute variation de la consommation d'un produit laitier qui est compensée par une variation en sens inverse d'un autre produit laitier exerce une influence à la marge.

13- Du point de vue des entreprises laitières et des entreprises de transformation, les variations de la demande pour un produit peuvent exercer une influence considérable. Cette influence prendra plus ou moins d'importance selon l'ampleur des variations de la demande et selon le degré de spécialisation de l'entreprise de transformation. Ceci apparaîtra plus évident lorsque nous étudierons les variations de prix.

Chapitre V

LES PRIX DES PRODUITS LAITIERS

INTRODUCTION.

Les données sur les prix des produits laitiers tels qu'ils apparaissent au tableau XX représentent en général les prix moyens négociés au cours d'une année. Toute variation de prix d'une année à l'autre ou d'un mois à l'autre indique un effort entre les vendeurs et les acheteurs pour ajuster l'offre et la demande. Les prix de gros expriment assez fidèlement la demande finale des consommateurs.

La multiplicité des centres de décision en ce qui regarde la transformation, les possibilités de substitution tant entre les produits laitiers eux-mêmes qu'entre des produits externes à cette industrie (margarine), les surplus de production, rendent impossibles un ajustement entre l'offre et la demande sans le mécanisme des prix. Les politiques laitières en plus de viser à une stabilisation et au maintien du revenu à un certain niveau sont un effort pour orienter la transformation du lait vers les produits dont la demande est la plus forte. Comme deuxième préoccupation, elle vise à rendre moins inégale les prix payés aux producteurs de lait industriel selon les utilisations de leur lait.

Toutefois il faut bien retenir qu'une politique en industrie laitière aura comme objectif de favoriser par des mesures incitatives la production des produits lai-

tiers pour lesquels la demande canadienne ou extérieure est la plus forte. Ceci implique de la part du secteur de la transformation des ajustements. Comme ces ajustements sont difficiles et souvent de courte période il s'ensuit que les entreprises de transformation devront être de plus en plus diversifiées pour pouvoir profiter de toutes les opportunités du marché. Sans cette souplesse, il sera difficile aux entreprises de s'assurer un marché d'approvisionnement stable et d'assurer aux producteurs le meilleur prix pour leur lait en même temps qu'un prix relativement stable.

A- Variations annuelles des prix des produits laitiers.

Les prix dont il sera fait mention sont les prix annuels moyens de gros à Montréal: Les subventions ne sont pas incluses dans ces prix. Ils expriment donc la demande réelle du marché; toutefois ils ne sont pas nécessairement un prix d'équilibre entre la consommation et la production. Par exemple, pour le beurre, le prix est obtenu par une politique de contrôle de l'offre.

Nous tenons à mentionner aussi qu'il est fréquent que les prix au gros dépassent les prix de soutien. C'est donc là un autre indice qui doit servir dans l'orientation du secteur de la transformation. En définitive, il y a toujours avantage pour l'entreprise de pouvoir transformer sa matière première en produits dont la demande est la plus forte.

TABLEAU XX

Prix au gros des produits laitiers.

Années	Beurre grade 1 (lbs)	Fromage Cheddar (lbs)	Lait entier éaporé (caisse)	Poudre de lait écré- mé (lbs) (Spray)	Poudre de lait écré- mé (bls (rouleau)	Lait entier en poudre (lbs)
1948	.67	.32	6.30	.15		----
1949	.60	.30	5.85	.13		----
1950	.56	.29	5.85	.13		----
1951	.63	.35	6.64	.17		----
1952	.51	.30	6.52	.16		----
1953	.59	.29	6.00	.12		----
1954	.59	.29	6.00	.10		----
1955	.59	.29	5.83	.12		----
1956	.57	.31	5.78	.13		----
1957	.59	.32	6.12	.18		.393/8
1958	.63	.33	6.20	.16	.12 $\frac{3}{4}$	.40 $\frac{1}{2}$
1959	.63	.36	6.28	.12	.101/8	.393/8
1960	.64	.33	6.40	.10	.08 $\frac{1}{2}$	.38 $\frac{1}{4}$
1961	.63	.33	6.40	.08	.06 $\frac{1}{4}$	.37 $\frac{1}{4}$
1962	.55	.35	6.40	.08	.065/8	.37
1963	.51	.36	6.40	.107/8	.097/8	.37
1964	.51 $\frac{3}{4}$	.37 $\frac{1}{4}$	6.74	.145/8	.13 $\frac{1}{4}$	.37

TABLEAU XX (suite)

Prix gros des produits laitiers

Années	Lait condensé entier 48/15		Poudre de lait de fromage (lbs)	Caséine acide (lbs)	Poudre de lait de beurre (Consommation animale) (lbs)
	oz.	cs.			
1948	9.57		----	----	----
1949	9.60		----	----	----
1950	9.64		----	----	----
1951	10.47		----	----	----
1952	10.60		----	----	----
1953	10.60		----	----	----
1954	10.60		----	----	----
1955	10.60		----	----	----
1956	10.75		----	----	----
1957	11.43		----	----	----
1958	11.93		----	----	----
1959	12.07		----	----	----
1960	12.40		.0518	.237	.076
1961	12.40		.0450	.218	.055
1962	12.40		.040	.203	.060
1963	13.24		.043	.232	.084
1964	15.20		.049	.275	.104

Le beurre.

Les prix au gros ont varié au cours de la période. Pour les années 62 et 63, le subside est versé aux consommateurs ce qui rend les prix non comparables. On a constaté dans la partie précédente que la production et la consommation tendaient de plus en plus à s'équilibrer, ce qui laisse prévoir que les prix pourraient éventuellement redevenir le mécanisme par lequel l'offre et la demande s'équilibrent. Dans ce cas, les prix fluctueraient.

Le fromage.

Les prix fluctuent d'une année à l'autre; même si la demande est à la hausse, les prix ne s'accroissent pas de façon continue.

Lait entier évaporé.

On constate que les prix sont plutôt stables au cours des dernières années. Le nombre d'entreprises qui s'adonnent à cette production est plutôt limité et elles peuvent ajuster leur production à la demande.

Lait écrémé en poudre. (Spray et rouleau).

Les prix pour ce produit sont très variables; les variations sont très prononcées. Les revenus qui en découlent sont variables.

Lait entier en poudre.

Les prix n'étaient disponibles que pour les dernières années. Les prix varient mais ils semblent s'être stabilisés au cours des dernières années.

Lait condensé entier.

Les prix fluctuent d'une période à l'autre. Les variations de prix sont moins fréquentes, quoique prononcées. Il semble que ce produit entre dans le groupe des produits plus spécialisés où un contrôle de l'offre est plus facile.

Poudre de lait de fromage, caséine, et poudre de lait de beurre.

Prix variables pour ces sous-produits.

B- Interprétation du comportement des prix.

Le graphique 11 permet de faire quelques constations sur le comportement des prix:

- Lorsque les prix d'un produit laitier varient à la hausse ou à la baisse, on observe que les prix des autres produits laitiers ont tendance à varier dans le même sens.
- Il existe un décalage entre les pointes de prix. Si on observe le comportement des prix au cours d'une année les prix d'un produit peuvent croître pendant 6 à 8 mois avant que ceux d'un autre produit commencent à croître. C'est là un indice que les ajustements dans la production des produits laitiers ne sont pas automatiques.
- Les prix pour certains produits ont connu une augmentation plus régulière que d'autres.

Même lorsque les prix varient dans le même sens l'ampleur des variations est inégale d'un produit à l'autre.

LAIS-FAIRE ECONOMY

...in the first two years of the war, the economy was in a state of depression. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover.

The first year of the war was a year of depression.

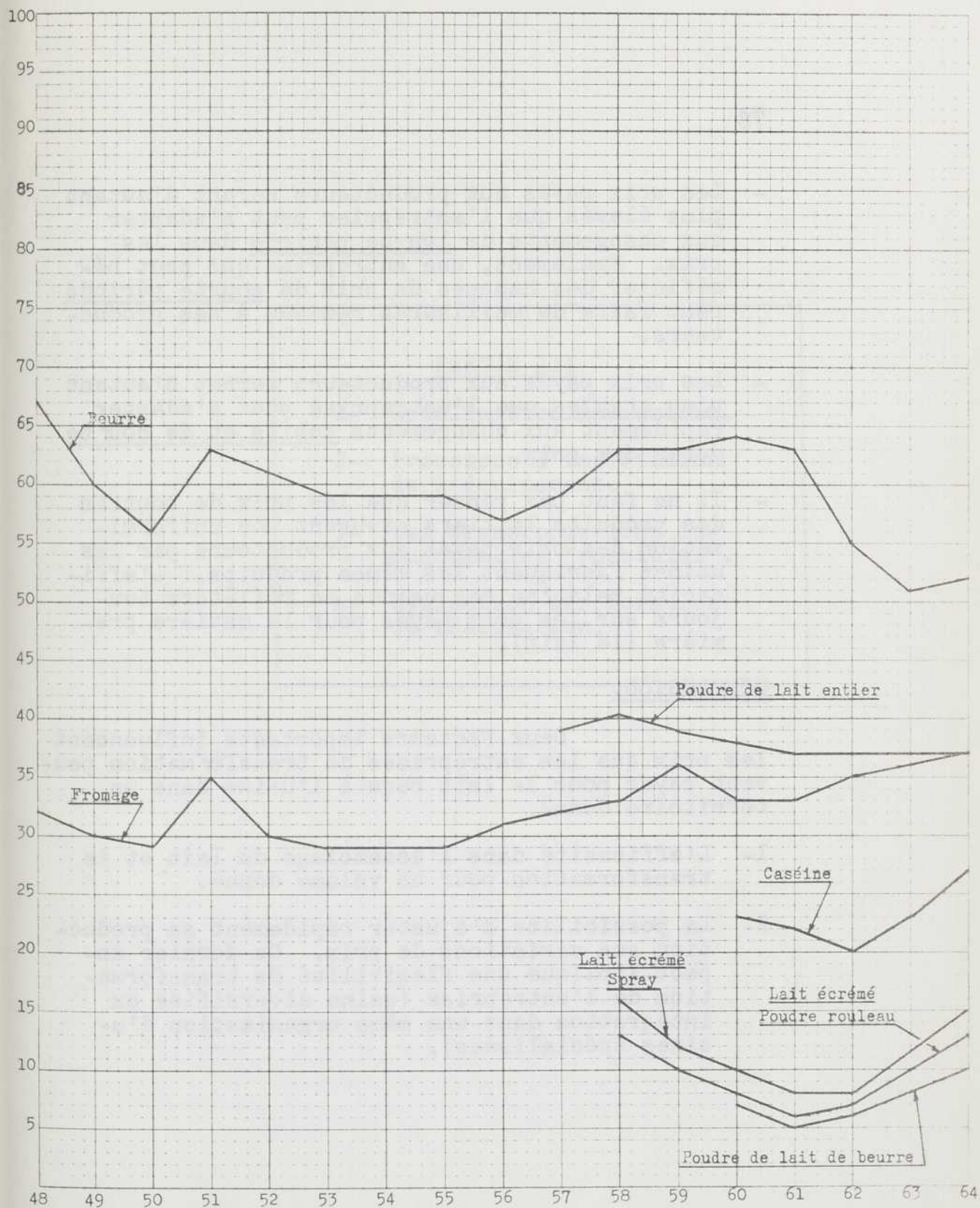
LAIS-FAIRE ECONOMY

The first year of the war was a year of depression. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover.

The first year of the war was a year of depression. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover.

The first year of the war was a year of depression. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover.

The first year of the war was a year of depression. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover. The government had to take measures to control the economy, but it was not until the third year that the economy began to recover.



- Les prix payés aux producteurs seront d'autant plus élevés que l'entreprise peut s'adapter aux changements de longue période dans les prix. Egalement, une entreprise qui peut bénéficier des hausses de prix de courte période peut faire de meilleures remises à ses producteurs.
- Les prix payés aux producteurs seront d'autant plus stables que l'entreprise peut s'adapter rapidement aux changements subits et de courte durée des prix.
- Il ne faut pas penser que les prix de soutien des produits laitiers assurent une uniformisation des prix payés aux producteurs par les usines fabriquant les mêmes produits. L'efficacité relative des usines se reflètera toujours sur les prix payés pour la matière première (le lait).

CONCLUSION.

Deux facteurs importants influencent les prix que les entreprises de transformation peuvent payer pour le lait reçu à l'usine dans un territoire donné.

- 1- L'efficacité dans l'assemblage du lait et la transformation pour un volume donné.
- 2- La possibilité d'ajuster rapidement sa production aux variations de prix. Ce dernier aspect implique une flexibilité de transformation de l'entreprise (usine diversifiée ou intégration dans une même organisation d'usines spécialisées).

PARTIE III

- 1- Localisation des usines.
- 2- Processus d'implantation de l'équipement.
- 3- Les transformations industrielles "possibles".
- 4- Evaluation des formules de réalisation.

CHAPITRE VI

Critères de localisation et d'implantation de l'équipement, description sommaire des possibilités de transformation industrielle du lait, évaluation des formes d'organisation des entreprises susceptibles d'administrer les usines.

INTRODUCTION.

Il est peu probable que du jour au lendemain on puisse obtenir l'appui de tous les intéressés à la réalisation d'un plan idéal de transformation du lait. Dans cette perspective, il est préférable d'élaborer des projets réalisables par étape qui auront le mérite d'être vérifiés à la réalité et de tenir compte des ajustements de l'industrie laitière dans la région. Cette réalisation par étape nous est aussi rendue nécessaire à cause des moyens de réalisation disponibles actuellement. Enfin, il est difficile de mesurer avec quelle rapidité les producteurs de la région vont abandonner l'écémage à la ferme.

Par ailleurs, l'établissement d'une cédule de réalisation ne peut être fait sans la détermination des objectifs à atteindre. En effet, la cédule des réalisations est tout simplement un "cataloguage" des moyens d'atteindre l'objectif final. Le présent chapitre établira certains critères à respecter dans le processus de réalisation. Une description sommaire des possibilités théoriques de transformation du lait et des usines projetées, enfin une analyse des organisations à être mises sur pied pour administrer ces usines compléteront cette partie.

A.- CRITERES DE LOCALISATION.

- La localisation doit tenir compte de la flexibilité qu'on veut donner à l'usine. Si l'usine doit fabriquer plusieurs produits et utiliser les sous-produits du lait, il lui faut recevoir un volume de lait assez important (80 millions et plus).

- La conformation géographique du territoire agricole est aussi un facteur de localisation. Si le territoire agricole est représenté par des zones de production laitière discontinues dans l'espace géographique, il faut en tenir compte.

- L'usine doit être accessible aux différentes zones ou sous-zones de production du lait, à moins qu'une zone de production soit suffisante pour justifier la mise en place d'une usine pour desservir cette zone. Il faut prévoir l'évolution de la production laitière dans cette zone et surtout d'évolution des méthodes de transport du lait qui deviennent possibles avec la consolidation des fermes.

- Tenir compte de l'implantation des usines actuelles qui continueront d'opérer après la mise en place de nouvelles usines.

- La localisation géographique des entreprises agricoles laitières les plus importantes sont une donnée fondamentale. Les usines projetées visent à offrir un service nouveau aux producteurs, à savoir la réception du lait entier. Les fermes les plus spécialisées sont les premières à vouloir satisfaire ce besoin; la densité géographique de celles-ci dans le territoire est un critère de première valeur.

- Elle doit viser à minimiser les coûts de transport. Il faut essayer de déterminer la part de la production laitière de chaque zone susceptible d'être expédiée en lait entier à l'usine. Les coûts de transport sont fonction de la matière première à transporter. Si celle-ci a subi une première transformation à la ferme (écrémage) son coût est réduit d'autant. C'est le lait entier qui est dispendieux à transporter.

- Une usine importante doit être rattachée à une communauté où les services publics sont bien organisés et avoir accès à un fort débit d'eau.

B.- CRITERES D'IMPLANTATION.

- Amorcer une seule consolidation par zone afin d'éviter une perte d'efficacité. Tenant compte que tous les producteurs ne veulent pas envoyer leur lait entier, il serait peu rationnel de disperser ce volume de lait au point de départ.

- Prévoir, dans le processus d'implantation, l'importance du projet final. Ceci permettra aux exécutants de minimiser les pertes résultant du fait que le projet est réalisé par étape.

- Le projet final doit permettre l'utilisation optimum de tous les sous-produits du lait et il doit aussi permettre de substituer une production à une autre lorsqu'il y a des avantages économiques à le faire.

- Dans cette période de transition, il faut utiliser, dans la mesure du possible, l'équipement en place.

- Les limites à la diversification de l'usine sont surtout fonction du volume et de la densité de la production laitière dans le territoire. Il faut éviter que les gains qui résultent de la diversification soient annulés par des coûts d'assemblage trop élevés ou des investissements trop lourds.

C.- TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES POSSIBLES D'UN VOLUME DE LAIT.

Dans cette étude, on suppose un lait de composition moyenne normale, soit:

3.5%	matières grasses	
8.8%	solides non gras	dont 5% lactose
		2.4% caséine
87.7%	eau	

Le lait peut être transformé soit:

- 1- "entier" lors de la première fabrication, et utilisation ultérieure des sous-produits.
- 2- Après "écrémage" comme première opération pour ensuite transformer la crème et le lait écrémé.

Le graphique suivant permet de suivre les opérations.

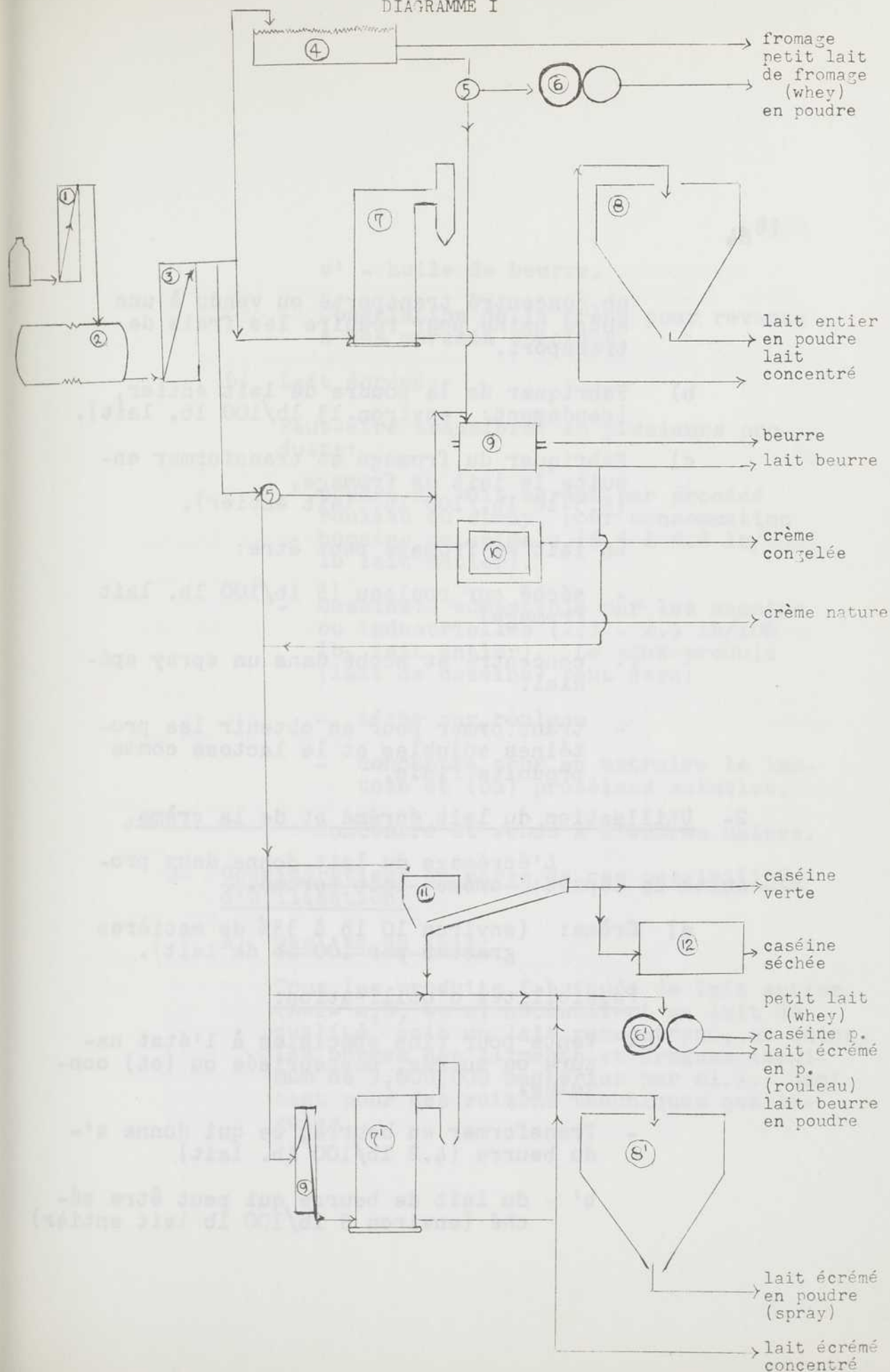
1- Utilisation du lait entier:

Les trois principales possibilités sont:

- a) Concentrer le lait pour obtenir:

du lait évaporé (stérile)
du lait condensé sucré

DIAGRAMME I



un concentré transporté ou vendu à une autre usine pour réduire les frais de transport.

- b) Fabriquer de la poudre de lait entier, (rendement: environ 13 lb/100 lb. lait).
- c) Fabriquer du fromage et transformer ensuite le lait de fromage, (8.5-10 lb./100 lb. lait entier).

Le lait de fromage peut être:

- séché sur rouleau (5 lb/100 lb. lait fromage)
- concentré et séché dans un spray spécial.
- transformer pour en obtenir les protéines solubles et le lactose comme produits finis.

2- Utilisation du lait écrémé et de la crème.

L'écémage du lait donne deux produits de départ: crème, lait écrémé.

- a) Crème: (environ 10 lb à 35% de matières grasses par 100 lb de lait).

Possibilités d'utilisation:

- Vente pour fins spéciales à l'état nature ou sucrée, pasteurisée ou (et) congelée.
- Transformer en beurre, ce qui donne a'- du beurre (4.2 lb/100 lb. lait)
- b' - du lait de beurre qui peut être séché (environ 8 lb/100 lb lait entier)

c' - huile de beurre.

- Congélation de la crème pour revente à des marchés spéciaux.

b) Lait écrémé:

Peut-être transformé en plusieurs produits:

- poudre de lait écrémé par procédé rouleau ou spray, pour consommation humaine ou animale (8.5 à 8.8 lb/100 lb lait entier).
- Caséine: comestible par les humains ou industrielles (2.3 - 2.5 lb/100 lb. lait entier). Le sous-produit (lait de caséine) peut être:
 - séché sur rouleau
 - concentré pour en extraire le lactose et (ou) protéines solubles.

Concentré et vendu à d'autres usines.

3- Considérations en marge de ces possibilités d'utilisation:

a) Qualité du lait:

Tous les produits fabriqués de lait entier (A-I- a,b, et c) nécessitent un lait de qualité, soit un lait rencontrant, au moins, les normes des Aliments et drogues (maximum de 3,000,000 bactéries par ml.). Ceci tant pour des raisons techniques que légales.

Ces exigences valent aussi pour les produits du groupe A-II, sauf pour deux:

- poudre de lait écrémé rouleau pour consommation animale.
- caséine industrielle.

Même dans ces cas, la crème doit être de qualité pour fabrication du beurre.

b) Possibilités vs. organisation matérielle.

Il est supposé que le lait reçu a été refroidi (1) et entreposé dans des réservoirs isolés (2) (les numéros réfèrent au graphique).

- Dans tous les cas le lait doit d'abord être chauffé ou pasteurisé, donc un chauffeur ou pasteurisateur (3) est requis.
- Pour la fabrication du fromage (4), l'organisation matérielle nécessaire, en plus du chauffeur en B-II - a, doit comprendre une écrémeuse (5) pour le petit lait de fromage ou whey. Cette whey pourra être séchée sur rouleau (6).
- L'addition d'un évaporateur (7 et 7¹) permettra:
 - de concentrer pour revente.
 - de concentrer pour augmenter la capacité des rouleaux.

- de concentrer pour extraction du lactose dans les petits laits de fromage ou caséine.
- la préparation de mélange pour marchés spéciaux.
- Une baratte (9) est requise, si il y a écrémeuse, à moins qu'on dispose de la crème autrement qu'en beurre.
- L'addition d'un spray (8) permet la fabrication de poudre de lait entier, de poudre de lait écrémé.
- Une chambre froide (10) sera requise si l'on vend la crème à l'état congelé.
- La fabrication du lait évaporé (stérile) et du lait condensé sucré semble hors de question ici.
- La fabrication de la caséine avec appareil continu (11) peut être complétée avec un sécheur de caséine verte (12).

D- FORMULES DE REALISATION.

Dans la partie précédente il a été montré qu'au cours de l'année 1963, environ 6719 producteurs expédiaient 278 millions de livres de lait aux usines de transformation. De ce total 4,560 producteurs expédient aux entreprises privées coopératives, 2,150 aux entreprises privées capitalistes. Les entreprises privées coopératives reçoivent 202 millions de livres de lait, les entreprises privées capitalistes environ 70 millions.

Nous avons là un indice de l'importance du secteur coopératif dans la région. En fait, 70 p.c. des producteurs expédient leur lait ou leur crème au secteur coopératif; la part relative de leurs expéditions représente 75 p.c. du volume total de lait. Nous sommes convaincus que l'importance du secteur coopératif apparaîtrait encore plus évidente si les entreprises coopératives offraient les mêmes services que l'entreprise capitaliste. Dès la mise en place, par les coopératives, d'usines capables de recevoir le lait entier, le secteur privé sera très fortement affecté par cette nouvelle orientation. On note que l'importance des coopératives est variable à l'intérieur du territoire. Par exemple, dans Témiscouata, il n'y a aucune entreprise privée capitaliste. Dans Rivière-du-Loup, 80 p.c. de la production laitière est transformée par le secteur coopératif. Dans Rimouski et Matane près de 40 p.c. du lait est usiné par le secteur privé capitaliste. La présence d'une usine pouvant recevoir le lait entier modifie la position de l'entreprise privée capitaliste dans ce secteur. Dans le Comté de Matapédia le secteur coopératif est de loin le plus important. De fait, les usines privées de cette zone ne transforment que 10 p.c. du volume de lait produit dans cette zone.

1- Orientation optionnelle. - Entreprises privées capitalistes ou coopératives.

Il s'agit de préciser si ce sont les producteurs qui prendront soin de leur matière première pour la transformer en produits laitiers ou bien si ceux-ci doivent confier cette activité aux entrepreneurs privés. Il est difficile de répondre à cette question sans

analyser certains faits:

- Les producteurs ont déjà investi des capitaux dans des usines de transformation du lait dont ils sont propriétaires.
- Dans certaines zones de production les producteurs-propriétaires sont presque seuls à s'occuper de cette activité.
- Plusieurs producteurs envoient leur lait à des entreprises privées capitablistes de la région ou de l'extérieur à cause de services que ne peuvent pas leur offrir les coopératives.
- Le réaménagement du secteur de la transformation ne peut se réaliser sans la participation active des producteurs.
- Il y a nécessité d'accroître les revenus des producteurs de lait en transformant le lait écrémé en produits industriels.
- Il y a nécessité de renouveler l'équipement en place dans plusieurs cas.

A la lumière des faits précédents, nous croyons que les producteurs de la région sont les plus intéressés à la mise en place d'entreprises qui leur permettent la réalisation des objectifs énoncés au début. Nous croyons qu'ils peuvent être aussi bien le plus grand facteur de résistance que d'être l'élément le plus dynamique de promotion. Le plan que nous proposons, tout en tenant compte du secteur privé, doit être en grande partie réalisé par

les producteurs eux-mêmes. Bref, la consolidation du secteur coopératif me semble la voie la plus rapide et la plus sûre à une réorganisation de l'industrie de la transformation du lait. Comme chaque zone n'offre pas de possibilités pour plus d'une usine pouvant recevoir le lait entier, le secteur coopératif doit être habilité à réaliser le plan proposé. Les entreprises privées capitalistes qui opèrent dans chaque zone pourront continuer leurs services actuels, mais elles ne devraient pas être encouragées à développer le service de la réception de lait entier. Par ailleurs, l'existence d'une entreprise privée capitaliste pouvant transformer le lait entier dans le territoire ne peut être ignorée. Il existe dans la zone couverte par cette usine des producteurs-coopérateurs qui désirent expédier leur lait à une coopérative. Nous croyons que les producteurs-coopérateurs de cette zone devraient, préalablement à toute démarche en vue de l'organisation d'un service laitier quelconque, s'entendre avec les propriétaires de l'usine de Mont-Joli. Des raisons additionnelles nous incitent à intégrer cette usine dans un plan d'ensemble.

2- Forme d'organisation coopérative.

Jusqu'à maintenant il n'a été fait mention que des projets d'usines. Le problème qui nous préoccupe dans la partie qui va suivre est de savoir quelle forme d'organisation devra adopter l'entreprise coopérative qui aura la responsabilité administrative.

E- Evaluation des formes possibles d'organisation coopérative.

1- Organisation territoriale -

Doit-on envisager une seule entreprise coopérative pour toute la région ou doit-on penser à plusieurs administrations différentes?

- a) Chaque groupe de producteurs reste autonome (Base zone).

AVANTAGES

i) Il existe plus d'homogénéité à l'intérieur d'une zone que de la région. Homogénéité des ressources agricoles, des productions et de la mentalité des producteurs.

ii) Les résistances à la consolidation à l'intérieur d'une zone seront moins fortes qu'à l'intérieur de la région. Cette observation a été vérifiée au cours de visites aux coopératives durant la période d'été. La consolidation était envisagée beaucoup plus sur une base de comté que sur une base de région.

iii) Le territoire est formé d'ilôts, relativement isolés. Ceci a contribué à créer des unités économiques autonomes et des communautés locales d'intérêt.

iv) Il existe un pôle d'influence à l'intérieur de chaque comté. Ceci n'a pas contribué à favoriser les échanges entre les différents comtés agricoles. Par exemple, la ville de Rimouski est un pôle d'influence pour le comté de ce nom, la ville de Rivière-du-Loup et celle de Trois-Pistoles sont des pôles pour ce comté. Les villes de

Mont-Joli et Matane sont des pôles pour le comté de Matane et une partie de Rimouski.

v) Il y a une plus grande facilité d'organiser l'association sur une base de zone. Ces facteurs sociaux nous indiquent qu'il serait plus facile de réaliser une consolidation sur la base de zone, voir même de comté, que sur une base régionale.

INCONVENIENTS.

Les objectifs du plan proposé sont d'ordre économique. L'objectif prioritaire est l'accroissement et la stabilité des revenus des producteurs par l'intermédiaire de la transformation et de la mise en marché du lait. Il apparaît, du moins à première vue, que les fins économiques pourraient être mieux atteintes sur une base régionale que sur une base de zone. Une façon de montrer les inconvénients économiques d'une entreprise, fonctionnant sur une base de zone, est d'indiquer les avantages d'une entreprise régionale. Cette méthode nous permet de couvrir le deuxième aspect du problème, à savoir les avantages d'une entreprise régionale:

i) La concurrence entre coopératives disparaît.

ii) Réaménagement plus rapide de l'équipement en fonction des conditions nouvelles. Par exemple, les variations de la production laitière peuvent entraîner une sous-utilisation de l'équipement dans une zone et nécessiter de nouveaux investissements dans une autre. On peut déjà prévoir l'or-

ganisation de refroidisseur à lait sur les fermes qui permettrait l'assemblage du lait en vrac; ce qui contribuerait à modifier fondamentalement les limites des zones d'approvisionnement.

iii) Réduction des pertes d'investissements et stabilisation dans l'utilisation de l'équipement d'assemblage, de transformation et d'entreposage, dues à une utilisation rationnelle de l'équipement durant l'année (par exemple, fermeture d'usines l'hiver, fonctions d'assemblage seulement durant certains mois, centralisation des produits à entreposer pour alimenter le marché durant les périodes de faible production).

IV i - Possibilité de spécialiser certaines usines et de les rendre plus efficaces.

V i - Possibilité de faire des transformations partielles dans certaines zones.

VI i - Uniformisation des prix payés pour le lait à l'intérieur d'un territoire homogène - ce qui contribue à stabiliser les approvisionnements de lait aux usines.

VII i - Prix plus élevés et plus stables aux producteurs. Précédemment, il a été montré que les prix des différents produits laitiers variaient d'une année à l'autre, d'un mois à l'autre. La possibilité d'utiliser le lait à la fabrication de plusieurs produits contribue à stabiliser les prix payés aux producteurs. Elle contribue aussi à accroître les prix payés aux producteurs en

orientant durant certaines périodes le lait vers les usines qui fabriquent le produit le plus en demande à un moment donné.

VIII i - L'organisation d'usines d'une telle importance nécessitera la mise en place d'un laboratoire et le maintien de techniciens. Ces services peuvent s'étendre à plusieurs unités.

IX i - Dans le territoire à l'étude, les économies d'échelle réalisées au niveau des unités de transformation, tout en étant importantes, demeureront limitées pour plusieurs d'entre elles. De fait, la dispersion géographique du territoire agricole offre peu d'opportunité pour une consolidation laitière importante et rend difficile sinon impossible la réduction de certains coûts de transformation.

X i - Les économies et l'efficacité de la centralisation des fonctions administratives et de mise en marché, résultant de la centralisation des unités de transformation, peuvent être plus importantes que les économies réalisées au niveau de l'unité de transformation.

XI i - Le manque d'hommes capables de promouvoir et d'administrer les entreprises nous incite à utiliser efficacement ceux que nous avons.

b) Les producteurs s'organisent sur une base régionale.

Avantages

Les avantages sont surtout d'ordre économique et ils ont été énumérés précédemment.

Inconvénients.

a) Le territoire n'est pas entièrement homogène, les producteurs de la zone I, la mieux avantagée, pourront croire qu'ils supportent les producteurs de zones moins avantagées. Cet argument peut être valable en courte période, mais une fois l'ensemble de l'industrie de transformation ajustée il devrait y avoir une certaine égalisation des prix du lait.

b) Si la zone II continue à être desservie par l'usine actuelle, certains avantages économiques énumérés précédemment ne seront pas atteints.

Il convient de noter que certains avantages économiques résultent d'une entreprise régionale peuvent être atteints par des ententes entre les entreprises par la mise en commun de certains services, mais ces avantages restent mineurs et reposent sur une base précaire.

Nous croyons qu'une fois amorcé le processus de réalisation, il sera plus facile de préciser et d'adopter la forme d'organisation territoriale qui sera la plus efficace. Pour ma part, l'intégration des usines dans une même entreprise m'apparaît comme la seule option valable en longue période dans le contexte d'un réaménagement.

2- Organisation interne de cette zone ou ces coopératives.

La coopérative habilitée à réaliser le projet sera-t-elle spécialisée ou diversifiée?

a) Définir

La coopérative diversifiée est celle qui s'occupe de plusieurs activités pour ses membres. Par exemple, transformer le lait, acheter, préparer, vendre des moulées, etc...

La coopérative spécialisée, dans son sens le plus strict, ne s'intéresse qu'à une activité. Par exemple, transformer le lait. Par ailleurs, une coopérative dont la principale de ses activités porterait sur la transformation du lait pourrait être considérée spécialisée.

b) Situation actuelle.

Présentement, les coopératives de la région sont généralement des entreprises à caractère mixte. Le problème qui nous préoccupe est de savoir s'il est préférable de préconiser l'organisation d'une coopérative autonome spécialisée dans la transformation du lait ou de mandater une coopérative mixte déjà existante pour l'organisation d'un service laitier. Quelle que soit la forme d'organisation recommandée, nous croyons que la réalisation d'un des projets préconisés dans notre rapport nécessite l'appui des coopératives existantes. Les ressources financières requises, le volume de lait nécessaire obligent l'entreprise qui voudra réaliser le projet à signer des ententes de coopération mutuelle avec les coopératives en place. Cette entreprise doit avoir la certitude qu'un

certain nombre de coopératives fermeront leur département laitier dès la mise en marche de la nouvelle usine. En même temps que cette entente est négociée, les producteurs de ces coopératives s'engagent par contrat, à livrer leur lait à la nouvelle entreprise.

C- La coopérative devrait être spécialisée si elle devient régionale.

A mon sens, si l'entreprise doit devenir régionale, il serait préférable qu'elle soit spécialisée. Par ailleurs, si elle devait demeurer locale nous mettons en doute qu'il soit économique et réaliste de former une nouvelle entreprise.

La formule qui nous apparaît la plus réaliste est de confier l'organisation et le développement à une coopérative déjà en place. Les coopératives signent une entente avec cette entreprise pour lui permettre d'organiser un service laitier régional: par ailleurs, la coopérative locale qui est mandatée doit s'engager à maintenir une comptabilité autonome pour ce service. De plus, elle doit s'engager à transformer son département de produits laitiers en une coopérative spécialisée en industrie laitière dès que la majorité des membres l'expérimenteront. Les membres actuels de la coopérative ainsi mandatés s'engagent à souscrire un montant de capital additionnel égal à celui exigé des producteurs membres du département laitier (i.e. les producteurs qui voudraient bénéficier des services laitiers seulement).

CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS SUR CETTE PARTIE.

1- La principale observation qui se dégage de cette partie, c'est le moyen le plus rationnel et le plus rapide de consolider le secteur de transformation du lait dans le territoire est l'intégration des entreprises coopératives.

2- L'intégration de l'usine située dans la zone II me semble être essentielle au réaménagement de l'industrie de la transformation du lait dans le territoire. Cette intégration permettrait un aménagement plus rationnel de l'assemblage, réduirait certains investissements dans certaines zones, permettrait une meilleure organisation de la mise en marché, etc.

3- Les ressources financières et humaines du territoire capables de diriger efficacement des entreprises sont limitées; il faut viser à les utiliser à plein. Une intégration complète des usines du territoire sous étude doit être envisagée comme un objectif à atteindre.

4- Cette intégration se ferait en deux étapes: une coopérative diversifiée voit à l'intégration des entreprises coopératives dans sa zone; ces coopératives éventuellement fusionneront leurs services laitiers.

5- Un processus d'intégration du secteur coopératif doit être établi; il est d'autant plus essentiel que les coopératives de la région sont à caractère mixte. L'intégration du département laitier aura des répercussions économiques et financières sur l'ensemble de l'entreprise.

6- La diversification de la production au niveau des usines est souhaitable, mais cette diversification est limitée à cause du faible volume de lait. Par ailleurs, une certaine intégration des

usines peut atténuer les conséquences économiques de cette limitation.

7- Les limites géographiques prennent énormément d'importance dans le territoire, du moins en courte période.

ANNEXE IV

LES FRONTES RECONSTITUTION

- 1) Reconstitution des exploitations de lait et orme
- 2) Projet de la zone I
- 3) Projet de la zone II
- 4) Projet de la zone III

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The history of the United States is a story of growth and change. It begins with the first settlers who came to the shores of North America. These settlers were from Europe, and they brought with them the culture and customs of their home countries. Over time, these settlers and their descendants grew into a new people, the Americans. They fought for independence from Britain, and they established a new government. This government was based on the principles of liberty and justice for all. The American people have since grown into a great nation, one that has made many contributions to the world.

The American people have a rich and diverse heritage. They are descended from many different groups of people, and they have all contributed to the greatness of the United States. The American people are proud of their history, and they are committed to the values of freedom and democracy. They believe that every person has the right to life, liberty, and the pursuit of happiness. These values are the foundation of the American way of life.

The American people have also made many contributions to the world. They have invented many things that have changed the way we live, and they have made many discoveries that have helped us to understand the world better. The American people are proud of their achievements, and they are committed to making the world a better place for everyone.

The American people are also proud of their diversity. They believe that every person has the right to be who they are, and they are committed to treating everyone with respect and dignity. The American people are proud of their freedom, and they are committed to protecting it for all. They believe that freedom is the greatest of all rights, and they are committed to making sure that everyone has the freedom to live their lives as they see fit.

The American people are proud of their country, and they are committed to making it a better place for everyone. They believe that the United States is a great country, and they are committed to making sure that it remains so. They believe that the American people are the greatest of all people, and they are committed to making sure that they remain so. The American people are proud of their history, and they are committed to making the future a bright one for everyone.

CHAPITRE VII

Prévisions de lait et de crème

INTRODUCTION

PARTIE IV

LES PROJETS SPECIFIQUES

- 1) Prévisions des expéditions
de lait et crème
- 2) Projet de la zone I
- 3) Projet de la zone II
- 4) Projet de la zone III

PARTIE II

LES ÉVALUÉS GÉNÉRALISÉS

- 1) Production des évalués
de la 1^{re} à la 4^{ème}
- 2) Projet de la zone I
- 3) Projet de la zone II
- 4) Projet de la zone III

CHAPITRE VII

Prévisions de lait et de crème.

INTRODUCTION.

Les parties précédentes du rapport sont une approche globale au problème qui nous préoccupe, à savoir, l'implantation dans le territoire d'usines de transformation du lait. Cette vue d'ensemble nous servira de cadre à la préparation de projets spécifiques.

C'est d'ailleurs dans l'élaboration des projets spécifiques que la partie générale prendra tout son sens. C'est aussi en préparant chaque projet en particulier que nous pourrons pondérer ou modifier certains points de vue émis précédemment.

L'étude globale, si elle n'est pas complétée par des projets particuliers élaborés sans tenir compte de l'étude globale. De fait, c'est au niveau des projets que nous précisons certaines données et que nous introduisons certains calculs nécessaires à toute décision finale. Par exemple, dans la perspective d'une intégration des usines localisées dans les zones II et III, ce n'est qu'après des calculs que nous pouvons déterminer les fonctions de transformation à être exécutées par l'usine de la zone III, nos prévisions

consistent exclusivement à mesurer les expéditions de gras sous forme de crème et de lait. Il n'est pas tenu compte de l'accroissement de la production laitière dans le territoire. Pour les cinq prochaines années la substitution du lait à la crème est certes l'élément le plus important à évaluer dans l'élaboration de projet d'usines visant à utiliser le lait entier.

A- POTENTIEL DE LAIT ET CREME PAR ZONE.

Dans l'établissement du volume de lait par zone, les expéditions de crème ont été converties en lait. Ces données ne peuvent pas être utilisées telles quelles dans l'implantation des usines. De fait, du point de vue de l'organisation matérielle de l'usine, il faut tenir compte du potentiel en lait et en crème de chaque zone. Cette donnée a des incidences sur les investissements, sur les frais d'exploitation et sur les méthodes de financement.

La rapidité dans la substitution du lait à la crème, est en fonction du degré de spécialisation des fermes, des nouvelles techniques d'alimentation, des prix obtenus pour les sous-produits du lait et enfin du choix des organismes qui devront consolider les entreprises de transformation existantes.

Les données qui suivent sont tirées d'un relevé statistique effectué par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique du Québec. Elles couvrent l'année 1962.

1. LAIT ET CREME VENDUS PAR LES PRODUCTEURS EN 1962.

Tableau XXI

Crème exprimée en lait - année 1962en millions de livres

Comtés	Lait & crème	Lait	%	Crème	%
Rivière-du-Loup	89	12	13.8	77	86.2
Rimouski	83	27	32.7	56	67.3
Témiscouata	40	3	8.0	37	92.0
Matane	34	18	52.0	16	48.0
Matapédia	60	9	15.0	51	85.0
	306	69	22.0	237	78.0

Un volume de 306 millions de livres de lait est vendu par les producteurs du territoire; environ 80% de ces ventes sont sous forme de crème. L'importance des ventes de lait dans Rimouski et Matane s'explique par la présence d'un marché de lait nature au marché de la Côte Nord. De plus, la présence d'une usine pouvant transformer le lait industriel a favorisé la substitution du lait à la crème. Si on enlève la proportion du lait nature des ventes totales de lait entier, on note

qu'en 1962, 83% du lait industriel est vendu en crème.

Il est étonnant de constater que dans le comté où il y a le plus grand nombre de fermes laitières les plus importantes, les producteurs expédient surtout leur lait sous forme de crème. La principale raison, c'est la multiplicité des usines coopératives locales, dont l'organisation ne permet pas de recevoir le lait entier. Les entreprises privées capitalistes de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Matane, ont ramassé du lait dans le comté, mais les producteurs sont restés fidèles à leurs coopératives.

2. ESTIME DE LA PRODUCTION LAITIERE
EXPEDIEE AUX USINES SOUS FORME
DE LAIT ENTIER AU COURS
DES DEUX PROCHAINES
ANNEES

Pour faire ces estimés nous utilisons deux bases de calcul:

a) Base provinciale:

On estime qu'en 1962, environ 65% du lait industriel produit au Québec, est expédié sous forme de lait entier.

b) Base régionale:

Si on prend le comté de Kamouraska comme base pour établir nos proportions de lait et de crème, on avait en 1962, 36% du lait industriel expédié en lait entier, 64% sous forme de crème. Dans ce comté, deux entreprises privées

capitalistes et deux entreprises privées coopératives, reçoivent le lait entier. Il faut noter que les deux coopératives opéraient depuis peu dans le territoire. Depuis 1962, ce comté a été témoin d'une forte intégration des usines coopératives. Cette consolidation a été accompagnée d'une substitution rapide du lait à la crème.

Le tableau qui suit nous permet de juger de la rapidité des changements.

Tableau XXII

LIVRES DE GRAS RECUES EN LAIT ET EN CREME

Coopérative St-Pascal

ANNEE	Gras de lait LBS	%	Gras de Crème LBS	%	Gras Total
1961	12591	4.1	291038	95.9	303629
1962	152882	40.1	221797	59.9	364679
1963	202832	53.3	192155	48.7	394987
1964	299272	62.4	181394	37.6	480666
1965	53294	89.6	6165	10.4	59459
1-15 juin	<u>Coopérative St-Jean</u> (localisée à Ville de Lapocatière)				
1961	136360	25.4	398703	74.6	535063
1962	187255	36.6	324233	63.4	511488
1963	275135	49.4	301910	50.6	577045
1964	315333	52.3	287096	47.7	602429
1965	32743	65.7	17035	34.3	49778
1-15 juin					

On note que la substitution du lait à la crème s'est faite rapidement et graduellement au cours des années 1962, 1963 et 1964, tant à la Coopérative de St-Jean qu'à la Coopérative de St-Pascal. En 1965, la substitution du lait à la crème des expéditeurs à la Coopérative de St-Pascal se complète tout d'un coup.

Cette substitution se continue à la Coopérative de St-Jean, mais la proportion de gras expédiée sous forme de crème demeure importante. L'explication la plus valable de ce phénomène est la forte proportion de petits producteurs dans le territoire de la Coopérative de St-Jean. Il faut admettre que la consolidation du secteur coopératif dans Kamouraska est accompagnée d'une substitution rapide du lait à la crème. Par exemple, la Coopérative de St-Pascal qui, cette année a doublé ses réceptions de gras, par rapport au mois de juin 1964, en consolidant des coopératives avoisinantes a augmenté quand même sa proportion de gras reçu sous forme de lait. Ces nouveaux expéditeurs, au cours de l'année précédente, avaient expédié seulement de la crème à leur fabrique. C'est là un indice que le retard apporté par les producteurs à substituer de la crème au lait n'est pas attribuable aux méthodes d'alimentation du bétail sur la ferme. (utilisation du lait écrémé pour les veaux et les porcs). De fait, le désir de maintenir leurs petites fabriques en opération est un frein plus considérable à la substitution. Nous n'insisterons jamais trop sur ce point.

De cette brève analyse, il se dégage quelques observations importantes:

- L'organisation d'usines coopératives capables de transformer le lait entraîne une consolidation des entreprises coopératives; cette con-

solidation, à son tour, s'accompagne d'une substitution rapide du lait à la crème.

- Le principal frein à la substitution du lait à la crème est le désir de garder les petites entreprises coopératives en opération; celles-ci ne peuvent transformer que la crème.
- La substitution du lait à la crème est plus rapide dans les zones où se trouvent les plus gros troupeaux laitiers.

3- PREVISIONS DES EXPEDITIONS ANNUELLES DE LAIT ET CREME DANS CHACUNE DES ZONES

(y compris les municipalités situées près de chaque zone et rattachées aux zones les plus près).

A) HYPOTHESES

- La consolidation du secteur coopératif se fait rapidement;
- Les calculs se font à partir des expéditions de 1962, nous maintenons ce volume pour simplifier les calculs;
- Selon que la zone de production ressemble davantage à celle de Kamouraska qu'à celle de l'Islet, nous utilisons tantôt le comportement des producteurs de Kamouraska, tantôt celui des producteurs de l'Islet.

B) REPARTITION PREVUE DE DE LAIT ET CREME PAR ZONE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNEES

Tableau XXIII

Gras expédié sous forme de crème et de lait par zone au cours des trois prochaines années.

Zones	Volume total	Année 66			Année 67			Année 68		
		Lait	Crème	Lait en % crème (millions de livres)	Lait	crème	%	Lait	crème	%
I	135	54	81	40	81	54	60	100	34	75
II	70	35	35	50	42	28	60	48	22	66
III	45	18	27	40	27	18	60	30	16	65
IV	332	8	24	25	13	19	40	16	16	50
Total	282	115	167	40	163	119	55	194	88	68

Malgré la part d'arbitraire inévitable, nous tenons compte des facteurs suivants dans l'établissement des pourcentages d'expédition en lait et crème:

- dans la zone I, la substitution est surtout fonction de la consolidation du secteur coopératif et de l'importance des entreprises laitières. Il y a dans cette zone un besoin retardé.

- dans la zone II, la présence, depuis plusieurs années, d'une usine pouvant re-

cevoir le lait entier, nous permet d'anticiper une forte proportion de lait en 1966, mais la substitution se continuera plus lentement. Il existe dans cette zone une forte proportion de petites exploitations agricoles.

- dans la zone III, nous tenons compte surtout du fait que 32 millions de livres de lait sont produites dans quatre municipalités. Dans celles-ci, la proportion expédiée en lait sera plus élevée. Par ailleurs, il existe une forte quantité de petites exploitations en périphérie de la zone.

- dans la zone IV, les exploitations sont petites.

Evidemment, ces estimés peuvent être trop conservateurs ou trop larges, selon les mesures prises pour favoriser la consolidation et selon la forme de consolidation.

4. EXPEDITIONS MENSUELLES PAR ZONES

Hypothèses:

- nous prenons pour base de calcul que toutes les expéditions sont exclusivement du lait entier;
- nous prenons comme base de calcul, pour chaque zone, la répartition mensuelle des expéditions au niveau du territoire.

Tableau XXIV

Expédition mensuelle de lait par zone.

Total	% 100%	Région 280	Zone I 135	Zone IV 30	Zone II 70	Zone III 45
MOIS						
Janvier	2.1	5,880	2,835	630	1,470	945
Février	1.4	3,920	1,890	420	980	630
Mars	1.6	4,480	2,160	480	1,120	720
Avril	5.8	16,240	7,830	1,740	4,060	2,610
Mai	9.7	27,160	13,095	2,910	6,790	4,365
Juin	15.0	42,000	20,250	4,500	18,500	6,750
Juillet	17.3	48,440	23,355	5,190	12,110	7,785
Août	15.5	43,400	20,925	4,650	10,850	6,975
Septembre	12.8	35,440	17,280	3,840	8,960	5,760
Octobre	9.6	26,880	12,960	2,880	6,720	4,320
Novembre	5.9	16,520	7,965	1,770	4,130	2,655
Décembre	3.3	9,240	4,455	990	2,310	1,485
		280,000	135,000	30,000	70,000	45,000

Nous sommes convaincus que la production d'hiver dans les zones I et II est plus élevée que la production calculée. Il existe une relation étroite entre la répartition de la production durant l'année et la dimension des fermes. Les fermes les plus importantes visent à une utilisation plus régulière de leur main d'oeuvre. Nous avons maintenant les données essentielles pour élaborer des projets spécifiques.

Chapitre VIIILES PROJETSPROJET I - ZONE DE TROIS-PISTOLES

A) VOLUME DE LAIT PREVU EN 1966-67-68 à l'usine de Trois-Pistoles.

- Hypothèses:
- Le secteur coopératif continue de recevoir 80% de la production laitière du comté de Rivière du-Loup.
 - aucune entreprise privée capitaliste n'est achetée. Il existe donc une concurrence entre l'entreprise privée capitaliste et l'entreprise privée coopérative.
 - aucune réception provenant de Témiscouata n'est prévue, sauf de St-Michel de Squateck.

TABLEAU XXV

Prévisions des approvisionnements pour les années
66-67-68

1ERE ANNEE D'OPERATION (1966)

Total	Lait	Crème exprimée en lait	Provenance
35	25	10	Volume actuel de la Coopérative de Bic et St-Fabien
40	25	15	Usines de Trois-Pis- toles, St-Arsène, Isle Verte, St-Clé- ment, St-Hubert
5	3	2	Producteurs indivi- duels
80	53	27	

2IEME ANNEE D'OPERATION (1967)

Total	Lait	Crème exprimée en lait	Provenance
40	30	10	Rimouski
50	40	10	Rivière-du-Loup
90	70	20	

3IEME ANNEE D'OPERATION (1968)

Total	Lait	Crème exprimée en lait	Provenance
45	40	5	Rimouski
55	45	10	Rivière-du-Loup
100	85	15	

REMARQUES

- Ces prévisions sont à mon sens très modestes. Si la consolidation du secteur coopératif est rapide, nos estimés sont trop conservateurs.
- L'organisation de refroidisseurs permettant de ramasser le lait en vrac dans Rimouski et Témiscouata devrait contribuer à rendre plus valable nos prévisions sur les approvisionnements en lait de l'usine de Trois-Pistoles.

B) CEDULE DE REALISATION DU PROJET

1) Choix des réalisateurs.

Dans cette zone, les entreprises coopératives groupent la majorité des producteurs

de lait et reçoivent au moins 80% du volume de lait produit. Le moyen le plus rapide et le plus sûr de réaliser le projet est de favoriser la consolidation du secteur coopératif en utilisant une coopérative déjà bien organisée. Le choix d'une coopérative déjà en place pour développer cette usine est essentiel. Nous avons considéré la possibilité de mettre sur pied une nouvelle entreprise spécialisée qui se serait intéressée exclusivement à la transformation du lait. Cette formule a été mise de côté parce qu'elle offrait peu de chances de réalisation. De fait, les raisons qui freinent la consolidation sont aussi fortes, qu'il s'agisse d'une formule ou l'autre. L'esprit de paroisse, les intérêts des gérants, les incidences sur la position financière des entreprises coopératives sont les principaux facteurs de résistance. Ces facteurs ne sont pas atténués en optant pour la formule d'une coopérative spécialisée.. Par ailleurs, nous croyons que ce n'est que graduellement que la consolidation va se faire.

2) Conditions essentielles à la consolidation.

a) Possibilités financière suffisantes pour jeter les bases d'une usine permettant d'utiliser le lait entier et offrant une certaine flexibilité de transformation. Ce qui représente un investissement de base de quelque cent milliers de dollars. Cette possibilité financière nécessite que l'entreprise jouisse déjà d'une bonne situation financière.

b) Recevoir déjà un bon volume de lait et avoir un nombre suffisant de membres pour amorcer une consolidation permettant de réaliser tout le projet.

c) Bénéficiaire d'une administration assez complète pour réduire au minimum les frais d'administration de l'usine au point de départ.

d) Bénéficiaire de l'expérience d'une entreprise qui a consolidé plusieurs coopératives dans son territoire.

e) Bénéficiaire des autres activités pour réduire les risques des premières années d'opération.

f) Bénéficiaire des cadres d'une association qui permettent d'intégrer les producteurs dans le processus de la consolidation.

3) Choix de la coopérative habilitée à réaliser le projet.

Considérant que la consolidation coopérative la plus importante se trouve dans la partie ouest du comté de Rimouski;

Considérant que cette consolidation est amorcée depuis quelques années par la Coopérative de Bic;

Considérant que le noyau de Bic permettrait de recevoir 30 millions de livres de lait au point de départ;

Considérant que le site actuel de l'usine laitière de la Coopérative de Bic n'est pas du tout approprié au développement d'une usine de transformation du lait;

Considérant que la mise en place d'usines de transformation de l'importance mentionnée ne peut être faite sans une organisation qui a des structures et des cadres pour amorcer et en

assurer le développement;

Considérant que les producteurs ne passeront que progressivement de la crème au lait;

Considérant que l'organisation d'une entreprise régionale est l'objectif désiré, mais qu'il ne peut être atteint que par étape;

Considérant que le secteur laitier ne peut être consolidé que si les coopératives prévoient garder leurs autres services;

Considérant que la mise en place d'une organisation nouvelle serait dispendieuse et pourrait compromettre le développement de la nouvelle entreprise;

Il est recommandé ce qui suit: (""")

a) que la coopérative de Bic soit habilitée à jeter les bases d'une organisation dont le but serait de réaliser le projet dans cette zone;

b) que la coopérative de Bic consente à localiser l'usine à l'endroit le plus approprié pour desservir la zone;

c) que les coopératives s'engagent à adopter une formule d'entente coopérative permettant à la coopérative de Bic de se spécialiser en industrie laitière tout en conservant ses autres services dans son territoire actuel;

d) que les coopératives permettent à

(""") Tous les documents relatifs aux ententes-coopératives et aux modes de financement par les membres sont annexés à la présente partie.

leurs membres de devenir sociétaire de la coopérative agricole de Bic pour le service laitier seulement;

e) que les coopératives s'engagent à fermer leurs services laitiers dès l'ouverture de la nouvelle usine;

f) que la coopérative de Bic organise un département laitier autonome qui lui permette de bien déterminer les revenus et les frais d'exploitation de ce département. Le rayon d'action de ce département sera différent de celui des autres départements; de ce fait, certains membres ne bénéficieront que du service laitier; éventuellement, ce département peut se transformer en une entreprise spécialisée régionale. Nous indiquons immédiatement que cette évolution vers une entreprise spécialisée en industrie laitière est un objectif de longue période.

C- LOCALISATION

Tenant compte des critères de localisation énoncés précédemment, tenant compte du fait que la zone IV comprise dans le comté de Témiscouata peut être considérée comme une zone marginale, en industrie laitière, tenant compte du fait que la concentration laitière la plus importante est localisée en bordure du fleuve et dans le bassin de la Rivière Trois-Pistoles, tenant compte que les fermes les plus spécialisées et les plus susceptibles d'envoyer du lait entier sont situées dans cette zone, tenant compte qu'il existe à l'est et à l'ouest des usines capables de recevoir le lait entier, tenant compte enfin de la nécessité d'avoir accès à un fort volume d'eau pour opérer efficacement une usine de l'envergure de celle projetée, nous recommandons

que l'usine soit localisée le long de la Rivière Trois-Pistoles. Nous tenons à indiquer immédiatement que la localisation actuelle a tenu compte de l'aménagement de l'industrie de la transformation du lait dans Kamouraska. Une localisation à Rivière-du-Loup aurait permis d'accroître légèrement le volume de lait dans un même rayon, mais elle empêchait un aménagement efficace du bassin Kamouraska - l'Islet; enfin; la bande située entre Bic et Trois-Pistoles tombait dans une zone où les coûts de transport du lait, soit à l'usine de la zone I ou II devenaient trop élevés, compte tenu du volume à manipuler.

D- PRODUITS A FABRIQUER.

Le choix des produits à fabriquer se fait en fonction de deux critères:

- 1) possibilités économiques de transformation
- 2) possibilités du marché

Dans une partie précédente nous avons vu les possibilités techniques de transformation du lait et l'évolution des conditions de la demande pour les produits laitiers. Nous croyons que l'usine devrait être peu diversifiée au départ: le beurre et la poudre de lait écrémé.

E- ORGANISATION MATERIELLE RECOMMANDEE.

- 1- Aspect fonctionnel de l'usine
Dans la construction initiale de

la bâtisse on doit prévoir des extensions pour compléter au moindre coût une bâtisse capable de loger l'équipement prévu pour transformer un volume de lait d'au moins 135 millions de livres et offrant des facilités d'entreposage pour la poudre.

2- Aspect flexibilité de l'usine

Eventuellement l'organisation matérielle doit permettre au moins la fabrication de deux produits laitiers utilisant le gras: le fromage et le beurre; elle doit offrir une possibilité d'utilisation des sous-produits du lait (lait écrémé, petit lait de beurre et de fromage)

3- Brève description de l'équipement

Une réception de lait est le premier équipement à mettre en place. Cette réception sera utilisée deux fois par jour dans les périodes de pointe. L'introduction graduelle du ramassage du lait en vrac rendra probablement non nécessaire l'organisation d'une autre réception même si l'usine avait une capacité de transformation dépassant 135 millions. Un laboratoire pour éprouver la qualité du lait et mesurer le gras, contrôler la qualité du fromage et de la poudre est nécessaire. La beurrerie demeurera le département le plus important. De fait, les réceptions de crème demeureront élevées et le volume de lait utilisable à cette seule fin sera important au cours des prochaines années. Quelques unités servant à la fabrication du fromage seront mises en opération dès la 3^{ème} année. La qualité du lait, les nouvelles politiques laitières, la conjoncture du marché, nous incitent

à la prudence dans le développement de ce département. Par ailleurs, la production de fromage permettrait d'évaluer la possibilité de capter le marché local et de former de bons techniciens. Cette étape serait accompagnée d'un programme de qualité du lait. Le lait écrémé serait transformé en poudre par l'utilisation d'un rouleau au cours de l'automne 1965. Dès l'année 1966 un évaporateur et un sécheur seront installés pour sécher le lait écrémé.

F- COUT DE L'ORGANISATION MATERIELLE.

Les données sur le coût de l'usine de Trois-Pistoles sont basées sur les soumissions qui ont été faites pour l'équipement, plus un estimé pour les coûts d'addition à la bâtisse actuelle.

Hypothèse: L'usine a une capacité de 125 millions de livres.

L'usine fabrique en priorité du beurre et de la poudre.

1er Stage (investissements 1965)

Terrain	13,000.
Organisation	3,000.
Construction	114,000.

Réception	39,036.00	
Laboratoire	10,000.00	
Beurrerie	51,056.00	
Chambre à beurre	1,817.00	
Rouleau	12,000.00	
Réfrigération	27,000.00	
Pompes	1,200.00	
Chaufferie	2,200.00	
Bouilloire	28,551.00	
Fromagerie	24,041.00	
Plomberie	25,000.00	
Electricité	25,000.00	
Installation	20,000.00	
Bureaux	8,000.00	
Usine d'épuration	25,000.00	303,341.
Total		433,341.

2ième Stage (investissement 66 ou 67)

Appareil Montgamier spray	10,000.
Evaporateur et sécheur	225,000.
Bouilloire	28,551.
Bâtisse (addition)	61,000.
Pré-chauffeur	12,000.
Réservoir, chauffeur et refroidisseur	20,000.

Grand total: \$ 798,892.

G- DIAGRAMME DES OPERATIONS TECHNIQUES.

Le diagramme ci-joint est une indication des opérations. Il ne constitue pas un plan et des détails sont omis, tels que pompes, tuyauteries, etc.

Une réception annuelle de 100 millions de livres de lait entier est assumée, avec une réception maximum, quotidienne, de 500,000 lb. de lait.

Les besoins en eau pour une telle usine sont de 25 à 30 livres d'eau par livre de lait reçu; soit 12,500,000 livres pour une réception de 500,000 livres. Les besoins en vapeur réfrigération et électricité sont calculés et présentés ailleurs.

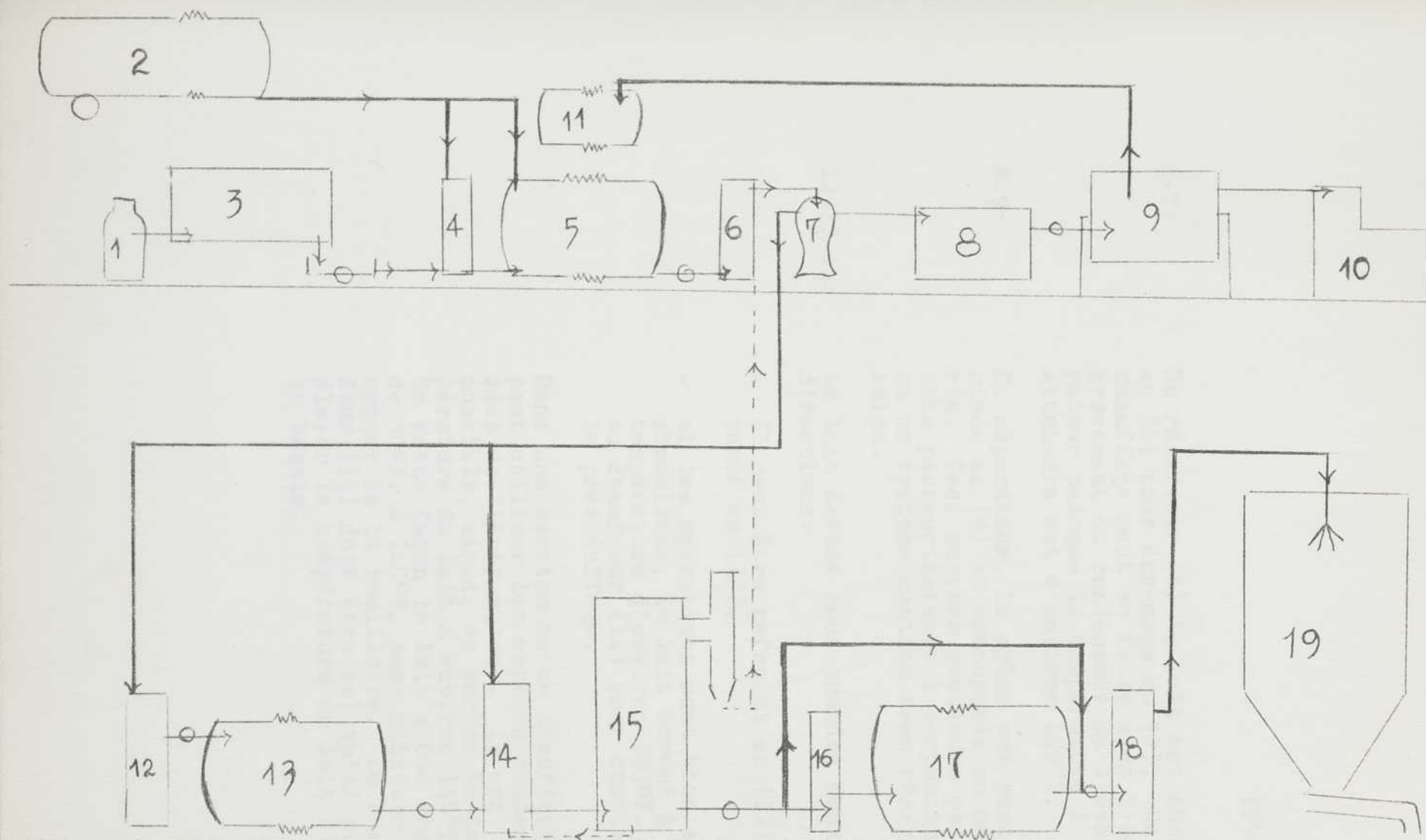
Le lait devra être transformé au taux minimum de 25,000 lb. à l'heure. Une capacité de 40,000 lb. à l'heure pourrait s'avérer économique à cause de l'épargne sur la main-d'oeuvre. L'usine pourrait opérer 16 hres par jour au lieu de 24 dans la période forte production et huit heures au lieu de 12 ou 16 pour une bonne partie de l'année. La différence dans les immobilisations comparée à l'économie de main-d'oeuvre et les prévisions d'un accroissement de volume seront les critères de sélection de l'équipement. Dans le cas d'une capacité plus grande, les séparateurs, chauffeurs, l'évaporateur et le spray doivent être plus gros. Il serait bon de demander les prix pour les deux capacités. Nous tenons à signaler ce point immédiatement puisque la deuxième phase d'organisation est à prévoir.

Pour ce qui est de la main-d'oeuvre, même si elle est meilleur marché dans la région, la tendance est à la parité des salaires à l'échelle provinciale.

Les explications qui suivent se rapportent au diagramme ci-joint:

- 1-2: Le lait peut être en bidons ou en camions citermes.
- 3-4: Le lait reçu en bidons est pesé, échantillonné, examiné et pompé au refroidisseur (4) et de là aux réservoirs de garde (5). Les bidons sont lavés en (3). Le lait reçu en camions citernes peut être refroidi (4) au besoin ou, s'il est
- 5: assez froid, pompé directement dans (5)

Fabrication du beurre et lait écrémé en poudre



Equipement

Lait et dérivés

Pompes

6-7: Du réservoir (5) le lait est chauffé en (6) pour écrémage en (7). Ce chauffage peut se faire avec l'eau provenant du condenseur de l'évaporateur puisque la température à atteindre est d'environ 100°F.

8-9: Du séparateur, la crème est pasteurisée en (8) et entreposée ou mûrie. Ceci suppose plusieurs petits pasteurisateurs à serpentine ou un système continu avec réservoirs.

12-13-14: Le lait écrémé peut prendre deux directions:

- Il peut être refroidi en (12) et gardé en (13).
- si les opérations sont bien synchronisées, le lait écrémé à une température d'environ 100°F. passe au chauffeur (14) pour compléter le préchauffage.

Dans une section de ce chauffeur on peut utiliser les vapeurs condensées de l'évaporateur. Il est possible, ainsi, de porter la température du lait à environ 140°F. De cette façon le lait a été chauffé de 50°F. à 140°F. sans utiliser la vapeur de la bouilloire. Le chauffeur (14) doit être tel qu'il puisse élever la température du lait à 200°F. au besoin.

15:

Du préchauffeur le lait passe à l'évaporateur (15) où il est concentré 5 à 1: soit évaporation de 80 lb. d'eau par 100 lb. de lait. L'efficacité de cet appareil est à surveiller: il y a des différences du simple au double entre différents évaporateurs sur le marché. Ceci signifie qu'il faut deux fois plus de vapeur pour évaporer une livre d'eau dans certains cas comparés à d'autres. Comme il s'agit ici, de 80 millions de livres d'eau à évaporer, la différence d'efficacité signifie plusieurs milliers de dollars à la fin de l'année.

16-19:

De l'évaporateur, le lait concentré est, soit:

- refroidi en (16) et gardé en (17) pour être
- chauffé en (18) et séché en (19).

Il y a évidemment avantage à synchroniser les opérations de séchage et d'évaporation pour éviter de refroidir puis chauffer le concentré qui, dans certains cas, peut être chauffé à 170°F.

Par ailleurs, un spray d'une capacité plus grande que l'évaporateur permet, en plus de réduire la main d'oeuvre, de recevoir du concentré d'une autre usine ou poste.

Note: La synchronisation des opérations avec des appareils de même capacité (écrémage, évaporation, séchage) permet des économies de vapeur et réfrigération. Toutefois, dans l'organisation d'une usine il faut toujours prévoir des arrêts accidentels: ceci nécessite les refroidisseurs (14) et (16) ainsi que des réservoirs de garde.

Le laboratoire de contrôle d'une telle usine doit être équipé pour effectuer tous les contrôles chimiques et bactériologiques sur le lait reçu, les produits fabriqués, l'équipement et les fournitures. Un analyseur Mojonnier, par exemple, de même qu'un microscope, pour ne citer que deux items, sont requis.

H- BUDGET D'OPERATION PRO-FORMA:

1- Hypothèses:

Le présent budget est basé sur un volume de 100 millions de livres de lait entier.

L'usine fabrique du beurre, de la poudre de lait écrémé (procédé spray). Les autres productions sont négligées.

Le prix du beurre est de 0.64.

Le prix de la poudre est de 0.13.

2- Méthode utilisée pour l'établissement de ce budget:

- a) Utilisation de normes publiées dans le bulletin technique 413 "Cost of Drying Milk in Minnesota Plants".
- b) Pour le calcul de la main-d'oeuvre un technicien en industrie laitière nous a donné une répartition du travail requis pour transformer un tel volume de lait; les salaires payés dans la région ont été utilisés pour établir ce poste de dépense.
- c) Le calcul de la dépréciation a été basé sur le coût des investissements tel que spécifié précédemment, les taux sont de 4% bâtisse et 10% équipement.
- d) Le coût du transport est basé sur l'assemblage du lait en bidon dans un rayon de 40 milles.
- e) Le coût des assurances est établi sur le coût réel actuel au \$1,000.
- f) Le montant en intérêt est une imputation de 6 p.c. sur le capital investi.
- g) Le budget a été vérifié auprès de deux usines de capacité approximative des ajustements ont été apportés à

certaines dépenses se-
lon les conditions par-
ticulières du milieu.

R E V E N U S

Produits	Quantité	Rendement/100	Prix	Revenus	Revenus/100 lb.
Beurre	4,200,000	4.2	.64	2,688,000	
Poudre	8,000,000	8	.13	1,040,000	
Revenu total				3,728,000	3.72

D E P E N S E S

Item	Coût au 100 lbs	Coût total
Frais variables		
Coût d'achat du lait	3.22	3,220,000
Salaire	.10	100,000
Fournitures	.09	90,000
Forces motrices & électr.	.06	60,000
Entr. et réparation	.03	30,000
Total frais variables	.28	280,000

FRAIS FIXES

Dépréciation		7,000
Bâtisse (4%)	.007	61,000
Machinerie (10%)	.061	10,000
Assurances	.01	3,000
Taxes	.003	47,400
Intérêt	.047	
Total frais fixes	.128	128,900

D E P E N S E S (suite)

Item	Coût au 100 bls		Coût total
FRAIS GENERAUX:			
Salaires	.02	20,000	
Machines compt.	.005	5,000	
Fournitures	.017	17,000	
Equipements de bureaux	.002	2,000	
	.044		44,000.
TOTAL DES DEPENSES	3.672		3,672,000.
PROFIT NET:			\$56,000.

Si on enlève .25 pour le transport du lait, la remise aux producteurs sera de \$2.97;

Une variation de .01 dans le prix de la poudre entraîne automatiquement une augmentation de .08 le cent livre de lait.

Sur la base du prix actuel de la poudre (spray) le prix payé par une telle usine (y inclus le subside fédéral sur le beurre) en 1965 serait d'environ \$3.10, net de transport, excluant les autres subsides provinciaux et fédéraux.

1- FINANCEMENT:

- 1- Contribution financière des producteurs
 - Les producteurs-expéditeurs de lait doivent souscrire \$300.
 - Les producteurs-expéditeurs de crème souscrivent \$100.

a) Modalités de paiement:

- a) Un montant de \$10. doit être versé dès l'entrée à la coopérative pour être membre.
- b) La balance est payable à 0.10 du cent livres de lait et à .01 la livre de crème.

b) Montant de capital payé par les membres dès la première année.

On peut prévoir que 80 p.c. du lait reçu à l'usine en 1966 sera expédié par des producteurs-membres. Sur la base des estimés précédents un total de 40 millions de livres de lait entier serait expédié à l'usine par les membres et 20 millions de livres de crème.

Ce qui représente \$60,000. de capital payé au terme de la première année, soit environ 10 p.c. du coût des investissements; à cela s'ajoutera annuellement les profits versés à la réserve générale.

2- FINANCE EXTERNE:

a) Finances des immobilisations:

La faible contribution exigée des membres au point de départ a nécessité un recours à la finance extérieure. Un emprunt couvrant presque entièrement le total des dépenses d'investissements a été obtenu à des conditions de remboursement exceptionnelles

et à un taux d'intérêt raisonnable (6.5)
La cédule des remboursements apparaît ci-dessous.

	%
1966	4
67	6
68	7
69	8
70	10
71	13
72	13
73	13
74	13
75	13

10 ans 100%

b) Finance des opérations:

Au début des opérations la finance à court terme sera obtenue par des crédits bancaires sur la garantie des stocks de produits laitiers et sur la garantie de la valeur d'équité de la coopérative de Bic.

CHAPITRE IXLE PROJET IIZONE TEMISCOUATA

A- CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE AGRICOLE:

- On a noté précédemment que la Comté de Témiscouata comprenait un total de 1100 fermes; de ce total seulement 200 fermes ont 13 vaches et plus. La concentration laitière la plus importante se situe dans la zone de Notre-Dame et de St-Louis-du-Ha-Ha.
- Le volume de lait est très faible dans le comté, soit 35 millions; de plus il est assez disséminé et dispendieux à assembler tant à cause de cette dispersion qu'à cause de la conformation du terrain.
- La partie située à l'est du lac se trouve à environ 35 milles de Trois-Pistoles et sera drainée naturellement vers ce secteur.

B- LES DIFFERENTES OPTIONS:

1- Option beurre-lait écrémé

L'usine fabrique du beurre et expédie le lait écrémé à Trois-Pistoles.

Evaluation de cette possibilité-Rentabilité.

- Hypothèses: L'usine reçoit 25 millions de livres de lait entier. Le prix du beurre est de 0.64; le prix du lait écrémé est en relation au prix de la poudre à 0.13.
- Méthode utilisée pour la préparation des budgets pro-forma. La méthode utilisée pour l'établissement du coût des investissements et les frais d'opération est la même que la précédente.

C- COUT D'ORGANISATION DE L'USINE.

Bâtisse	25,000.00
Réception (usagée)	5,000.00
Refroidisseur à plaque	5,000.00
2 bassins de 40,000 livres	14,000.00
1 bouilloire 500 forces	15,000.00
Divers	3,000.00
Total	\$ 67,000.00

Il faudrait ajouter à ce montant la valeur actuelle de l'équipement de la beurre-rie. Nous croyons donc que le montant ci-dessus est un minimum d'investissement pour un tel volume et pour une telle transformation.

D- BUDGET PRO-FORMA.

Revenus.

Produits	Quantité	Rendement	Prix	Revenu brut	Revenu au 100 lbs
Beurre	1,050,000	4.2	.64 lb	672,000	2.688
Lait écrémé	22,500,000	----	.55/100 bls	123,000	0.55
				795,000	3.238

Dépenses

ITEM:

Frais variables	Dépense au 100 lbs	Dépenses totales
Achat de lait	2.75	687,500.
Salaires	.072	18,000.
Fournitures	.042	10,500.
Force & élect.	.021	5,200.
Entr. & Répara- tion	.012	3,000.
	.147	36,700.
Total frais variables	2.897	724,200.

FRAIS FIXES:

Dépréciation		
Bâtisse	.004	1,000.
Équipement	.017	4,200.
Assurances	.014	3,400.
Taxes	.006	1,500.
Intérêt	.012	3,000.
	.053	13,100.
Total frais fixes		13,100.

FRAIS GENERAUX:

Salaire	.016	4,000	
Dépréciation, articles de bureau, tel. papeterie	<u>.008</u>	<u>2,000</u>	6,000.
Total frais généraux	.024	.024	
Transport lait écrémé	.13	.13	30,000
			<u>30,000.</u>
			773,300.
PROFIT NET:			22,000.
Remise additionnelle	.05		12,500.
			<u>10,000.</u>
PROFIT NET après remise			
Prix payé pour le lait	<u>\$2.80</u>		

Si on calcule un coût de .15 du cent livres pour l'assemblage du lait à la ferme, le producteur peut difficilement espérer recevoir plus de \$2.65 du cent livres de lait sur la base des prix du beurre à .64 et .55 pour le lait écrémé. Le prix du lait écrémé à 0.55 est à son tour basé sur le prix de la poudre à 0.13 la livre.

2- Option beurre-caséine.

On doit ajouter aux investissements de la première option \$25,000. représentant le coût d'or-

ganisation d'une usine d'épuration.

BUDGET PRO-FORMA.

REVENUS	Quantité	Prix	
Beurre	1,050,000	.64	672,000
Caséine	523,000	.25	<u>132,000</u>
Revenu total			804,000

DEPENSES

	c/100 lbs	coût total	
Achat de lait	2.88		
Salaire	.072	18,000.	
Fournitures	.042	10,500.	
Force & élect.	.021	5,200.	
Entr. & réparation	<u>.012</u>	<u>3,000.</u>	
Total frais variables	.147		36,700

FRAIS FIXES:

Dépréciation			
Bâtisse	.004	1,000.	
Equipement	.017	4,200.	
Assurances	.014	3,400.	
Taxes	.006	1,500.	
Intérêt	<u>.012</u>	<u>3,000.</u>	
Total frais fixes	.053		13,100
Frais d'admin.	<u>.024</u>		<u>6,000</u>
Coût total à l'usine	3.104		774,800

Profit net f.o.b. 29,200.

Remise additionnelle \$20,000.
ou .08 ct livres

Profit net après remise 9,200.

Prix payé pour le lait \$2.96

Si on calcule un coût de .15 du cent livres pour le ramassage du lait à la ferme, le producteur pourra recevoir environ \$2.60 du cent livres. Au prix actuel de la caséine, il pourrait recevoir \$2.90. Mais, il faut noter que les prix de la caséine sont très variables.

3- OPTION-POSTE DE RECEPTION

Le coût des investissements est à peu près indentique à celui de l'option-beurre-lait écrémé.

REVENUS

Quantité	Prix	
23,000,000	3.22	805,000.

Les prix de 3.22 représente le prix payé par l'usine des Trois-Pistoles à ses expéditeurs.

DEPENSES

Frais variables	Dépenses au/100 lbs	Dépenses totales
Lait	2.91	727,500.

Salaires	.04	10,000.	
Fournitures	.008	2,000.	
Force et électricité	.012	3,200.	
Entretien et réparation	.012	0.072	3,000.
Total frais variables		2.082	18,000.
			745,500.

FRAIS FIXES

Dépréciation

Bâtisse	.004	1,000.	
Equipement	.017	4,200.	
Assurances	.008	2,000.	
Taxes	.006	1,500.	
Intérêt	.012	3,000.	
Total frais fixes		.047	11,700.
Coût total usine	3.029		757,200.
Coût de transport usine	0.13		32,500.
Coût total			789,700.
Revenu net			15,300.
Remise additionnelle			7,500.
Profit net après remise			7,800.

Prix payé à l'usine pour le lait \$2.94

Si on enlève 0.15 du cent livres pour l'assemblage du lait on obtient un prix net à la ferme de \$2.83.

RECOMMANDATIONS POUR TEMISCOUATA.

Considérant:

- Que seulement 200 fermes ont 13 vaches et plus;
- Que ce n'est que graduellement que les producteurs passeront de la crème au lait;
- Que la substitution sera moins rapide dans cette zone que dans les zones I, II, III à cause de la forte proportion des petites fermes;
- Que le volume de lait de Témiscouata situé en dehors d'un rayon de 40 milles de l'usine de Trois-Pistoles représente environ 15 p.c. du volume de lait situé à l'intérieur d'une zone de 40 milles par rapport à Trois-Pistoles;
- Que les meilleurs producteurs pourraient organiser avantageusement un refroidisseur sur leur ferme;

- Que la ramassage en vrac permet de ramasser le lait économiquement dans un rayon plus grand que la ramassage en bidon;
- Que les options précédentes, tout en étant évaluées dans les conditions idéales (soit pour une usine de 25 millions de livres de lait) rapportent un prix peu élevé;
- Qu'une partie importante du territoire peut bien abandonner la production laitière.

IL EST RECOMMANDE:

- 1- Que les investissements dans cette zone soient réduits au minimum;
- 2- Que la centralisation du lait et de la crème à l'usine de Notre-Dame se continue. Que la crème soit transformée en beurre sur place;
- 3- Que le lait entier en bidon soit assemblé par l'usine de Notre-Dame;
- 4- Que le lait entier en vrac soit ramassé directement par l'usine de Trois-Pistoles;
- 5- Que le lait entier en bidon soit dirigé de l'usine de Notre-Dame vers l'usine de Trois-Pistoles;
- 6- Que l'usine de Trois-Pistoles absorbe une partie des frais de transport d'usine à usine à cause de l'effet de volume qui contribuera à diminuer les frais fixes à son usine;

- 7- Il existera un différentiel de prix à la ferme entre les producteurs de la zone I et de ceux de la zone IV. Ce différentiel pourrait même disparaître si l'usine de Trois-Pistoles ne devait pas supporter la concurrence d'autres usines pour l'achat de la matière première.

Certaines zones de production sont la cause des principales difficultés d'organisation de la transformation du lait dans la région. La zone de Témiscouata, celle à l'est de Matane et la périphérie du comté d'Amqui, posent des problèmes d'intégration. La question qui se pose est de savoir si les producteurs mieux localisés doivent faire les frais de cette intégration? Les différentiels de prix sont une solution à ce problème mais le producteur se sent toujours frustré. Si le différentiel porte sur les différences de qualité du lait (par exemple, le lait refroidi à la ferme) à ce moment le producteur à tout de même l'opportunité de se qualifier. Par contre, si le différentiel porte sur sa localisation par rapport à l'usine il se sent plus frustré. Il faut noter que par rapport à l'ensemble du volume du territoire, ces zones ne représentent pas un volume considérable. Par exemple, dans la zone de Trois-Pistoles, un prix égal pour le lait en provenance de Témiscouata que pour le lait de la zone I entraînerait une baisse de .04 du cent livres dans l'ensemble de la zone I, ceci ne tient pas compte de l'incidence du volume accru sur les coûts d'opération à l'usine de Trois-Pistoles.

Si les frais d'une usine d'épu-

ration se situe aux alentours de \$25,000.00 on peut envisager la fabrication de caséine comme deuxième solution. En pratique, la meilleure solution est celle qui favorisera la rapidité de substitution du lait à la crème.

CHAPITRE XLE PROJET IIIZONE D'AMQUI.

A- CARACTERISTIQUES DE LA ZONE.

1- PRODUCTION LAITIERE:

Le comté de Matapédia est représenté par un total de 1600 fermes gardant des vaches ou génisses pour fins laitières. De ce total 428 ont 13 vaches et plus. En 1962, la production laitière s'élevait à 60 millions, dont 9 millions en lait et 51 millions en crème. Ce volume de lait est réparti dans 24 municipalités agricoles; mais il existe une forte concentration laitière dans le territoire.

2- CONCENTRATION LAITIERE:

	Production	fermes
Amqui	10,784	230
St-Léon	7,196	151
St-Tharcisius	2,479	90
Val Brillant	6,592	110
Causapscal	5,475	130
Lac au Saumon	1,081	52
Albertville	2,779	88
	37,386	851

Ce volume de lait est localisé dans un rayon de 15 milles par rapport à Amqui; il existe d'autres petites municipalités dans ce rayon mais nous les négligeons pour le moment.

3- PRODUCTION MOYENNE PAR FERME:

- a) dans le territoire 34,000
- b) dans la concentration 45,000
- c) dans le reste du territoire en dehors de la concentration 25,000

4- Le centre de cette concentration est Amqui et il est localisé à 45 milles de Mont-Joli.

B- VOLUME DE LAIT PREVU:

Hypothèses:

- a) Le secteur coopératif continue de recevoir 90 p.c. du volume de lait industriel dans cette zone de 15 milles;
- b) La consolidation ne se fait que dans un rayon de 15 milles.

Volume de lait prévu:

Réceptions prévues en 1967

Total	Lait	Crème	Provenance
35	24	11	Volume actuel de la coopérative d'Amqui, St-Tharcisius, Albertville, Caupcal.

5	3	2	Producteurs individuels.
40	27	13	

Nous croyons que ces prévisions sont bien en deça du volume qui sera effectivement reçu; de fait un volume de lait additionnel en provenance de St-Alexis et des municipalités en dehors de la zone d'Amqui viendra s'ajouter.

C- CEDULE DE REALISATION:

1- Choix des réalisateurs.

Dans cette zone, les entreprises coopératives groupent la majorité des producteurs de lait et reçoivent 85 p.c. du volume de lait industriel. L'objectif premier étant d'accroître les revenus des producteurs par une transformation efficace du lait entier; ce qui nécessite la consolidation des entreprises.

La consolidation du secteur coopératif devrait favoriser la substitution rapide du lait à la crème. Tout comme dans le bassin I le choix d'une coopérative déjà en opération permet la consolidation des entreprises coopératives.

2- Choix de la coopérative habilitée à réaliser le projet.

- Considérant que la principale concentration agricole et laitière se situe dans la zone d'Amqui;

- Considérant de plus que cette concentration se situe au centre géographique du bassin de la Vallée de la Matapédia;

- Considérant qu'il ne serait pas économique d'amorcer plus d'une consolidation à cause du faible volume de lait à recevoir initialement;

- Considérant qu'une telle usine ne peut être mise en place sans une organisation qui a des structures et des cadres pour voir à l'organisation et au développement du projet;

- Considérant que les producteurs de la zone III veulent garder leurs services d'utilités professionnelles;

- Considérant que la mise en place d'une nouvelle entreprise pour l'organisation et le fonctionnement d'une telle usine serait dispendieuse et pourrait compromettre le développement de la nouvelle entreprise.

Il est recommandé ce qui suit: ""

a) Que la coopérative d'Amqui soit habilitée à jeter les bases d'une organisation coopérative dont le but serait de réaliser le projet dans cette zone;

"" Tous les documents relatifs aux ententes inter-coopératives et aux modes de financement par les membres sont à l'annexe I de la présente partie.

b) Que les coopératives s'engagent à adopter une formule d'entente coopérative permettant à la coopérative d'Amqui de se spécialiser en industrie laitière tout en conservant ses autres services dans son territoire actuel;

c) Que les coopératives permettent à leurs membres de devenir sociétaire de la coopérative agricole d'Amqui pour le service laitier seulement;

d) Que les coopératives s'engagent à fermer leurs services laitiers dès l'ouverture de la nouvelle usine;

e) Que la coopérative d'Amqui organise un département laitier autonome qui lui permette de bien déterminer les revenus et les frais d'exploitation de ce département. Le rayon d'action de ce département sera différent de celui des autres départements; de ce fait, certains membres ne bénéficieront que du service laitier. Il est fort possible que ce département soit un jour intégré dans une entreprise régionale spécialisée en industrie laitière.

D- LOCALISATION:

Dans la vallée, il existe une zone agricole très ramassée qui représente une très grande proportion de l'agriculture du Comté. Les meilleurs sols forment un noyau alentours duquel se distribuent les sols de moindre qualité.

La production laitière se situe dans ce noyau. Cette caractéristique du terri-

toire agricole et de la production laitière est un facteur important d'économie dans le ramassage du lait qu'il ne faut pas négliger. Cet élément a une importance énorme sur la rentabilité de l'entreprise. Les coûts de ramassage dans cette zone représenteront à peu près 50 p.c. des coûts de ramassage dans les autres zones. De fait, il a été montré que 40 millions de livres de lait se situent dans un rayon de 15 milles. Ce qui avantage cette usine c'est la possibilité de se localiser au centre du bassin plutôt qu'en périphérie.

Tenant compte des critères de localisation énoncés précédemment; tenant compte qu'une consolidation est amorcée dans la zone d'Amqui.

Tenant compte de l'importance de minimiser les coûts de transport, nous recommandons que l'usine soit localisée à Amqui, Centre du bassin laitier.

E- FONCTIONS DE TRANSFORMATION:

1- Définitivement, l'usine d'Amqui ne peut pas être considérée comme usine d'appoint pour l'usine localisée à Mont-Joli; que cette dernière soit intégrée ou non au secteur coopératif, le développement d'une usine de transformation à Amqui se justifie économiquement:

- L'usine localisée à Trois-Pistoles sera éventuellement la plus complète et la plus efficace à cause du volume de lait dans cette zone. C'est donc en fonction d'elle que doivent se localiser les autres usines du territoire.

- L'évolution rapide dans l'organisation des refroidisseurs à lait sur les fermes permettra à l'usine de Trois-Pistoles d'étendre économiquement ses réseaux d'assemblage dans la principale zone de production du bassin II.

- Dans la localisation de l'usine de Trois-Pistoles il a été tenu compte que les incidences des mesures préconisées par le Bureau d'Aménagement pourraient obliger l'usine à s'approvisionner dans les deux zones.

- Plusieurs producteurs-coopérateurs veulent expédier leur lait à l'usine de Trois-Pistoles, parmi ceux-là plusieurs sont déjà membres de la coopérative de Bic.

- Il apparaît évident que l'usine de la zone II sera une usine d'appoint pour l'usine localisée dans la zone I.

- Le volume de lait de la zone III est à peu près identique à celui de la zone II. Par ailleurs, celui de la zone II se partagera entre l'usine de la zone I et l'usine de la zone II. De plus, l'intégration rapide des usines coopératives dans la zone III contribuera à centraliser presque tout le volume à l'usine d'Amqui. Cette intégration sera plus difficile dans la zone II à cause des nombreuses entreprises privées et coopératives.

- La centralisation du lait de la zone III à Mont-Joli nécessitera des investissements coûteux tant à l'usine de Mont-Joli que dans la région d'Amqui. Il resterait des avantages économiques se situant de façon générale à un autre niveau que celui de la transformation.

- Cette intégration risquerait de retarder la consolidation des entreprises dans la région de la Vallée; ce qui contribuerait à retarder la substitution du lait à la crème.

- Un volume de lait de 40 millions se situe dans une zone agricole très dense et ce, à une distance de plus de 40 milles de l'usine d'Amqui.

- L'usine d'Amqui permettrait d'intégrer la zone de St-Alexis qui produit 10 millions de livres de lait.

2- La fabrication de poudre à rouleau est l'option la plus valable économiquement. Nous croyons que ce produit peut être écoulé dans l'est du Québec à des prix équivalents ou presque aux prix de la poudre de lait écrémé (spray). La poudre à rouleau a son marché particulier; évidemment les prix de ce produit ne peuvent pas dépasser les prix pour la poudre "spray", mais ils tendent à s'égaliser.

F- COUT DES INVESTISSEMENTS:

1- Hypothèse:

L'usine est organisée pour desservir la concentration laitière. De fait, celle-ci représente une zone où les possibilités agricoles sont excellentes. Un volume de lait plus considérable peut être prévu pour cette usine mais nous tenons les municipalités de périphérie systématiquement à l'écart.

2- Les coûts des investissements sont établis à partir des soumissions que la coopérative d'Amqui a en mains.

Bâtisse et terrain (bâtisse actuelle) - addition requise	\$50,000
Réception	5,000
Bassins	14,000
Refroidisseur	8,000
Pré-chauffeur	3,000
Ecrémeuse	11,000
Chauffeur	4,000
2 rouleaux	25,000
Bouilloire	15,000
Pompes et divers	2,000
	\$ 164,000

Il n'est prévu aucune dépenses pour l'organisation d'une usine d'opération parce qu'une entente est intervenue entre la ville d'Amqui et la coopérative. Le procédé de fabrication recommandé est celui qui cause le moins de problèmes d'épuration.

G- BUDGET PRO-FORMA

Hypothèses:

a) Prix du lait en poudre basé sur le différentiel entre le prix de la poudre spray et à rouleau.

R E V E N U S

Produits	Quantité	Prix	Revenus
Beurre	1,680,000	.64	1,075,200
Poudre à rouleau	3,200,000	.12	384,000

Revenu total 1,459,200

D E P E N S E S

Frais variables Coût/100lbs

Achat de lait	3.15	1,260,000
Salaires	.10	40,000
Fournitures	.09	36,000
Force mor. et électr.	.10	40,000
Entr. & réparation	<u>.0125</u>	<u>5,000</u>

Total frais variables .3025 121,000

FRAIS FIXES:

Dépréciation

Bâtisse 5%	.0062	2,500
Equipement	.0278	11,000
Intérêt	.025	9,900
Taxes	.01	4,000
Assurances	<u>.01</u>	<u>4,000</u>

Total frais fixes .079 31,400

FRAIS GENERAUX:

Salaires	.02	8,000.	
Fournitures de bureaux, tel. etc...	.017	6,800.	
Dépr. machine	<u>.003</u>	<u>2,000.</u>	16,800.
	<u>.042</u>		
	3.5735		1,429,200.
PROFIT NET:		30,000.	

Si on calcule à .15 le cent livres le coût de transport, une remise de 3.00 net à la ferme serait faite sur la base des prix supposés pour le beurre et le lait.

Evidemment, la forte concentration laitière et l'intégration à une coopérative à services multiples réduit les coûts de transport au minimum (les camions servant à deux usages) pour l'usine.

ANNEXE VRèglements d'entente inter-coopérative.

S.C.A. DE BIC (RIMOUSKI)

REGLEMENT A-1

Considérant l'importance de l'industrie laitière dans la province et pour notre région;

Considérant l'évolution du marché des produits laitiers et ses exigences accrues quant à la qualité et à la diversité des produits achetés par les consommateurs;

Considérant les changements à la ferme, entre autres: la disponibilité de la main-d'oeuvre, les conditions requises pour l'organisation profitable de l'exploitation agricole et les techniques d'élevage;

Considérant qu'en conséquence de l'évolution des marchés et des changements à la ferme, le service laitier de notre coopérative n'est plus en mesure de répondre aux besoins de tous les sociétaires et en particulier de ceux qui ont jugé bon d'abandonner l'écémage à la ferme et ne peut nous permettre de tirer à profit des possibilités nouvelles du marché;

Considérant qu'il est à la fois de notre intérêt et de notre devoir, comme producteurs, d'assurer la transformation et

la mise en marché de nos produits par des entreprises dont nous sommes en même temps les propriétaires, les usagers et les bénéficiaires et que l'adaptation de nos services laitiers coopératifs aux exigences nouvelles des marchés et des producteurs est nécessaire pour accroître nos revenus;

Considérant que notre coopérative, dans l'obligation de donner à ses membres le service laitier requis, croit devoir identifier les besoins de ses membres à ceux des autres coopérateurs de la région et orienter l'évolution de cette activité coopérative dans le sens du plus grand intérêt permanent de l'ensemble des producteurs, en favorisant l'aménagement d'un service capable d'opérer d'une façon efficace et économique pour le bénéfice du plus grand nombre possible de producteurs de la région;

Considérant qu'une longue étude du problème laitier de la région a été faite par des dirigeants de coopératives avec des représentants du ministère de l'Agriculture de Québec, des responsables en coopération et en industrie laitière de la Fédérée, des économistes, spécialistes en coopération et sociologues du B.A.E.Q. et, qu'à la suite de cette étude il est apparu désirable de poser immédiatement les bases d'un service laitier coopératif régional dont l'usine serait située au centre du bassin laitier de notre région;

Considérant que notre coopérative est dans l'obligation absolue et urgente de recevoir le lait de ses membres aussi bien que la crème et que d'autres coopératives de notre région se trouvent déjà ou se trouveront bientôt dans la même obligation;

Considérant que l'organisation d'un service laitier capable de répondre efficacement aux besoins actuels et futurs des coopérateurs exige un fort volume de lait et que ce volume de lait ne peut être assemblé sans la collaboration d'un grand nombre de producteurs et des coopératives qui leur fournissent le service actuel,

En conséquence il est proposé par appuyé par et résolu que la S.C.A. de Bic adopte un règlement portant le numéro A-1 et qu'il soit, et il est, décidé et décrété par ce règlement ce qui suit:

- a) De développer les activités de notre service des produits laitiers de manière à faire de ce service un service spécialisé en industrie laitière, afin de permettre à ses membres et à tous ceux qui viendront se joindre à eux de bénéficier de tous les avantages de la concentration et de la spécialisation dans ce domaine;
- b) De construire une usine laitière à fonctions multiples, à l'endroit jugé le meilleur en collaboration avec la Fédérée, et selon les directives de techniciens spécialisés en ce domaine et des études préparées par le B.A.E.Q.;

- c) De continuer, dans le territoire actuel desservi par la coopérative, à fournir à ses membres et à ceux qui désireront se joindre à eux par la suite, dans le territoire susdit, les autres services agricoles nécessaires à leurs besoins;
- d) D'autoriser, et il est par les présentes autorisé, le Bureau de direction à prendre toutes les mesures nécessaires à poser tous les actes requis pour donner plein et entier effet aux présentes.

Ce règlement abroge et remplace, à toutes fins que de droit, tout règlement ou toute partie de règlement ou résolution antérieure incompatible avec le présent règlement.

S.C.A. DE BIC (RIMOUSKI)

REGLEMENT A-2

Il est proposé par
appuyé par
et résolu que la S.C.A. de Bic adopte un règlement portant le no. A-2 et qu'il soit, et il est, décidé et décrété par ce règlement ce qui suit:

- a) D'accepter à titre de "Producteur Affilié", selon une entente d'entraide mutuelle inter-coopérative, toutes coopératives désirant travailler à la consolidation de l'industrie laitière de la région et que la Coopérative Fédérée, à laquelle notre coopérative et les autres coopératives de la région sont affiliées, soit invitée à collaborer à la passation de ladite entente;
- b) De permettre en outre aux membres des coopératives appelées "Producteur Affilié" et à tout producteur de lait, domicilié dans le rayon d'action des dites coopératives, de devenir sociétaire de la Société Coopérative Agricole de Bic, pour le service des produits laitiers seulement et ce, aux conditions fixées par les règlements.

Ce règlement abroge et remplace, à toutes fins que de droit, tout règlement ou toute partie de règlement ou de résolution antérieure incompatible avec les présentes, sans préjudice aux droits acquis.

S.C.A. DE BIC (RIMOUSKI)

REGLEMENT A-3

Il est proposé par _____ et résolu que la S.C.A. de Bic appuyé par _____ adopte le règlement portant le no. A-3 et qu'il soit, et il est, décidé et décrété par ce règlement ce qui suit:

- 1- De fixer, pour les sociétaires éligibles à tous les services, la souscription, à titre de capital ordinaire, comme suit:
 - a) Cinquante (50) actions de \$10.00 (dix dollars) dont 20 actions pour les services professionnels et 30 actions pour le nouveau service laitier, soit cinq cents dollars (\$500.00) pour les sociétaires usagers des services professionnels et fournisseurs de lait.
 - b) Trente (30) action de \$10.00 (dix dollars) - dont vingt (20) actions pour les services professionnels et dix (10) actions pour le nouveau service laitier, soit trois cents dollars (\$300.00) pour les sociétaires à la fois usagers des services professionnels et fournisseurs de crème seulement.
- 2- De fixer, pour les sociétaires éligibles au nouveau service laitier seulement, la souscription, à titre de capital ordinaire, comme suit:

- a) Trente (30) actions de \$10.00 (dix dollars) - soit trois cents dollars (\$300.00) pour les sociétaires du service laitier seulement et fournisseurs de lait.
 - b) Dix (10) actions de \$10.00 (dix dollars) - soit cent dollars (\$100.00) pour les sociétaires usagers du service laitier seulement et fournisseurs de crème seulement.
- 3- Aux fins du présent règlement, tout sociétaire est réputé fournisseur de lait, dès qu'il effectue sa première livraison de lait à la société.
- 4- Le montant maximum qu'un sociétaire pourra détenir, à titre de capital ordinaire, ne devra pas excéder le double du montant de la souscription fixée plus haut.
- 5- De décréter que les actions souscrites par le sociétaire en vertu du présent règlement sont payables comme suit:
- a) Par les montants déjà au crédit des sociétaires actuels ou par les montants crédités par suite du transfert de capital effectué lors des fusions ou, pour tout nouveau sociétaire, par le versement dans les 60 jours de la souscription de cinq pourcent (5%) de ladite souscription et,
 - b) A même les retenus faites à raison de dix cent (10¢) la livre de gras pour les fournisseurs de lait ou un sou (1¢) la livre de gras pour les fournisseurs de crème et à même les deniers qui lui ou lui seront dus ou crédités à titre de ristournes et de remises additionnelles, jusqu'à parfait paiement de ladite souscription;

- c) De toute façon, la société, lors des (4) premières années peut exiger le paiement annuel d'au moins dix pourcent (10%) du montant des actions souscrites.
 - d) Il est toujours permis à un sociétaire de se libérer par anticipation.
- 6- Pour avoir droit de vote aux assemblées de la coopérative tout sociétaire devra avoir payé annuellement cinq pourcent (5%) du montant de sa souscription, sauf lorsqu'autrement prévu dans le présent règlement.
- 7- D'autoriser le paiement d'un intérêt sur le capital social payé, en excédant du montant de la souscription fixée pour devenir sociétaire, à un taux ne dépassant pas 5% et à être déterminé par le Bureau de direction.

Le présent règlement entre en vigueur le...
.....65
et abroge tout autre règlement incompatible
avec les présentes, sans préjudice aux droits
acquis.

S.C.A. DE BIC (RIMOUSKI)

REGLEMENT B-1

Considérant que l'étude des problèmes laitiers de la région Rimouski-Rivière-du-Loup-Témiscouata a démontré l'urgente nécessité d'un service adéquat pour la transformation de la crème et du lait des producteurs de ladite région;

Considérant qu'il a également recommandé de construire une usine laitière à fonctions multiples au centre du bassin laitier de la région précitée;

Considérant que les coopératives de la région, y compris celle de Bic, ont accepté les conclusions de l'étude faite et la recommandation pour la localisation de l'usine;

Considérant que les sociétaires de la S.C.A. de Bic ont affirmé leur intention

- a) de participer sur une base coopérative à la réalisation de cette entreprise laitière régionale qui exige le concours du plus grand nombre possible de producteurs et l'apport du plus grand volume possible de lait et de crème, tout en gardant dans le territoire actuel leurs services d'utilité professionnelle, comme l'atteste le règlement A-1 adopté le 8 mai 1965; et

- b) d'établir une entente coopérative avec les autres coopératives de la région en vue de réaliser la consolidation de l'industrie laitière et de permettre aux membres des dites coopératives et à tout producteur laitier domicilié dans leur territoire de devenir sociétaire de la S.C.A. de Bic pour les produits laitiers seulement, comme l'atteste le règlement A-2 adopté le 8 mai 1965, et
- c) de fixer, pour les sociétaires éligibles au service laitier seulement, la souscription, à titre de capital ordinaire, à trente (30) actions de dix dollars (\$10.00), pour les fournisseurs de lait soit trois cents dollars (\$300.00), et à dix (10) actions de dix dollars (\$10.00) pour les fournisseurs de crème;
- d) de fixer, pour les sociétaires éligibles à tous les services, la souscription, à titre de capital ordinaire, à cinquante (50) actions de dix dollars (\$10.00), soit cinq cents dollars (\$500.00), pour les fournisseurs de lait, et à trente (30) actions de dix dollars (\$10.00), soit trois cents dollars (\$300.00), pour les fournisseurs de crème, comme l'atteste le règlement A-3 adopté le 1965.

En conséquence, le Bureau de direction à l'unanimité adopte le règlement suivant:

10. Dans le présent règlement:

- a) le territoire de Bic est celui ci-après décrit: le comté de Rimouski moins les paroisses de St-Mathieu, St-Simon, St-Fabien, St-Anaclet, St-Gabriel et St-François-Xavier des Hauteurs;

- b) le rayon d'action de la société comprend les comtés de Rimouski-Rivière-du-Loup et Témiscouata.
20. Dans le susdit territoire de Bic, les membres et usagers de la société pourront profiter de tous les services offerts par la société.
30. En dehors des limites du territoire de Bic ci-haut décrit, mais, dans le rayon d'action de la société ci-haut décrit également, les membres et usagers de la société bénéficieront exclusivement des services offerts par la société dans le domaine des produits laitiers.
40. Pour être admis sociétaire, tout producteur doit: signer une demande d'admission dans laquelle il s'engage à observer toutes les dispositions des règlements de la société, faire la souscription de capital fixée par le présent règlement et être accepté comme tel par le Bureau de direction.
50. Lors de son adhésion, tout producteur:
- a) demeurant dans le territoire de Bic, doit souscrire cinquante (50) actions ordinaires de dix dollars (\$10.00) chacune, soit cinq cents dollars (\$500.00), s'il est fournisseur de lait, et trente (30) actions ordinaires de dix dollars (\$10.00) chacune, soit trois cents (\$300.00), s'il est fournisseur de crème seulement.

Il est aussi loisible à tout sociétaire du dit territoire de Bic, admis avant le 8 mai 1965, de détenir du capital ordinaire pour un montant égal à celui indiqué plus haut dans le présent paragraphe et de souscrire immédiatement des actions à cet effet;

- b) demeurant en dehors du territoire de Bic, mais dans le rayon d'action de la société, "doit souscrire trente (30) actions ordinaires de dix dollars (\$10.00) chacune, soit trois cents dollars (\$300.00), s'il est fournisseur de lait, et dix actions (10) ordinaires de dix dollars (\$10.00), s'il est fournisseur de crème seulement.
- c) de plus, tout sociétaire ayant déjà souscrit le montant prévu en a) et b) ci-dessus est autorisé à détenir des actions ordinaires pour un montant n'excédant pas le double du montant qu'il doit souscrire pour devenir sociétaire et à souscrire des actions à cet effet.

60. Les actions souscrites par le sociétaire en vertu du présent règlement sont payables comme suit:

- a) par les montants déjà au crédit des sociétaires actuels ou par les montants crédités par suite du transfert de capital effectué lors des fusions ou, pour tout nouveau sociétaire, par le versement dans les 60 jours de la souscription de cinq pourcent (5%) de ladite souscription et,

- b) a même les retenus faites à raison de dix cent (10¢) le cent (100) livres de lait pour les fournisseurs de lait ou un sou (1¢) la livre de gras pour les fournisseurs de crème et à même les deniers qui lui sont ou lui seront dus ou crédités à titre de ristournes et de remises additionnelles, jusqu'à parfait paiement de ladite souscription;
 - c) de toute façon, le sociétaire lors des 4 premières années devra payer annuellement au moins 10% des actions souscrites;
 - d) il est toujours permis à un sociétaire de se libérer par anticipation.
70. Pour avoir droit de vote aux assemblées de la coopérative tout sociétaire devra avoir payé annuellement cinq pourcent (5%) du montant de sa souscription, sauf lorsqu'autrement prévu dans le présent règlement.
80. Un intérêt, au taux annuel de 5%, sera payé sur le capital ordinaire payé en excédant du montant minimum fixé pour tout sociétaire.
90. Toute coopérative exerçant ses acti-

vités dans le rayon d'action de la société pourra être acceptée à titre de PRODUCTEUR AFFILIÉ en conformité de l'article 3 de la Loi des Sociétés Coopératives Agricoles et passer à cet effet une entente dont les conditions seront jugées convenables pour les deux parties, ou conclure toute autre entente coopérative jugée opportune pour les deux parties et profitable pour les producteurs, le tout dans les limites déterminées par le présent règlement.

Le présent règlement entre en vigueur le
et abroge tout autre
règlement incompatible avec les présentes
sans préjudice aux droits acquis.

INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT

PARTIE V

- 1- Incidences économiques de la consolidation des entreprises laitières;
- 2- Quelques problèmes posés par l'intégration;
- 3- Recommandations.

tion de la crise les incidences seront
directes: dans les entreprises
les incidences économiques seront
plus indirectes: elles affecteront un plus
large secteur des activités agricoles. C'est
un aspect que nous aborderons plus loin.

A. INCIDENCES ÉCONOMIQUES DE L'INTÉGRATION
Sur le P.R.G.

- 1- Sur les revenus des producteurs.

Il n'est pas facile de mesurer l'impact
des intégrations sur les revenus des producteurs
car l'intégration est un processus complexe
qui agit sur plusieurs plans.

INTEGRATION ET RECOMMANDATION

INTRODUCTION

Il faut considérer que la consolidation des entreprises en place va déranger bien du monde. En effet, l'objectif final, s'il était atteint, réduirait le nombre d'usines dans le territoire à un maximum de quatre. Les incidences économiques et financières d'une telle intégration ne peuvent pas être ignorées, surtout si une politique d'intégration est préconisée par le Bureau d'Aménagement. Cette politique d'intégration visera inégalement les entreprises en opération. Dans le cas des entreprises spécialisées dans la transformation de la crème les incidences seront directes; dans le cas des entreprises mixtes les incidences économiques seront plus indirectes mais affecteront un plus large secteur des activités agricoles. C'est un aspect que nous aborderons plus loin.

A- INCIDENCES ECONOMIQUES DE L'INTEGRATION DES USINES.

1- Sur les revenus des producteurs.

Il n'est pas facile de mesurer l'effet net sur les revenus des producteurs résultant de l'intégration des usines.

- a) Incidences dues au transfert de la crème au lait.
- i) Pour tous les producteurs spécialisés l'effet sur les revenus de l'utilisation industrielle du lait écrémé est un accroissement net du revenu. Cet effet sera en relation directe au volume de lait. Par ailleurs, dans certaines zones plus spécialisées en industrie laitière, telle la zone de la Mata-pédia, il en résultera un accroissement net sensible dans le revenu des producteurs.
 - ii) Dans les zones où le lait écrémé est utilisé pour l'alimentation du bétail l'effet net sur les revenus est plus difficilement mesurable. Par ailleurs, il n'est pas toujours possible d'en assurer une utilisation efficace.
 - iii) Les pertes de gras à la ferme dues à un mauvais séparateur sont difficilement évaluables mais elles existent très certainement.
 - iv) La tendance à la spécialisation rendra de plus en plus difficile l'utilisation du lait écrémé à la ferme. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous nous plaçons pour préconiser la mise en place d'usines susceptibles de transformer le lait écrémé.

- a) Si en 1966, les producteurs de la région expédiaient 100 millions de livres de lait entier plutôt que sous forme de crème, on peut estimer à \$500,000. les revenus bruts additionnels attribuables à ce transfert.
- b) Incidences dues aux économies d'assemblage. Selon une étude faite dans la région de Montréal on estime à 0.10 le cent livres les économies qui résulteraient de l'intégration des réseaux d'assemblage. Cette rationalisation apporterait un autre \$100,000. seulement pour le transport du cent millions de livres.
- c) Les économies dans la transformation et la mise en marché se révéleraient certainement importantes. Surtout si une certaine intégration administrative se faisait.

2- Sur les ressources agricoles.

Un accroissement de .60 du cent livres affectera inégalement les producteurs. Dans le cas des petits producteurs cet accroissement de revenu affectera bien plus le niveau de consommation de la famille que les ressources agricoles.

Pour les moyens et les gros producteurs on peut supposer qu'une partie importante de cet accroissement sera réinvestie pour l'amélioration de l'exploitation agricole. Nous sommes convaincus que ceci contribuera à une intensification de l'utilisation des ressources agricoles, favorisera la consolidation des exploitations agricoles et accélérera le processus de spécialisation.

3- Sur l'ensemble des autres activités.

Si des effets économiques réels et palpables résultent de l'intégration du secteur laitier, il s'amorcera tout naturellement un processus d'intégration des autres activités. D'autres formes d'intégration seront possibles, en particulier au niveau des exploitations agricoles.

4- Sur l'ensemble de l'activité économique de la région.

L'état de santé de l'agriculture a une incidence sur la vie économique de la région.

B- PROBLEMES DE LA CONSOLIDATION.

- 1- La valeur résiduelle approximative des actifs immobilisés dans les services laitiers recevant la crème est de \$350,000. Ces actifs ont une faible valeur de revente.

- 2- La valeur résiduelle des actifs engagés dans les usines de transformation du lait entier est beaucoup plus importante. L'intégration de ces usines doit être considérée de façon différente. Certaines usines pourront être utilisées telles qu'elles, même dans le plan de réaménagement du secteur de la transformation du lait. Par contre, au moins l'une d'elle devrait être "démontée".
- 3- Le problème majeur qui résultera de l'intégration du secteur laitier coopératif n'est pas la perte de ses actifs laitiers mais plutôt la perte d'une activité qui affectera la rentabilité de leurs entreprises. C'est là une inquiétude qui est la source de bien des résistances de la part des producteurs-coopérateurs et des principaux dirigeants agricoles de la région.
- 4- Si l'intégration des usines laitières n'est qu'un demi succès on ne peut pas songer à une intégration des autres activités. Pourtant, cette intégration revêt elle aussi un caractère d'urgence.
- 5- Si l'intégration n'atteint pas l'ensemble des activités nous croyons que l'amorce d'une consolidation créera plus de malaises qu'elle n'apportera de solutions.

- 6- L'intégration des usines doit s'étendre en grande partie à une certaine intégration des ressources humaines. Qu'il s'agisse d'intégration des cadres administratifs ou des techniciens, c'est le principal défi que devront relever les réalisateurs des projets.

C- RECOMMANDATIONS.

- 1- L'utilisation industrielle du lait écrémé est un moyen efficace d'accroître les revenus des producteurs surtout dans une industrie agricole de plus en plus spécialisée. Il est donc recommandé que tous les moyens soient pris pour accélérer une implantation rationnelle de l'équipement nécessaire à cette utilisation.
- 2- L'expérience prouve que les producteurs-coopérateurs de la région ne veulent pas être intégrés à l'entreprise privée capitaliste. Ce fait apparaîtra plus manifeste lorsque les producteurs expédiant leur lait entier auront le choix entre les deux types d'entreprises. Il est donc recommandé que des mesures particulières favorisent l'intégration du secteur privé capitaliste au secteur coopératif.
- 3- Il faut reconnaître que l'intégration du secteur coopératif est le moyen le plus sûr et le plus rapide de la mise en place d'usines de transformation du lait: L'ensemble des usines coopératives reçoit plus de 200 millions de livres de lait et les producteurs ont le contrôle sur la matière première. Il est donc recommandé que des moyens favorisant l'intégration du secteur coopératif soient mis de l'avant.

- 4- L'étude des zones laitières nous a montré que le volume de lait est disséminé et faible, le maintien d'une concurrence dans un même bassin est un encouragement à l'inefficacité. Il est donc recommandé de favoriser la mise en place des usines telles que spécifiées dans la partie IV.
- 5- La substitution du lait à la crème prend toute son importance dans la zone d'Amqui à cause du degré de spécialisation des fermes. Tenant compte de l'éloignement de la principale zone de production laitière du comté par rapport à Mont-Joli, tenant compte de plus que cette zone est presque entièrement desservie par des entreprises coopératives, tenant compte de la résistance des producteurs à ne pas expédier leur lait à une usine privée capitaliste, tenons compte que cette usine permettra de desservir la zone de St-Alexis, nous recommandons que dès l'automne 1965 une usine spécialisée dans la transformation du lait écrémé en poudre à rouleau soit organisée.
- 6- Nous ne croyons pas que les changements de structure, qu'il s'agisse des entreprises agricoles, ou des entreprises de transformation, soient possibles sans des mesures financières spéciales. Un problème à peu près identique se posera lorsqu'il s'agira d'intégration des entreprises agricoles.
 Dans Témiscouata, une période d'un an devrait s'écouler avant qu'une décision finale soit prise concernant le choix d'une méthode pour desservir cette zone.

- 7- La politique du ministère d'Agriculture du Québec relativement au fusion des entreprises de transformation du lait doit servir de base à un programme de consolidation. Par ailleurs, cette politique est nettement insuffisante. De fait, elle n'offre aucun caractère incitatif. Nous croyons qu'Arda doit contribuer financièrement à la réorganisation du secteur de la transformation du lait. Une rationalisation des activités économiques en cours dans le territoire, en particulier lorsqu'il s'agit de rationaliser des activités d'un secteur important économiquement dans la région et affectant une industrie marginale, est un objectif prioritaire à un organisme d'aménagement. Une raison additionnelle justifie cette intervention: c'est la consolidation des autres activités de transformation. Celle-ci ne sera possible que si la consolidation du secteur laitier donne des résultats variables.
- 8- Il est recommandé que la mise en place des usines des zones I et III soit accompagnée d'un travail inter-coopératif dans le but d'en arriver à une intégration partielle ou totale des entreprises. Les avantages de cette intégration ont été énoncés précédemment.
- 9- En contre partie de cette aide financière, les responsables de la transformation devraient établir une politique d'ensemble visant à favoriser l'égalsation des prix dans le territoire.

- 10- Il est recommandé qu'aucune mesure ne soit prise pour encourager l'expansion de l'usine située à Mont-Joli, que celle-ci soit intégrée ou non au secteur coopératif. Sa localisation dans la ville, sa localisation par rapport aux usines de Trois-Pistoles et d'Amqui, nous incitent à n'en pas encourager l'expansion. Par ailleurs, son intégration au secteur coopératif de la zone II contribuerait à une utilisation plus complète de ses capacités actuelles plus efficacement et plus sûrement que par l'intégration des usines localisées dans la zone d'Amqui.
- 11- L'intégration de l'usine de Mont-Joli, en plus des avantages énoncés précédemment, permettrait d'être utilisée à plein, dès l'été prochain, en drainant le volume de lait de la zone II vers cette usine. Au lieu de s'approvisionner dans toutes les directions en même temps, elle pourrait plus économiquement s'approvisionner dans sa zone. De plus, plusieurs producteurs-coopérateurs de cette zone sont déjà rattachés à l'usine de Bic, il serait plus rationnel que leur lait soit dirigé vers celle-là. Enfin, une séparation plus précise des fonctions d'usage de lait pour consommation à l'état nature et pour fins industrielles contribuerait à assainir ces deux secteurs de mise en marché.
- 12- L'entrepôt rattaché à l'usine de Mont-Joli peut servir aux fins d'entreposage pour l'écoulement du beurre au cours de la période de faible production. Des entrepôts plus modestes seraient rattachés aux usines de transformation, ce qui éviterait des investissements additionnels.

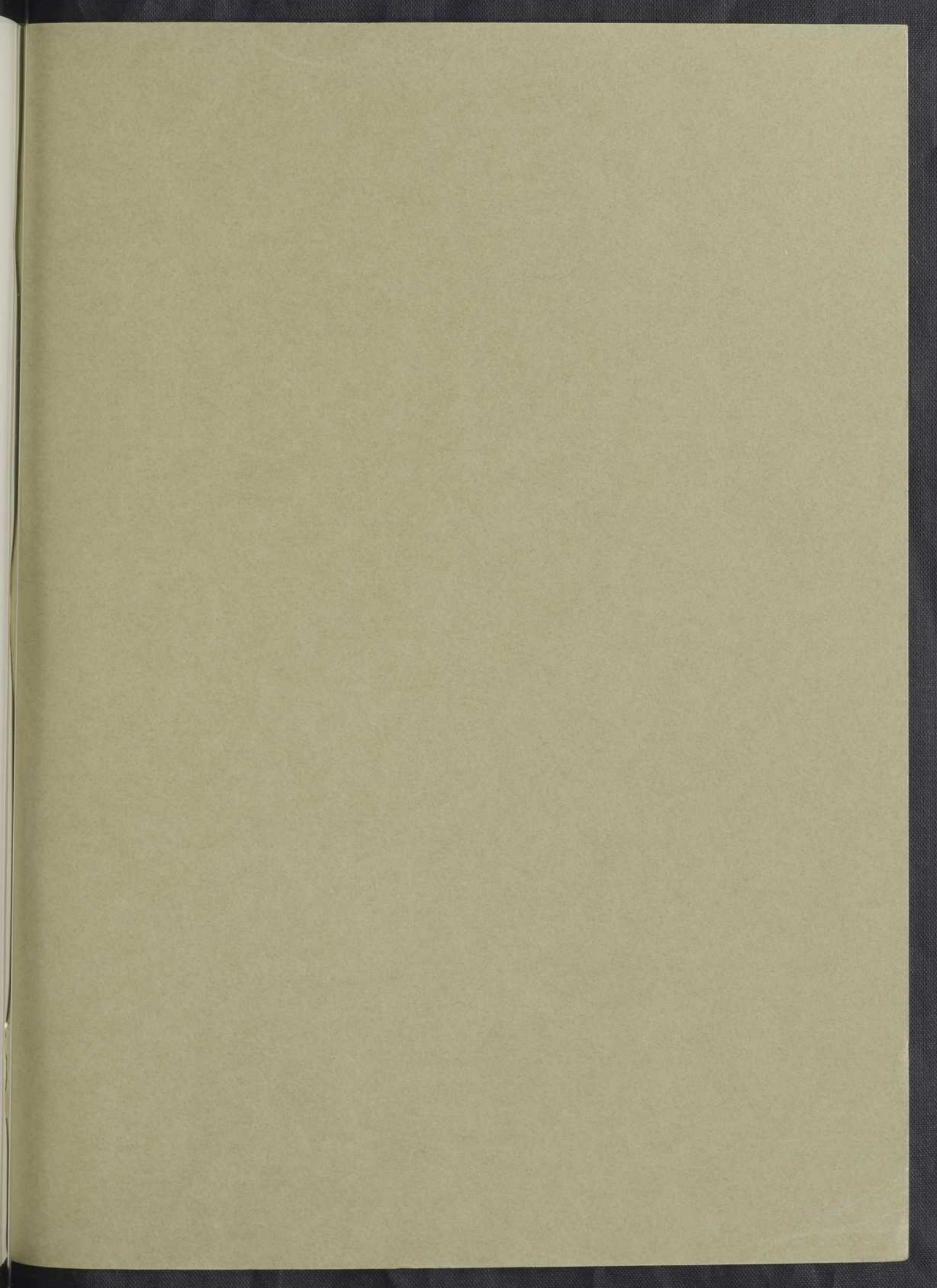
- 13- Dans le cas de l'usine située à Mont-Joli, la contribution gouvernementale serait la différence entre la valeur actuelle réelle de l'usine plus son "achalandage" et la valeur réelle de l'usine pour fins industrielles seulement, compte tenu de sa rentabilité actuelle et future.
- 14- L'intégration des entreprises privées qui reçoivent que de la crème est la dernière étape dans le processus de consolidation. En effet, une intégration des actifs de ces entreprises ne contribue qu'à rendre leurs producteurs disponibles pour n'importe quelle usine. De cette situation il en résulte un accroissement du volume des autres usines en place. Cette intégration sans contrôle peut, et en fait va contribuer à entraîner un accroissement des immobilisations des usines les plus progressives, il deviendra par la suite quasi impossible d'intégrer de façon économique ces quelques usines restantes. Présentement, au moins deux usines projettent d'accroître leurs immobilisations.
- 15- Etant donné que la mise en place de l'usine de Trois-Pistoles et de Kamouraska va affecter l'usine de St-Alexandre, étant donné que celle-ci à son tour va réduire l'efficacité économique des fonctions d'assemblage et de transformation de ces deux entreprises, étant donné que l'usine de St-Alexandre est mal localisée

par rapport aux approvisionnements en lait et en eau, étant donné que le coût d'expansion de cette usine serait prohibitif, il est recommandé que cette usine soit achetée par le secteur coopératif. Une partie de son équipement pourrait être utilisée à l'usine de Kamouraska.

- 16- Il est recommandé que la contribution gouvernementale pour l'achat de l'usine de St-Alexandre, représente la différence entre le coût d'achat et la valeur récupérée par la revente de l'équipement et des bâtisses. La valeur d'achat serait négociée avec le propriétaire par un représentant nommé par l'Association des industriels laitiers, par un représentant nommé par la régie des marchés, et par un représentant nommé par les administrateurs d'Arda.
- 17- Un montant global de \$900,000. serait suffisant pour réaliser une bonne partie de la consolidation. Celle-ci, une fois bien amorcée, se fera graduellement. Le coût d'intégration des autres activités ne sera pas très élevé.
- 18- Une fois déterminé, un montant global à être affecté dans le territoire pour la rationalisation de ce secteur, chaque demande de fonds sera acceptée selon une cédule de consolidation. Les priorités seront déterminées par les responsables de l'administration d'Arda.

- 18A- Un montant d'environ \$500,000. serait affecté dans la zone I: \$250,000. dans la zone II (s'il y a intégration de l'usine de Mont-Joli); un montant d'environ \$150,000. pour la zone III, y inclus la zone de St-Alexis.
- 19- Les promoteurs des projets seront invités à présenter leur projet d'intégration au cours des prochains six mois. Ces projets indiqueront le coût des fusions, le volume de lait additionnel qui en résultera, dans le cas des coopératives il faudrait s'assurer que les membres de l'entreprise fusionnée deviendront membres de la nouvelle entreprise.
- 20- Si, les administrateurs d'Arda acceptent le principe d'une contribution financière, toutes les entreprises de la région seront avisées de ne faire aucun investissement additionnel, sauf pour les entreprises désignées comme promoteur des projets recommandés.
- 21- Une autre forme d'encouragement à la consolidation est de fournir une contribution financière aux entreprises susceptibles d'organiser les usines dans la zone I et III. Cette forme d'aide serait plus mal acceptée de la part des entreprises privées en place; par ailleurs, elle contribuerait plus sûrement à la mise en place de nouvelles structures.
- 22- Nous croyons qu'il est impossible de choisir a priori une forme d'aide plutôt qu'une autre; les deux mesures seront probablement nécessaires.

- 23- En retour d'une aide financière, les administrateurs de la loi Arda pourront avoir un droit de contrôle sur l'usage des fonds en même temps que des exigences quant au personnel technique et administratif. C'est d'ailleurs là un pré-requis au bon usage des fonds et à une intégration rationnelle.



BNQ



000 486 583